

futuribles

analyse et prospective

Les fonds souverains

Asie : le jeu des géants

L'Inde, l'Europe
et les États-Unis

futuribles

NUMÉRO 338 • FÉVRIER 2008

- L'avenir des retraites** 3
Hugues de Jouvanel
- L'essor des fonds souverains** 5
La nouvelle géographie de la richesse
Charles du Granrut
- Emilio Fontela : la prospective, un mode de vie** 17
André Gabus
- Inde, Europe, États-Unis :
quels partenariats stratégiques ?** 31
Frédéric Grare
- Inde, Chine et Japon :
quelle puissance asiatique demain ?** 45
Isabelle Saint-Mézard
- Vie et vieillissement des immigrés en France** 57
À propos du livre de Claudine Attias-Donfut, L'Enracinement
Hedva Sarfati

TRIBUNE EUROPÉENNE

- La politique agricole commune et sa réforme** 63
Jean-François Drevet

ACTUALITÉS PROSPECTIVES

- 69
Baisse du dollar US et pouvoir mondial / Les dépenses de santé en croissance constante / Sociologie des lieux d'achat en France / Pas de croissance sans inégalités / Dans les fourgons du train pour le Tibet / Vers une blue card européenne ? / Biocarburants et prix agricoles.

BIBLIOGRAPHIE

- Analyses critiques** 79
L. Schweitzer. Mes années Renault. Entre Billancourt et le marché mondial / A. Dahan Dalmedico (sous la dir. de). Les Modèles du futur. Changement climatique et scénarios économiques : enjeux scientifiques et politiques / J. Duval. Le Mythe du « trou de la Sécu » / J. Martin. The Meaning of the 21st Century. A Vital Blueprint for Ensuring our Future / J. Winter. Dreams of Peace and Freedom: Utopian Moments in the 20th Century / A. Dumas. « Des labos au marché : en finir avec le gâchis financier ».

- Comptes rendus** 91

- ABSTRACTS** 94

L'AVENIR DES RETRAITES

L'éditorial d'Hugues de Jouvenel

Nous avons dénoncé à maintes reprises et depuis longtemps, dans la revue Futuribles, le leurre sur lequel reposaient les réformes des régimes de retraite introduites en France : celle de 1993 applicable aux salariés du secteur privé et celle de 2003 pour les agents de la fonction publique. Ce leurre résultait, à nos yeux, d'une double erreur d'anticipation : la première portant sur les prévisions de croissance économique qui avaient été retenues et que nous jugions excessivement optimistes ; la seconde sur l'illusion que ladite croissance se conjuguait à partir de 2006 avec les départs massifs à la retraite des générations nombreuses du baby-boom, ceci entraînant mécaniquement une résorption du chômage, sinon une pénurie généralisée de main-d'œuvre.

Nous voici arrivés en 2008, année durant laquelle doivent être renégociées les mesures propres à assurer la pérennité des systèmes de retraite. Avant tout, un diagnostic s'impose sur les deux aspects sus-évoqués. La croissance économique des dernières années et les prévisions pour 2008 sont très en deçà du niveau espéré. Quant à l'emploi, si le gouvernement français se félicite que le taux de chômage ne soit jamais descendu aussi bas depuis 2002, nous sommes encore loin du plein emploi. En témoignent les taux d'emploi très faibles des jeunes (16-24 ans) et des seniors (les 55-64 ans) qui sont, en France, sensiblement inférieurs aux niveaux

observés dans un grand nombre d'autres pays européens.

Force est de constater — je ne peux ici que répéter un raisonnement largement développé dans nos colonnes depuis des années — que nous sommes confrontés à un déséquilibre, qui ne cesse de s'accroître au fil des années, entre le nombre de personnes vivant pour l'essentiel du revenu de leur travail et assurant pour une large part le financement du système de protection sociale, et le nombre de personnes qui vivent essentiellement de revenus de transfert. Un déséquilibre que l'on peut mesurer de multiples façons, par exemple en calculant comment évolue sur longue période le rapport entre le nombre total d'heures travaillées et le nombre d'heures d'existence...

À supposer même que la productivité horaire ne cesse d'augmenter, ce déséquilibre ne peut perdurer. Il signifie que ceux qui travaillent devront travailler encore davantage (ou plus efficacement) sans nécessairement gagner plus : ils devront en effet supporter un prélèvement obligatoire nécessairement en augmentation, et de leur côté, en dépit desdits prélèvements, les allocataires n'en verront pas moins leur propre pouvoir d'achat être progressivement entamé.

C'est très clairement le principal enseignement que l'on peut tirer des réformes des retraites jusqu'à pré-

sent adoptées qui, en substance, pour remédier au déséquilibre tendanciel entre le nombre d'actifs (occupés et cotisants) et celui des inactifs, notamment âgés, reposent essentiellement sur l'augmentation du nombre d'annuités de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein. La mise en œuvre d'une telle mesure eût cependant exigé que, ayant éradiqué le chômage et ayant besoin de main-d'œuvre, l'on puisse maintenir les Français en activité professionnelle plus longtemps, donc inverser la tendance qui résultait des innombrables dispositifs mis en place précédemment pour les inciter à quitter le marché du travail de plus en plus tôt.

C'était faire fi de l'attachement qu'accordent désormais les seniors à ce qui leur paraît être un droit acquis (prendre sa retraite plus tôt) et de l'attrait qu'a pu présenter pour nombre d'entreprises la possibilité, surtout en période de sureffectif et de compression des coûts, de mettre en préretraite des quinquagénaires auxquels on reprochait volontiers de coûter plus cher et d'être moins productifs que les jeunes...

Si cet arrangement répondait assez bien aux besoins du moment, il hypothèque lourdement l'avenir. Il répondait bien aux besoins du moment, permettant aux entreprises de réduire leurs effectifs à moindre coût et aux seniors de bénéficier d'une retraite précoce et de pensions généreuses. Il hypothèque l'avenir car exiger des travailleurs un nombre plus important d'annuités de cotisation pour qu'ils puissent bénéficier d'une retraite à taux plein, alors que l'on sait bien que la situation de

l'emploi ne leur permettra pas de se maintenir en activité, signifie, en substance, qu'ils partiront en retraite sans avoir fait le plein de leurs droits et donc avec des pensions moindres que celles de leurs prédécesseurs. Ajoutons que cet allongement de la durée de cotisation ne saurait nous dispenser d'une augmentation du prélèvement sur les revenus du travail, ni d'une diminution sensible du ratio entre la pension moyenne nette et le revenu d'activité moyen net.

Le système de protection sociale, y compris les systèmes de retraite, doit être repensé compte tenu de l'évolution démographique, de l'évolution de l'emploi et de la croissance qu'a connues la France. Il faut rebattre les cartes, et il y a assurément plusieurs manières de le faire qui exigeraient une réflexion approfondie sur le rythme et la nature de la croissance économique, son contenu en emploi, sans oublier, bien entendu, le rôle majeur que joue la productivité. Je ne doute pas que la commission Attali sur « la libération de la croissance », dont les conclusions auront été rendues publiques lorsque paraîtra ce numéro de *Futuribles*, nous aura utilement éclairés sur la manière de procéder pour retrouver un sentier de croissance plus soutenue et relancer une dynamique de progrès social.

Si toutefois cela n'était point le cas, le prélèvement obligatoire devra continuer à augmenter, à moins d'en changer l'assiette, par exemple en allégeant les charges sociales qui pèsent sur le facteur travail pour y substituer un impôt qui porterait soit sur l'ensemble des revenus, soit sur la consommation. ■

L'essor des fonds souverains

LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE DE LA RICHESSE

PAR CHARLES DU GRANRUT ¹

*Depuis quelque temps, on observe un « retour des États » dans la gestion de certains pans stratégiques de l'économie — telle l'énergie comme on a pu le voir, s'agissant de la Russie, dans le numéro de janvier 2008 de *Futuribles*. Certains pays émergents ou vivant de leurs rentes pétrolières investissent également des secteurs stratégiques via les marchés financiers, par l'intermédiaire de fonds d'investissement dits « souverains ». Charles du Granrut présente ici ce que sont les fonds souverains, ce qu'ils traduisent en matière de relations économiques internationales, les stratégies d'investissement qu'ils appliquent, etc.*

L'auteur rappelle d'abord l'importante accumulation d'excédents commerciaux dans les pays asiatiques et les pays exportateurs de pétrole, à l'origine du développement de ces fonds. En résulte une accumulation de réserves de change qui confère à ces pays un pouvoir substantiel en matière de gestion des taux de change, et la possibilité de gérer une partie de ces réserves de façon dynamique, au travers des fonds souverains (des fonds de placement international de l'épargne nationale, relevant de l'autorité des États ou banques centrales de ces pays). Après avoir présenté les principaux fonds souverains existants, leur importance et leur stratégie, Charles du Granrut estime que leur rôle doit être analysé dans une perspective plus large, c'est-à-dire l'accession de certains pays en voie de développement au statut de puissance financière. À terme, leur rôle sur les marchés financiers devrait se trouver accru et leur monnaie s'apprécier. S.D. ■

1. Économiste, membre du comité de rédaction de *Futuribles*. Cet article a été achevé de rédiger le 25 décembre 2007.

L'accumulation de réserves de change par les pays émergents et les pays exportateurs de pétrole, et la création par la plupart de ces pays de ce que l'on appelle couramment les « fonds souverains » (*sovereign wealth funds*) traduisent une profonde évolution des relations économiques internationales et conduisent à s'interroger sur la nouvelle répartition mondiale de la richesse. Afin de mesurer l'ampleur de ce phénomène et de son impact, il convient de répondre à plusieurs questions. Quels sont les facteurs explicatifs de l'accumulation de ces réserves ? Quels sont les problèmes posés par leur gestion ? Quels sont les fonds souverains ? Quelles sont leurs stratégies d'investissement ?

Indiscutablement, les fonds souverains sont un signe supplémentaire de la montée en puissance de certaines économies en voie de développement. Mais ils n'en sont qu'une des conséquences et doivent être resitués dans le cadre des mutations affectant l'économie mondiale.

L'accumulation d'excédents commerciaux par les pays exportateurs de pétrole et les pays asiatiques

L'économie mondiale actuelle est caractérisée par des excédents commerciaux importants au bénéfice des pays asiatiques, qui suivent une politique de développement fondée sur les exportations, et des pays exportateurs de pétrole, qui bénéficient de la hausse des prix du pétrole.

La répartition actuelle des déficits courants infirme la théorie standard qui prévoit qu'au cours de la phase de rattrapage économique, les pays en voie de développement sont en situation de déficit extérieur de façon à financer leur croissance. En effet, le déficit courant américain reflète en partie la stratégie de développement des pays d'Asie, qui ont radicalement changé la dynamique de leur croissance économique après la crise de 1997. Les stratégies de croissance ont été réorientées et fondées sur la nécessité de dégager des excédents commerciaux vis-à-vis du reste du monde afin d'accumuler des réserves de change. La politique de change a été un pilier de cette nouvelle stratégie car les pays asiatiques, en limitant l'appréciation de leurs monnaies, ont pu favoriser leurs exportations.

Cette stratégie a atteint ses objectifs dans la mesure où elle a permis d'accumuler des excédents de balance commerciale très importants. Ainsi, depuis 1998, les pays asiatiques ² ont connu chaque année un excédent de balance courante globale qui a atteint, en 2006, 336 milliards de dollars US, équivalant à 6,6 % de leur produit intérieur brut (PIB). En outre, ce sont des pays qui connaissent des flux significatifs d'investissements directs de l'étranger.

2. Chine, Hong Kong, Macao, Philippines, Indonésie, Malaisie, Corée du Sud, Singapour, Taiwan, Thaïlande et Viêt-nam.

Toutefois, la capacité de prise de risque d'investissement de ces économies est insuffisante au regard de l'abondance de l'épargne disponible. Les systèmes bancaires demeurent peu développés et sont caractérisés par certains déséquilibres. Ces pays n'ont pas d'autre choix que d'utiliser le levier de change et tenter d'exporter leurs excédents d'épargne.

Pour la Chine en particulier, en phase de décollage économique et disposant d'une abondante main-d'œuvre à employer, le maintien d'un taux de change sous-évalué peut être considéré comme une nécessité non pas conjoncturelle mais structurelle³. Pour réduire les effets de sa propension structurellement trop faible à dépenser et conserver une croissance élevée, la Chine doit exporter son épargne excédentaire.

Les pays pétroliers, quant à eux, ont une capacité d'absorption limitée : si leurs revenus augmentent brutalement, leurs dépenses ne peuvent pas suivre. Dans cette optique, le déficit courant des pays développés est, pour une part, le produit de mécanismes qui ont permis à l'économie mondiale d'absorber, sans ralentissement marqué, les chocs pétroliers. D'un point de vue macroéconomique, la hausse du prix du baril opère une ponction sur le revenu des pays développés, ce qui pousse, toutes choses égales par ailleurs, à la hausse de leur propension à dépenser (c'est-à-dire une baisse de leur épargne) et, donc, de leur déficit commercial. D'après les chiffres disponibles, il semble que la moitié des recettes supplémentaires résultant de la hausse récente des prix ait été consacrée à l'importation de biens et services, et que l'autre moitié ait été réinvestie sur les marchés financiers⁴.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les réserves de change (à l'exclusion de l'or) sont passées de près de 1 900 milliards de dollars US à la fin de 1999, à environ 5 100 milliards à la fin de 2006. En règle générale, les augmentations les plus fortes ont été constatées pour les pays ayant d'importants excédents commerciaux. Ces réserves en devises sont essentiellement libellées en dollars US.

Le niveau de ces réserves est significativement supérieur aux normes habituellement fixées en termes de couverture des importations (trois mois), des dettes à court terme (100 %), de la masse monétaire M_2 ⁵ (5 % à 20 %).

Dans de nombreux pays, ces réserves de change accumulées font l'objet d'une politique de stérilisation qui vise à éviter que les entrées et sorties de

3. BOUVERET Antoine, MESTIRI Sana et STERDYNIK Henri. « La valeur du yuan. Les paradoxes du taux de change d'équilibre ». *Revue de l'OFCE [Observatoire français des conjonctures économiques]*, juillet 2006, pp. 77-127.

4. HIGGINS Matthew, KLITGAARD Thomas et LERMAN Robert. « Recycling Petrodollars ». *Current Issues in Economics and Finance*, vol. 12, n° 9, décembre 2006, Federal Reserve Bank of New York ; REBUCCI Alessandro et SPATAFORA Nikola. « Oil Prices and Global Imbalances ». In FMI (Fonds monétaire international). *World Economic Outlook*. Washington, D.C. : FMI, avril 2006.

5. C'est-à-dire de la masse monétaire M_1 (numéraire en circulation + dépôts à vue + comptes de transaction) à laquelle s'ajoutent les dépôts d'épargne (NDLR).

capitaux aient un impact sur la création monétaire. Plus précisément, l'impact inflationniste de l'accumulation de réserves de change est neutralisé

**Tableau 1 — Réserves officielles
(en milliards de dollars US)**

	Fin 1999	Fin 2006	Différence
Chine	158	1 068	910
Japon	287	880	593
Russie	8	296	288
Corée	74	234	160
Inde	33	171	138
Singapour	77	137	60
Brésil	35	86	51
Malaisie	31	82	51
Algérie	5	78	73
Mexique	32	76	44
Turquie	23	61	38
Libye	7	59	52
Nigeria	5	42	37
Total	775	3 270	2 495
Total tous pays (or exclu)	1 882	5 072	3 190
Total tous pays (or inclus)	2 163	5 624	3 461

Source : FMI.

par des opérations sur le marché monétaire national, particulièrement l'émission de dette publique. Ainsi les gouvernements asiatiques émettent dans leur pays des bons du Trésor⁶. Le coût direct de cette politique est la différence entre la rémunération perçue sur le placement des réserves internationales et la rémunération versée sur la dette émise. Cette politique de stérilisation ne semble pas avoir eu un coût direct excessif selon la plupart des estimations effectuées⁷, mais elle n'en pose pas moins un certain nombre de problèmes.

Cette politique de stérilisation rend complexe la conduite de la politique mo-

nétaire car elle lui impose une forte contrainte. Elle fausse les indications fournies par les prix car elle retarde l'ajustement des taux de change.

L'accumulation des réserves comporte des risques et leur gestion est susceptible d'avoir des coûts implicites, dont l'évaluation se révèle complexe. Tout d'abord, ces réserves auraient pu être investies différemment, notamment dans des projets nationaux pouvant avoir un rendement supérieur à la rémunération offerte par les bons du Trésor américain. Cette différence peut être assimilée à un coût d'opportunité.

Par ailleurs, une bulle spéculative sur les marchés financiers de ces pays a tendance à se développer. Si la stérilisation est partielle, l'augmentation de la liquidité peut conduire à une hausse du prix des actifs. Ensuite, les flux d'investissements de l'étranger peuvent augmenter fortement car les inves-

6. GLICK Reuven. « Sterilization, Monetary Policy and Financial Integration ». Présentation à la conférence « Capital Flows and Asset Prices: The International Dimension of Risk », Singapour, 6 juillet 2007 ; GREEN Russell, TORGERSON Tom. *Are High Foreign Exchange Reserves in Emerging Markets a Blessing or a Burden?* Washington, D.C. : U.S. Department of Treasury, *Occasional Paper* n° 6, mars 2007 ; McCULLEY Paul et TOLOUI Ramin. « Perils of Plenty: Can Foreign Reserves Grow Forever? » *Global Central Bank Focus*, novembre 2007, PIMCO (Pacific Investment Management Company).

7. Ces estimations sont très liées aux hypothèses de calcul retenues (niveau de rémunération des bons du Trésor américain, coût de la dette intérieure émise, etc.).

tisseurs étrangers anticipent une appréciation de la monnaie de ces pays et donc une augmentation de leur gain.

Surtout, le risque d'une dépréciation du dollar US fait peser un risque significatif sur la valeur de ces réserves exprimées en monnaie nationale. Ainsi, une baisse de 10 % du dollar US réduirait à zéro le capital de la plupart des banques centrales des pays asiatiques.

L'accumulation des réserves de change bouleverse la répartition du pouvoir en matière de gestion des taux de change. En effet, l'essentiel des réserves se trouve aux mains des pays asiatiques, ce qui leur donne un réel pouvoir pour gérer à leur guise l'évolution de leur propre monnaie.

Une baisse de 10 % du dollar réduirait à zéro le capital de la plupart des banques centrales des pays asiatiques

Les fonds souverains : une volonté de gestion dynamique des réserves

Vu l'importance des sommes en jeu et les problèmes posés par leur gestion, il n'est pas étonnant de constater que les gouvernements de ces pays, comme tout investisseur financier, cherchent à accroître la rémunération des avoirs financiers et à diversifier leurs risques. En d'autres termes, les fonds souverains sont alors un moyen pour ces gouvernements de gérer de manière active leurs avoirs financiers et de répartir les richesses entre les générations.

Il n'existe pas une définition généralement acceptée des fonds souverains. Selon une définition large, il convient de considérer un fonds souverain comme étant un fonds de placement international de l'épargne nationale, sous le contrôle des États ou des banques centrales de ces États⁸. Dans la majeure partie des cas, les fonds proviennent de surplus fiscaux ou de recettes d'exportations.

Bien qu'ils aient tous un caractère public, il s'agit d'un ensemble très hétéroclite d'institutions ayant des modes d'organisation très divers et dont la date de création est variable. Aussi, toute généralisation se révèle abusive et erronée, d'autant plus que leur nombre est faible.

Le fonctionnement et la stratégie de la majeure partie de ces fonds souverains demeurent pour la plupart encore difficiles à analyser avec précision. Néanmoins, trois dimensions paraissent devoir être prises en compte pour les décrire : la transparence, l'importance des actifs et leur stratégie.

8. Certaines analyses distinguent les *sovereign wealth funds*, qui gèrent les actifs en ayant un portefeuille diversifié d'investissements, des *government investment corporations*, qui investissent directement dans des entreprises nationales ou étrangères. Ces deux types d'entités sont confondus dans cet article.

Tableau 2 — Principaux fonds souverains, fin 2007

Pays	Nom	Montant (G\$)	Création	Origine	Site Internet
Émirats arabes unis	Abu Dhabi Investment Authority (ADIA) / Abu Dhabi Investment Council (ADIC)	Entre 250 et 875	1976	Pétrole	
Norvège	Government Pension Fund	310	1990	Pétrole	www.norges-bank.no
Arabie Saoudite		250 ou +		Pétrole	
Koweït	General Reserve Fund (GRF) et Future Generations Fund (FGF)	Entre 160 et 250	1953	Pétrole	
Singapour	Government Investment Corporation (GIC) et Temasek Holdings	100 ou + 100 ou +	1981		www.gic.com.sg www.temasekholdings.com.sg
Chine	China Investment Corporation	200	2007		
Russie	Oil Stabilization Fund	130	2008	Pétrole	
France	Fonds de réserve des retraites	47	2001		www.fondsdereserve.fr
Australie	Australian Future Fund	42	2004		www.futurefund.gov.au
Qatar	Qatar Investment Authority	40	n.d.	Pétrole	
Libye	Oil Reserve Fund	40	n.d.	Pétrole	
États-Unis	Alaska Permanent Reserve Fund	35	1976	Pétrole	www.apfc.org
Brunei	Brunei Investment Reserve Fund	30	1983	Pétrole	
Algérie	Reserve Fund	25	n.d.	Pétrole	
Corée du Sud	Korea Investment Corporation	20	2005		www.kic.go.kr
Malaisie	Khazanah National BHD	18	1993		www.khazanah.com.my
Kazakhstan	Kazakhstan National Fund	18	2000		
Canada	Alberta Heritage Savings Trust Fund	15	1976	Pétrole	www.finance.alberta.ca
Taiwan	Taiwan National Stabilisation Fund	15	2000		
États-Unis	New Mexico State Investment Office Trust Funds	15	1958		www.sic.state.nm.us
Iran	Oil Stabilization Fund	12	1999	Pétrole	
Nigeria	Excess Crude Account	11	2004	Pétrole	
Nouvelle-Zélande	New Zealand Superannuation Fund	10	2003		www.nzsuperfund.co.nz
Chili	Economic and Social Stabilization Fund	10		Cuivre	
	Pension Reserve Fund	1		Cuivre	
Botswana	Pula Fund	5 ou +			
Total		1 900-2 600			

N.B. : Les fonds Dubai International Capital et Istithmar de Dubaï et Mubadala d'Abou Dhabi (Dubai et Abou Dhabi sont membres des Émirats arabes unis) pourraient être intégrés dans ce groupe mais les montants gérés ne sont pas publics. Bien qu'il ne soit pas pris en compte dans les tableaux établis par les institutions anglo-saxonnes, le Fonds de réserve des retraites (France) est inclus car il peut être considéré comme un fonds souverain.

G\$ = milliards de dollars US.

Sources : Deutsche Bank, McKinsey, FMI, Merrill Lynch.

— **La transparence** : en raison de la structure politique et du mode de fonctionnement des marchés financiers dans leur pays d'origine, la gouvernance et la transparence de certains de ces fonds ne correspondent pas aux standards internationaux. Ainsi, le fonds de l'Arabie Saoudite est très discret sur sa stratégie et sur son allocation d'actifs⁹. À l'inverse, le fonds néo-zélandais publie une information détaillée sur sa stratégie et ses investissements.

— **Les montants gérés** : huit fonds, dont la majorité a été alimentée par les exportations de pétrole, gèrent plus de 100 milliards de dollars US alors que certains fonds gèrent moins d'un milliard de dollars US¹⁰. Les différences de montants gérés peuvent résulter en partie de leur ancienneté. Certains fonds sont relativement anciens puisqu'ils ont été créés dans les années 1950. À l'inverse, le fonds chinois et le fonds russe ne sont pas encore opérationnels, ce qui empêche d'avoir une vision claire de leur mode de fonctionnement¹¹.

— **La stratégie** : les objectifs et la mise en œuvre de la stratégie d'investissement des fonds souverains sont variés. Ils peuvent gérer en direct ou déléguer la gestion de leurs actifs à des gérants de fonds que sont des sociétés de gestion traditionnelles ou spécialisées comme des *hedge funds* ou des sociétés de *private equity*¹². Le fonds norvégien est géré par la Banque centrale norvégienne et aussi par délégation par une cinquantaine de sociétés de gestion norvégiennes et étrangères. La politique de gestion est prudente, avec un profil à la fois défensif et diversifié, limitant les participations à moins de 5 % et ayant déterminé un *benchmark*. Ce dernier fonds obéit à des règles, formalisées en 2004, relativement strictes en termes d'éthique.

Les fonds souverains ne sont pas les uniques investisseurs gérant les surplus accumulés par ces pays, notamment dans le cas des pays du Moyen-Orient. Bien qu'il soit difficile de retracer les différents canaux internes à ces économies, plusieurs acteurs ou entités ont bénéficié de ces réserves. Outre les banques centrales, certains particuliers ou certaines entreprises disposent de réserves financières leur permettant d'être des investisseurs de premier plan au niveau mondial. Ainsi, la concentration du pouvoir économique et politique dans certains pays arabes a favorisé l'émergence de fortunes personnelles considérables qui sont gérées de manière active au niveau mondial.

9. D'après les estimations de McKinsey, les actifs seraient investis à plus de 50 % en actions.

10. À titre de comparaison, le fonds de pension du secteur public le plus important aux États-Unis est CalPERS, qui gère 260 milliards de dollars US.

11. D'après les informations disponibles, le fonds chinois ne compterait investir qu'un tiers de ses actifs en dehors de la Chine, en évitant les secteurs stratégiques (transport aérien, pétrole et télécommunications) et la détention de parts significatives de capital.

12. Le terme anglais *private equity* désigne les titres financiers de sociétés qui ne sont pas cotées sur un marché, par opposition à *public equity*, qui désigne des titres qui ont fait l'objet de procédures de cotation publique sur un marché (NDLR). En juin 2007, le fonds chinois a pris une participation sans droit de vote de trois milliards de dollars US dans la société américaine de *private equity* Blackstone, à l'occasion de son introduction en Bourse. Quelques mois après, Blackstone a annoncé l'acquisition de 20 % de la China Bluestar Corp., une entreprise chinoise de premier plan dans le secteur de la chimie. Entre la date de l'introduction et le 31 octobre 2007, la valeur de l'action de Blackstone a baissé de 30 %.

Tableau 3 — Entités investissant les pétrodollars à l'étranger, fin 2007

Catégories	Types	Exemples
Fonds gouvernementaux (1 500-1 800 G\$)	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds souverains • Sociétés d'investissement publiques 	Abu Dhabi Investment Authority Norway Government Pension Fund Russia Oil Stabilization Fund Mubadala Istithmar Dubai International Capital
Banques centrales (500 G\$)		Agence monétaire saoudienne Banque centrale de Norvège
Fortunes privées (1 500 G\$)		Prince Alwaleed Bin Talal Al Saud (20,3 G\$) Nasser Al-Kharafi (11,5 G\$) Mohammed Al Amoundi (8,0 G\$) Abdul Aziz Al Ghurair (8,0 G\$) Maan Al Sanea (7,5 G\$)
Investissements directs à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> • Sociétés publiques • Sociétés privées 	Saudi Basic Industries Corp. Etisalat Dubai Port World Mobile Telecommunication Company (MTC) National Bank of Kuwait Orascom
<p><i>N.B :</i> Le terme « fonds souverains » désigne communément à la fois les « fonds souverains » et les « sociétés d'investissement publiques » distingués dans ce tableau. G\$ = milliards de dollars US.</p>		

Source : McKinsey.

En supposant un maintien des déséquilibres commerciaux aux niveaux actuels, les pays émergents devraient continuer à accumuler des réserves financières. Simultanément, ces pays devraient continuer à chercher à gérer de manière plus active et plus risquée afin d'obtenir un couple rendement/risque optimal.

Selon Merrill Lynch, à l'horizon de 10 ans, les réserves officielles passeraient d'environ 5 100 à 10 000 milliards de dollars US. Les fonds souverains, qui s'élèvent à environ 2 000 milliards de dollars US, atteindraient entre 15 000 et 17 500 milliards de dollars US.

À titre de comparaison, les marchés financiers mondiaux sont évalués actuellement à environ 100 000 milliards de dollars US¹³. Les fonds souverains, qui représentent 2 % des marchés, en représenteraient environ 9 % dans 10 ans¹⁴. Ces pourcentages doivent être appréciés en tenant compte du fait que seule une partie des titres inclus dans la capitalisation des marchés est réellement échangée. D'un point de vue purement quantitatif, le poids de ces fonds ne serait pas négligeable. Mais l'impact de ces fonds souverains dépendra en grande partie de leur stratégie d'investissement.

13. Ne sont pas pris en compte les marchés immobiliers dans lesquels les fonds notamment du Moyen-Orient sont de gros investisseurs.

14. En supposant, pour les marchés financiers, un taux de croissance moyen annuel de 7,5 % (effet valeur + apport de liquidités).

Si l'on suppose que la stratégie des fonds souverains cherche à être plus risquée que la gestion des réserves de change, les fonds devraient privilégier les actions et les obligations du secteur privé. L'impact de leur stratégie d'investissement sur la liquidité des marchés et les rendements des différents types d'actifs n'est pas aisé à déterminer. Sous certaines hypothèses, une baisse de la prime de risque des actions ¹⁵ et une hausse du rendement des obligations ¹⁶ pourraient se produire.

En termes de devises, il est raisonnable d'anticiper une baisse de la part relative des investissements libellés en dollars US au profit des investissements libellés dans d'autres devises. Jusqu'à présent, la détention de la majeure partie des réserves dans des actifs libellés en dollars US n'était pas aussi risquée qu'il n'y paraît. En effet, le lien fixe entre, d'une part, la monnaie de la plupart des pays asiatiques et des pays exportateurs de pétrole et, d'autre part, le dollar US enlève tout risque de change associé à la détention d'actifs libellés en dollars US. Ce sont donc bien les tensions sur les taux de change et les évolutions anticipées à moyen terme qui, si l'on suppose que les stratégies de couverture sont impossibles, transforment l'appréciation des risques.

Les fonds souverains peuvent adopter une stratégie plus active en investissant de manière directe, ce qui est susceptible de provoquer des réactions protectionnistes de certains gouvernements occidentaux. En effet, le manque de transparence de certains de ces fonds et leur lien avec les autorités gouvernementales de leur pays d'origine sont les principales critiques qui leur sont adressées. Jusqu'à présent, leur politique d'investissement direct a été relativement prudente et bien accueillie, dans la plupart des cas, par les sociétés cibles. En particulier, les fonds souverains semblent devoir jouer un rôle de premier plan dans le soutien aux entreprises financières occidentales qui sont durement touchées par la crise financière actuelle ¹⁷. Mais, ceci pourrait représenter à terme un sujet de controverses si ces fonds étaient amenés à prendre des parts significatives dans le capital de certaines sociétés

15. La prime de risque des actions mesure la différence entre la rentabilité attendue des actions et celle de l'actif sans risque (obligation d'État).

16. À l'inverse, à la fin 2006, les banques centrales asiatiques détenaient environ 70 % de leurs réserves en bons du Trésor américain et aux autres bons d'entités publiques américaines. Ces achats, durant les années récentes, ont permis de maintenir des taux d'intérêt particulièrement bas aux États-Unis (par exemple, selon certaines estimations, l'impact a été une baisse d'environ 0,5 point du taux d'intérêt en 2006).

17. Ainsi, les investissements (EADS, AMD, Sony, Citigroup, etc.) effectués par les différents fonds d'investissement des Émirats arabes unis, en particulier Dubaï et Abu Dhabi (Mubadala, Istithmar, Dubai International Capital, Abu Dhabi Investment Authority...) n'ont pas rencontré d'opposition. En outre, l'Agence d'investissement du gouvernement de Singapour (GIC) a investi 6,6 milliards d'euros sous forme d'obligations convertibles dans la banque suisse UBS. Un second investisseur stratégique du Moyen-Orient, dont l'identité n'a pas été révélée, a apporté 1,2 milliard d'euros. Par ailleurs, le fonds souverain chinois, qui a investi pour un montant de cinq milliards de dollars US, détiendra 9,9 % du capital de Morgan Stanley. Enfin, le fonds souverain Temasek, de Singapour, est entré à hauteur de 10 % dans le capital de Merrill Lynch. Dans tous les cas, il semble que les fonds souverains seront des investisseurs passifs et n'auront pas de droit de regard sur la gouvernance des établissements financiers.

occidentales, et à jouer un rôle actif en tant qu'actionnaire ou à chercher à acquérir le savoir-faire de celles-ci ¹⁸.

Les fonds souverains : l'arbre qui cache la forêt ?

Les fonds souverains sont une conséquence des déséquilibres commerciaux entre les pays développés, et certains pays en voie de développement et les pays exportateurs de pétrole. Leur rôle futur doit être replacé dans une perspective plus large intégrant la gestion des réserves de change et l'évolution des parités. La persistance de déséquilibres commerciaux provoque des tensions de plus en plus fortes sur les taux de change, en particulier celui du dollar US. En outre, les réserves accumulées par les pays exportateurs de pétrole et certains pays asiatiques vont bouleverser les rapports de forces dans la gouvernance économique mondiale.

Certains pays arabes pourraient abandonner le système de parité de change fixe qui lie leur devise au dollar US. En effet, la faiblesse de la devise américaine provoque un double problème pour les économies du Golfe ¹⁹ : elle provoque un regain d'inflation liée à l'augmentation du prix des importations, notamment de produits agricoles, et réduit les gains libellés en monnaie nationale, liés à la hausse des prix du pétrole. En outre, la politique monétaire de ces pays se trouve étroitement liée à celle des États-Unis afin de maintenir quasiment fixe le taux de change avec le dollar US.

Par ailleurs, le Japon, la Chine et la Corée du Sud ont annoncé leur volonté de mettre en commun une partie des réserves de change afin de soutenir les monnaies victimes d'attaques spéculatives. Ainsi, la Chine redoute qu'une hausse rapide de sa monnaie soit néfaste à la croissance et ne provoque des flux de capitaux spéculatifs incontrôlables. Cependant, les pressions à la réévaluation du yuan se font de plus en plus insistantes.

Si les pays asiatiques maintiennent leurs taux de change stables, notamment pour que les exportations soutiennent leur croissance, ils continueront d'accumuler des excédents. S'ils décident de laisser leurs monnaies s'apprécier, leur capacité à exporter pourrait être réduite, mais le pouvoir d'achat de leur monnaie nationale sera accru. L'accent sera alors mis sur une croissance plus autocentrée, c'est-à-dire reposant sur la demande intérieure.

18. Ainsi, la société Dubai Port World a été contrainte de vendre à AIG International la gestion des six grands ports américains effectuée par la société P&O qu'elle avait rachetée en 2006 pour 6,8 milliards de dollars US. De manière identique, la société publique China National Offshore Oil Corporation avait été empêchée, en 2005, de racheter la société américaine Unocal. Aux États-Unis, une nouvelle législation stipule que les rachats d'entreprise par des sociétés étrangères publiques doivent être systématiquement soumis au Committee on Foreign Investment in the United States (CFIUS). La chancelière allemande a déclaré récemment que le gouvernement allemand souhaite encadrer l'investissement des fonds souverains dans les sociétés allemandes.

19. SETSER Brad. « The Case for Exchange Rate Flexibility in Oil-Exporting Economies ». *Policy Brief*, n° PB07-8, novembre 2007, Peterson Institute for International Economics.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- AERNI Victor, JUNIAC Christian (de), HOLLEY Bruce et TJUN Tang. *Tapping Human Assets to Sustain Growth. Global Wealth 2007*. Boston : The Boston Consulting Group, 2007.
- ARTHUIS Jean et alii. *Le Nouvel « Âge d'or » des fonds souverains au Moyen-Orient*. Paris : Sénat, rapport d'information n° 33 (Commission des finances), octobre 2007.
- DNB (De Nederlandsche Bank). « Sovereign Wealth Funds: Threat to Financial Stability? » *DNB Quarterly Bulletin*, septembre 2007.
- HAFDHI Riadh El. « Sud-Nord : les fonds souverains Roi ». *Éclairages (Crédit Agricole)*, décembre 2007, pp. 8-12.
- JEN Stephen. *How Big Could Sovereign Wealth Funds Be by 2015?* New York : Morgan Stanley Research, 3 mai 2007.
- KERN Steffen. *Sovereign Wealth Funds: State Investments on the Rise*. Francfort : Deutsche Bank Research, 10 septembre 2007.
- LYONS Gerard. *State Capitalism: The Rise of Sovereign Wealth Funds*. Washington, D.C. : U.S. Senate, Committee on Banking, 13 novembre 2007.
- McKINSEY&COMPANY. *The New Power Brokers: How Oil, Asia, Hedge Funds, and Private Equity Are Shaping Global Capital Markets*. San Francisco : McKinsey Global Institute, octobre 2007.
- MERRILL LYNCH. « The Overflowing Bath-tub, the Running Tap and SWFs ». *Global Economics*, 5 octobre 2007.
- ROZANOV Andrew. « Who Holds the Wealth of Nations? » *State Street Global Advisors*, août 2005.
- TRUMAN Edwin M. « Sovereign Wealth Funds: The Need for Greater Transparency and Accountability ». *Policy Brief*, n° PB 07-6, août 2007, Peterson Institute for International Economics.
- TRUMAN Edwin M. « Sovereign Wealth Fund Acquisitions and Other Foreign Government Investments in the United States: Assessing the Economic and National Security Implications ». Allocution devant le Committee on Banking, Housing and Urban Affairs du Sénat américain, Washington, D.C., 14 novembre 2007.

À moyen terme, l'appréciation tendancielle des taux de change réels paraît inéluctable, notamment face au dollar US. La baisse du taux de change du dollar US entraînera des transferts de richesse entre les États-Unis et les pays créanciers, notamment les pays asiatiques et les pays exportateurs de pétrole. En effet, ces derniers verront baisser la valeur exprimée en leur monnaie de leurs avoirs libellés en dollars US. En outre, les réajustements de parité pourraient s'effectuer sans doute de manière brutale et avec de fortes amplitudes ²⁰.

Enfin, le développement de ces économies s'accompagne de l'émergence d'entreprises disposant de capacités financières leur permettant de prendre des participations dans des sociétés occidentales, voire d'envisager la possibilité de les racheter ²¹.

20. KRUGMAN Paul. « Will there Be a Dollar Crisis? » *Economic Policy*, juillet 2007, pp. 435-487.

21. Aujourd'hui, la moitié des entreprises multinationales sont originaires des pays en voie de développement, contre 10 % en 1990. Néanmoins, le total des actifs étrangers détenus par des multinationales issues des pays en voie de développement équivalait à ceux détenus par General Electric, la plus grande multinationale mondiale.

Globalement, le poids financier des pays en voie de développement ira en s'accroissant dans les années futures. Vu les disparités dans les réserves accumulées et la volatilité des marchés financiers, les pays en voie de développement devraient connaître des évolutions contrastées. Ainsi, la situation de certains pays d'Europe de l'Est apparaît plus fragile et pourrait déboucher sur des crises financières ²². Cependant, quelles que soient les stratégies suivies par les fonds souverains, le rôle accru des pays asiatiques et des pays pétroliers sur les marchés financiers internationaux semble irréversible.

22. BEMS Rudolfs, SCHELLEKENS Philip. *Finance and Convergence: What's Ahead for Emerging Europe?* Washington, D.C. : FMI, document de travail n° 07/244, 2007.

ERRATUM - N° 337 - JANVIER 2008

Une erreur s'est glissée en page 16 du numéro 337 de *Futuribles* (janvier 2008), dans l'article de Viviane du Castel et Faouzi Bensebaa, « Russie : l'arme énergétique ». Dans le paragraphe consacré à l'accord de partage de production Sakhaline 2, il faut lire :

« Les réserves avérées sont évaluées à 126 millions de tonnes de pétrole et à **633 milliards de m³** de gaz » (et non 633 m³).

Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour cette erreur.

Futuribles

Emilio Fontela : la prospective, un mode de vie

PAR ANDRÉ GABUS ¹

Emilio Fontela — dont l'intelligence et l'humilité n'avaient d'égale que son immense générosité humaine — s'est éteint le 27 juillet 2007, à l'âge de 69 ans, des suites d'un cancer, laissant un vide important dans les nombreuses organisations — universités, associations, think-tanks, etc. — dans lesquelles il était fortement impliqué : ainsi dans l'association Futuribles International dont il était depuis très longtemps administrateur, et dans la revue Futuribles à laquelle il contribua comme auteur et membre du comité d'orientation. André Gabus, ami et collaborateur de longue date d'Emilio Fontela, lui rend ici hommage, soulignant l'apport qui fut le sien en matière économique, et surtout sa capacité à allier judicieusement les démarches prévisionnelles (notamment les modèles économétriques) et prospectives (en particulier la méthode des scénarios).

Outre l'analyse des prix relatifs propre à Emilio Fontela, André Gabus montre comment celui-ci a su mettre la connaissance économique au service de l'exploration des futurs possibles ; il rappelle le rôle joué par Emilio Fontela dans l'analyse de la mondialisation et des effets pervers du « tout-marché » ; il présente enfin la manière dont Emilio Fontela mettait la prospective au service de « la maîtrise des destins sociétaux ». H.J. ■

1. Consultant international, auteur de *L'Économie mondiale face au climat* (Paris : L'Harmattan, 2003). Cet article en hommage à Emilio Fontela repose sur des témoignages recueillis auprès d'anciens collègues et amis d'Emilio Fontela ; il fait suite, notamment, à la table ronde organisée en sa mémoire dans le cadre de la sixième rencontre internationale « Éthique, finance et responsabilité », organisée par l'Observatoire de la finance (Genève, 14-15 septembre 2007).

Le début de la vie professionnelle d'Emilio Fontela a coïncidé avec l'introduction de la prospective en Europe dans les années 1960. Ce fut une coïncidence heureuse aussi bien pour le jeune économiste qu'il était que pour l'essor de l'exploration des futurs possibles, auquel il contribua, tant en Europe qu'au plan mondial. En effet, la prospective a été et est restée à la fois le principal centre d'intérêt et d'activité d'Emilio Fontela pendant plus de 40 ans et le domaine où son extraordinaire capacité d'innovation intellectuelle a trouvé son champ d'application le plus fertile.

Emilio Fontela a été un économiste et un chercheur de grande classe, en fait un des très grands chercheurs de notre temps. Il était un économiste « technique » au sens large du terme. Il s'intéressait à la théorie, aux méthodes et aux applications — en fait, il était un grand innovateur en matière de méthode d'analyse et de prévision. Toutefois, pour lui, théorie et méthodes étaient inséparables de données quantitatives et connaissances qualitatives de ce qui se passe vraiment dans l'économie, et dans la société en général. Une partie importante de sa réputation scientifique se fondait sur ses travaux dans le domaine de l'économétrie. Sa vraie force a néanmoins résidé dans sa capacité à combiner la spécialisation et la précision de l'économétrie avec l'analyse quantitative et les approches qualitatives multidisciplinaires.

La dimension sociale l'a toujours intéressé. Avec le temps, elle l'occupait cependant davantage, consi-

dérant notamment l'éthique et les questions politiques comme un cadre incontournable de l'économie.

Les prix relatifs

Comme l'indiquait si bien Emilio Fontela, la relation entre économie et technologie, entre société d'aujourd'hui et de demain, passe par les prix. Il aimait à rappeler : lorsqu'un phénomène de rareté se manifeste et s'accroît dans le temps, ce sont les prix qui doivent contrôler principalement son évolution. Lorsque les prix, par leur hausse, signalent clairement que l'offre ne parviendra pas à satisfaire la demande,

la technologie est appelée à la ressource : rien n'est plus stimulant pour la créativité scientifique et technologique que la perspective d'une rareté croissante. On le voit aujourd'hui avec les prix du pétrole et l'essor pris par les énergies de substitution, en particulier les sources renouvelables.

Les prix, initialement et fondamentalement conséquences de l'offre et de la demande, peuvent ainsi devenir aussi parties prenantes dans des enchaînements causaux. Ce constat (il)logique — des effets devenant causes et *vice versa* — n'avait pas échappé à sa sagacité, et devait retenir toute son attention dans ses recherches et applications de l'analyse structurale, un des outils de l'architecte de la pensée qu'était Emilio Fontela, et qu'il devait ajouter aux mathématiques dans sa panoplie pour s'impliquer dans le monde réel.



Emilio Fontela (1938-2007)

À propos du respect de l'environnement en général et des énergies propres en particulier, ces mêmes prix revêtaient pour lui également un rôle pivot, dès lors que la régulation réglementaire est impuissante ou simplement inapplicable du fait, par exemple, de la mondialisation dans sa teneur actuelle. À défaut, régulation fiscale ou contingente avec permis d'émissions négociables revient à internaliser le coût des pollutions et, par contrecoup, à modifier la structure finale des prix relatifs des biens : le prix d'un bien par rapport à celui d'un autre devra désormais reproduire mieux que par le passé le poids des différentes émissions de chacun de ces biens. La demande de ceux qui sont fortement émetteurs sera ainsi freinée par la main invisible du marché.

Les prix relatifs entre biens, entre biens et services ont été au cœur de multiples analyses, réflexions prospectives et impulsions données à son entourage par Emilio Fontela dès le début de ses activités professionnelles. En marge du programme ACT d'aide aux entreprises pour penser leur avenir ², il se distingua par un de ses premiers articles sur le sujet il y a plus d'une quarantaine d'années ³. À l'époque, Jean Fourastié mobilisait les esprits par sa future économie des services. Avec des revenus

croissants et des prix à la baisse pour les produits manufacturés, les dépenses des consommateurs devaient se porter de plus en plus vers l'acquisition de services à la personne sous ses multiples formes. Des opportunités devaient néanmoins s'ouvrir à l'industrie pour s'opposer à une tendance de prix fatale à la rentabilité des entreprises manufacturières, à savoir parvenir à incorporer dans le produit davantage de service au consommateur ou à l'entreprise. Les tarifs des garagistes augmentant, les constructeurs automobiles proposèrent des véhicules à entretien réduit, même si l'acheteur devait en payer le prix — cela certes après bien des années. L'industrie alimentaire s'adapta sans doute plus rapidement sur ce plan. Sous l'impulsion d'Emilio Fontela, le groupe de technico-économie de l'alimentation ⁴ du centre de recherche Battelle, à Genève, lança sous le titre de *Convenience Foods*, un programme de recherche appliquée auquel adhèrent pratiquement tous les grands de la branche.

Ce succès de la recherche sous contrat multiclient avait été précédé par une avancée en économétrie appliquée. Grâce au développement de statistiques détaillées sur la consommation des ménages dans les années 1960 et surtout à la conjugaison des efforts de Richard

2. *Aids to Corporate Thinking* (ACT), un programme de prospective sur l'environnement de l'entreprise souscrit en 1965-1969 par les plus grandes sociétés des deux côtés de l'Atlantique auprès des centres de Columbus et de Genève du Battelle Memorial Institute. Ce programme fut continué au plan européen sous le titre *Explor*, en association avec *Invest* et *Sociometrica* (ce dernier projet traitant du profil des consommateurs de demain) et, plus tard, par *Multitrade* (sur le commerce international).

3. FONTELA Emilio, GABUS André et VELAY Clément. « Un modèle pour l'analyse de sensibilité de la consommation ». *Économie appliquée*, tome XIX, n° 2, 1966.

4. Dirigé par feu François Revillard, ami d'Emilio Fontela.

Stone, prix Nobel d'économie, d'Emilio Fontela, directeur du Département d'économie appliquée de Battelle, à Genève, et d'André Duval, alors chef du centre de calcul et d'analyse numérique de cette même entité de recherche, la mise en équations et la résolution d'un système complexe des dépenses du consommateur débouchèrent sur un instrument de prévision robuste et convaincant ⁵.

Entre autres résultats, la mise en évidence mathématique que la margarine était le beurre du pauvre peut faire sourire aujourd'hui. Il n'empêche que les paramètres qui caractérisaient cette matière grasse comme un bien inférieur (c'est-à-dire un bien à consommation stagnante, voire moindre, en phase de revenus croissants) permettaient de prévoir que, en une décennie ou deux, l'augmentation du pouvoir d'achat ferait sans doute disparaître pratiquement la margarine du panier de la ménagère. Convaincu de la menace, l'économiste en chef du plus grand producteur de margarine alerta son conseil d'administration ; la composition de la margarine fut peu à peu modifiée pour atténuer sa nocivité pour la santé publique, le consommateur en fut largement informé et le producteur en question (comme ses concurrents qui lui emboîtèrent le pas) évita sans doute des pertes de marché importantes. La prise de conscience généralisée que le beurre n'était pas bon pour les artères aida aussi certainement à ce redressement (sans parler de la perte de saveur

des beurres d'antan que l'industrie laitière ne parvint pas à préserver !).

Dans l'exercice de persuasion réussi d'Emilio Fontela qui vient d'être évoqué, la rigueur mathématique ne fut peut-être pas le seul argument. Comme le relevait récemment une de ses anciennes collaboratrices, « le charme, le sourire d'Emilio, assorti d'un intellect extraordinaire, faisait de lui un adversaire redoutable dans tout débat ou confrontation d'idées. [...] il obligeait ainsi les autres à redéfinir ou reconsidérer même le raisonnement de base le plus simple de leur argumentation ⁶. »

La connaissance économique au service de la prospective

De par ses contacts avec les industriels de son époque, Emilio Fontela s'intéressa aux échanges de biens et services entre les différents secteurs de l'économie. Ces échanges étaient le miroir des technologies dominantes du moment. À la fois reflet et moteur du changement de société, ils concouraient aussi — plus prosaïquement — à la richesse nationale, à la formation de la valeur ajoutée et entraînaient ainsi dans le cadre de la comptabilité nationale, discipline qu'Emilio Fontela fut appelé par son ami Luigi Solari à enseigner à l'université de Genève.

Emilio Fontela a été nommé professeur à l'université de Genève en 1974, à 36 ans, ce qui fait certaine-

5. Sous l'appellation de « système linéaire de dépenses ».

6. Extrait d'un témoignage de Jeannie Middleton, mathématicienne, ancienne chercheur à Battelle-Genève, conseillère de Merrill Lynch Bank.

ment de lui un des plus jeunes professeurs que la Faculté des sciences économiques et sociales et le Département d'économétrie aient comptés. Responsable, dans ce département, des enseignements de « Comptabilité nationale, analyse entrées / sorties et modélisation », il a — par sa manière d'enseigner et de mettre en évidence les liens entre divers aspects de l'économie, et par sa capacité à jeter des ponts avec d'autres disciplines — largement dépassé ces matières pour transmettre une vision personnelle de l'économie.

Il a participé à de nombreuses discussions au niveau international dans le domaine de la comptabilité nationale et y a certainement laissé son empreinte, notamment dans les réflexions sur la mesure de la valeur ajoutée à prix constants. Ces réflexions l'ont amené à développer un système complet de mesure de l'origine de la productivité totale des facteurs qui repose sur le progrès technique et sa diffusion, qui se fait à travers l'évolution des prix relatifs et des effets d'externalités positives de *spillover* ⁷. De tels travaux se référaient à l'analyse des systèmes entrées / sorties, qui a été un des autres points forts des recherches d'Emilio Fontela, mais là encore il a su dépasser ce cadre de raisonnement, souvent limité aux systèmes de production, pour en intégrer les résultats dans la répartition des gains de l'innovation ⁸.

Ces contributions à la science économique ont été précédées ou accompagnées de projets au service de l'industrie ou du secteur des services comme le tourisme.

Parmi ces projets, le programme *Explor*, utilisant des modèles d'analyse des systèmes entrées / sorties (*input / output*) des économies européennes pour réaliser des prévisions macroéconomiques et sectorielles (dites mésoéconomiques), constitua l'un des premiers points de rencontre multidisciplinaire à Battelle : les ingénieurs utilisaient les prévisions sectorielles pour cadrer leurs projections de demande de biens et services industriels spécifiques, les économistes tenaient compte des résultats des études de marché, de faisabilité ou de veille technologique réalisées par les technico-économistes pour faire évoluer les « coefficients techniques » des matrices entrées / sorties des modèles mésoéconomiques ⁹.

Ainsi, sous l'impulsion d'Emilio Fontela, naquit la première tentative d'articuler les niveaux mésoéconomique et microéconomique par l'analyse *input / output* pour une branche industrielle fortement intégrée, en l'occurrence l'industrie chimique. Le modèle de prévision « *Input / output* chimie » (*I/O* chimie) présentait la particularité d'être exprimé en unités physiques, contrairement aux modèles mésoéconomiques calculés en valeurs ;

7. Par effet de *spillover*, on entend les effets positifs de la recherche-développement d'un secteur sur la productivité d'un autre secteur.

8. Extrait d'un témoignage de Gabrielle Antille Gaillard, professeur à l'université de Genève (Département d'économétrie) et directrice du Laboratoire d'économie appliquée.

9. Extrait des témoignages de Michel De Vos (chimiste, ancien directeur adjoint du Département d'économie appliquée de Battelle-Genève, ancien professeur au Département d'économétrie de l'université de Genève) et Claude Massetti (énergéticien, ancien chercheur à Battelle-Genève).

ainsi, dans ce modèle pour une seule branche, les coefficients techniques sont « doublement » techniques et le modèle résultant est en flux physiques directement interprétables par les décideurs industriels.

Outre des orientations générales, chacune des sociétés clientes du projet I/O chimie trouvait dans ce programme un cadre de cohérence pour comparer des stratégies d'investissement, d'approvisionnement et de *marketing*, dans le cadre des environnements techniques et économiques très différents qu'ils pouvaient envisager.

Les entrées des différentes sous-branches de la chimie comprenaient à la fois les matières premières chimico-énergétiques (pétrole, charbon) et la fourniture d'énergie (dont le nucléaire). L'introduction des prix et de leurs variations dans le modèle quantitatif fit que les crises pétrolières qui suivirent la première surprisent un peu moins l'industrie quant à leurs conséquences économiques. Des réflexions antérieures sur les changements dans la structure des prix relatifs des produits intermédiaires et la diffusion des technologies portèrent alors leurs fruits¹⁰.

Des interdépendances économiques aux interdépendances globales

Le « choc pétrolier » des années 1970 apporta des changements structurels profonds. Les pères

mesurables usuels et les modèles de prévision furent remis en cause. Ce fut un moment important pour les économistes de reconsidérer certains des principes de leur science, ainsi que les politiques économiques que celle-ci avait inspirées pendant des décennies. C'est à cette époque que se produisit le passage du keynésianisme à outrance au monétarisme et « friedmanisme » aussi intolérants que le furent les doctrines précédentes, le passage de l'interventionnisme étatique au « tout-marché », le passage de la coopération entre pays industrialisés et pays en développement à la confrontation et à la crise d'endettement international. L'enseignant et conseiller Emilio Fontela se méfia assez rapidement du réductionnisme qui voulait limiter la politique des pouvoirs publics, et notamment celle des banques centrales, à une simple application de la théorie quantitative de la monnaie. Pour lui, l'heure était au contraire à une meilleure prise en compte de la complexité.

Les modèles économiques n'avaient pu fournir que des vues partielles de la transformation de la société contemporaine. Dès le premier choc pétrolier — cette collision entre événements et tendances —, la prise en compte de scénarios alternatifs s'imposa et, avec eux, la nécessité de disposer d'outils de prospective permettant leur simulation. L'aide à la décision se tourna alors davantage que par le passé vers le jugement d'experts. Il s'agit dès lors d'intégrer les intuitions privilégiées de ces derniers sur la globalité du système « monde » dans

10. FONTELA Emilio et GABUS André. « Forecasting Technical Coefficients and Changes in Relative Prices ». In CARTER Anne P. et BRODY Andrew (sous la dir. de). *Applications of Input-Output Analysis*. Amsterdam / Londres : North-Holland Publishing Company, 1969.

la connaissance du fonctionnement des sous-systèmes particuliers constitutifs de cette même réalité globale.

C'est à cette époque que le Club de Rome mobilisa les meilleures intelligences. Il se fit remarquer surtout par l'application de la dynamique des systèmes de Jay Forrester qui déboucha sur l'identification des limites à la croissance ; pour la première fois, la question de la gestion mondiale des ressources naturelles était clairement posée. Avec Hasan Ozbekhan, le même Club de Rome proposa aussi à la pensée prospective ce préalable moins remarqué : une réflexion sur la problématique mondiale, cette « dissonance » entre un avenir souhaitable et un avenir probable pour notre planète.

Emilio Fontela emprunta cette seconde voie où il s'agissait de s'attacher plus à la compréhension des problèmes et à leurs interrelations qu'à leur seule anticipation. Sous son impulsion, la fondation Battelle lança l'enquête dite Dematel sur la perception des problèmes mondiaux par les porteurs de responsabilités¹¹. Pour l'analyse des résultats, s'inspirant de *l'Interpretive Structural Modelling*¹², il proposa une méthode d'analyse structurale permettant

notamment de distinguer, entre les problèmes, ceux constituant des leviers de solutions, et ceux représentant plutôt des objectifs et des aspirations. L'approche d'Emilio Fontela fut par la suite appliquée au développement régional en France et en Espagne¹³ ; elle a aussi été appliquée et encore récemment développée au Japon, et à Taiwan¹⁴.

À propos du développement régional, Emilio Fontela a su apporter intelligence et dynamisme aux réflexions et programmes d'aménagement du territoire. Sollicité à de nombreuses reprises pour contribuer aux travaux du Collège des techniques avancées et de l'aménagement du territoire, animé par Jacques Bloch-Morhange et Serge Antoine, il a pu enrichir de façon essentielle une politique qui a façonné le développement du territoire français pendant plusieurs décennies¹⁵.

La plus grande importance accordée au jugement d'experts dans la prise de décision, évoquée ci-avant, amena Emilio Fontela à s'intéresser aussi aux outils de construction de scénarios alternatifs du futur. Avec André Duval, il développa la méthode des impacts croisés entre événements plausibles (*cross-impact analysis* initiée par Olaf Helmer et

11. *Futuribles* en rendit compte : FONTELA Emilio et GABUS André. « La problématique mondiale : l'enquête Dematel ». *Futuribles*, n° 14, mars-avril 1978.

12. WARFIELD John N. « Interpretive Structural Modelling ». In OLSEN Shirley A. (sous la dir. de). *Group Planning and Problem-solving Methods in Engineering*. New York : Wiley, 1982, pp. 155-201.

13. Notamment par son ancien collaborateur et ami Éric Morand.

14. À ce propos, consulter le site Internet <http://homepage.sunrise.ch/mysunrise/agabus/eff/endi/dematel/dematnew.html>.

15. Extrait d'un témoignage de Gérard Bloch-Morhange, ingénieur, consultant et fondateur d'Ouverture internationale (conseil stratégique en développement international dans les hautes technologies).

Selwin Enzer¹⁶⁾ au plan à la fois conceptuel et pratique, notamment pour déterminer les variables exogènes et instrumentales des modèles économétriques. Pour ces variables indépendantes, le constructeur du modèle s'efface dès lors pour laisser la parole aux acteurs. Emilio Fontela traitait encore assez récemment de l'importance des relations entre scénarios et modèles en prospective¹⁷⁾.

Qu'il s'agisse de l'application de l'analyse des impacts croisés aux scénarios de développement les plus probables (par exemple, pour l'Espagne¹⁸⁾ ou de l'analyse structurale aux problèmes mondiaux, Emilio Fontela affrontait avec curiosité les éléments du système étudié qui se révélaient être à la fois conséquences et causes et, à ce titre, étaient la source de circularités pouvant tout aussi bien informer sur le réel qu'en obscurcir la compréhension hiérarchisée¹⁹⁾. Avec André Duval, il admettait alors que

l'introduction de la dimension temps ou d'un nouvel élément non pris en compte au départ permettait le plus souvent de briser ces cycles²⁰⁾. Cela vaut en particulier pour l'ambiguïté apparente du rôle des prix évoqué en début d'article.

La complémentarité entre élaboration de scénarios (ou chaînes d'événements probables) et utilisation de modèles (ces générateurs de tendances) trouva sans doute sa consécration au début des années 1980, alors qu'Emilio Fontela devenait un des principaux architectes du grand projet *Interdependence*, conçu par la société pétrolière italienne Eni, et réalisé et développé sur une période de quatre années avec la participation active du centre de recherche de Battelle, à Genève²¹⁾. L'objectif du projet avait été d'analyser dans tous ses aspects (économiques, sociaux, technologiques, commerce international, balance des paiements, etc.), les consé-

16. L'analyse des impacts croisés, comme la méthode Delphi qui l'a précédée, est un instrument qui suppose qu'il existe dans l'esprit des experts une forme de connaissance mal structurée qui peut être raisonnablement utilisée pour anticiper des événements futurs ou leurs probabilités de survenance.

17. FONTELA Emilio. « Bridging the Gap between Scenarios and Models ». *Foresight*, vol. 2, n° 1, 2000, p. 1.

18. Dans le cadre, par exemple, du programme *Sim Spain* réalisé en 1972 pour le Commissariat au Plan espagnol par José Bure de Figueiredo, Jean-Marc Belloy et André Gabus, et développé par la suite en 1980, à la demande de la Présidence du gouvernement espagnol, pour l'Instituto Nacional de Prospectiva.

19. Sur ce questionnement logique, voir FONTELA Emilio, GUZMÁN Joaquín. « Círculos viciosos y virtuosos del desarrollo económico ». *Estudios de economía aplicada*, vol. 21-2, 2003, pp. 221-242.

20. Cette démarche était cohérente avec la contrainte identifiée alors selon laquelle, pour un exercice d'analyse d'impacts croisés respectant les lois des probabilités conditionnelles, il convenait de définir les événements sélectionnés de telle manière qu'un seul et unique effet causal puisse intervenir entre paires d'événements, la datation de l'événement facilitant une telle définition — voir DUVAL André, FONTELA Emilio et GABUS André. « Cross-Impact Analysis: A Handbook on Concepts and Applications ». In BALDWIN Maynard M. (sous la dir. de). *Portraits of Complexity: Applications of Systems Methodologies to Societal Problems*. Columbus (Ohio) : Battelle Monograph, n° 9, 1975, chapitre 21, pp. 202-222.

21. Du côté de l'Eni, il faut mentionner notamment le professeur Martino Lo Cascio et Marcello Collitti, et, dans l'équipe Battelle, à côté d'Emilio Fontela, Eugénie Sallin et Otto Hieronymi.

quences à moyen et à long terme de différents scénarios de prix de l'énergie sur les pays importateurs et les pays exportateurs de pétrole. Ce projet ambitieux a mobilisé des dizaines de chercheurs et une armée d'autres experts. Il englobait des dizaines de modèles, existants et mis à jour ou développés spécifiquement pour cette entreprise. On avait eu recours en même temps aux méthodes qualitatives précédemment évoquées. La thèse et les principales conclusions, étayées en grands détails par les résultats des simulations, étaient qu'il existait une interdépendance dynamique entre pays exportateurs et pays importateurs de pétrole, et que la stratégie optimale pour les deux groupes était une combinaison de concurrence et de coopération. Il était démontré qu'une évolution du prix du pétrole marquée par des successions alternées de « prix excessifs » et de « prix trop bas » était contraire aux intérêts à long terme des deux groupes de pays et de l'ensemble de l'économie mondiale. Ces conclusions d'il y a plus de 25 ans, vite oubliées, semblent être de nouveau de grande actualité.

La curiosité d'Emilio Fontela, tant pour les méthodes que pour leur utilisation dans l'appréhension du réel et du futur, n'avait pas de limites. Ces dernières années, l'explosion des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) devait retenir son attention. Il collabora notamment sur ce sujet avec Gérard Bloch-Morhange. Un

des résultats particulièrement originaux de cette collaboration a été « Le cube », une analyse morphologique prospective sur le développement de la téléphonie mobile de troisième génération ²².

Au cours de ces dernières années et jusqu'avant la maladie qui devait l'emporter en 2007, Emilio Fontela enseigna à l'université Nebrija, à Madrid, où il était le doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et de l'entreprise. Il y a trois domaines où il a laissé en héritage des propositions concrètes pour l'avenir : l'énergie ; les relations géostratégiques entre l'Europe et les pays de la Méditerranée ; l'émergence et la diffusion des nouvelles technologies dans une société nouvelle et durable de la connaissance ²³.

En matière d'énergie, son approche joua un rôle décisif dans la coopération entre pays des Andes (Communauté des nations andines). Par ailleurs, si la margarine avait pu être mise en équations comme le beurre des pauvres, il concevait maintenant que le pétrole puisse bien devenir le carburant des seuls riches, du fait tant de sa raréfaction que du coût qu'il faudrait un jour lui associer au titre des dégâts causés au climat. À ce propos, il écrivait à l'auteur de cet article : « Ton histoire du biocarburant à partir de plantations forestières [sous les tropiques] m'intéresse. Je suis maintenant conseiller du président Dos Santos d'Angola et je veux le convaincre de développer l'énergie

22. Réalisée pour la fondation Airtel et reprise par de nombreux instituts de recherche sur les télécommunications.

23. Extrait du témoignage de Fernando Fernández Méndez de Andés, recteur de l'université Nebrija, à Madrid, lors de la table ronde en mémoire d'Emilio Fontela dans le cadre de la sixième rencontre internationale « Éthique, finance et responsabilité » (*op. cit.*).

pour la consommation intérieure avec des solutions alternatives, laissant le pétrole pour l'exportation. À ce propos, ton projet [de conversion forestière des savanes humides des plateaux des Batéké] près de Kinshasa m'a beaucoup intéressé. » Le pétrole pour l'exportation, ailleurs et précédemment l'huile d'olive pour l'exportation... : le concept de l'économie classique des avantages comparatifs entre pays a été revisité par Emilio Fontela à la lumière du thème central qui lui était cher, celui de la modification de la structure des prix relatifs. De fait, ce thème ne cessait d'habiter ses réflexions sur les réalités d'aujourd'hui et leur devenir.

En matière de relations entre pays méditerranéens, il a proposé un traité d'union qui soit complémentaire aux accords avec l'Union européenne. À son sens, un tel projet d'accord devrait principalement traiter d'environnement, d'urbanisme, de formation continue, d'énergie et d'un développement de l'économie des savoirs.

Il eut notamment l'occasion de faire part de ses vues à ce propos lors d'une présentation finale, en mars 2007, du projet « Maroc 2030 dans l'espace Maghreb », un exercice de prospective auquel il collabora durant trois ans avec le Haut Commissariat au Plan du royaume du Maroc, notamment pour cadrer des scénarios sur l'économie marocaine et l'intégration des pays du Maghreb. Il s'y fit remarquer par ses interventions, notamment en matière de tourisme, d'énergie et

d'agriculture, et surtout par sa brillante synthèse.

En matière d'innovation dans le cadre de l'économie des savoirs, Emilio Fontela porta particulièrement son attention sur la convergence des nanotechnologies, des biotechnologies, des technologies de l'information et des sciences cognitives (les NBIC des Anglo-Saxons). Il encourageait et suivait de près les travaux sur ce sujet de Juan A. de Castro, professeur et coordinateur du Groupe de prospective et d'analyse économique internationale, à l'université Nebrija, en ayant recours aux leviers de la connaissance que sont l'analyse structurale, les chemins critiques, les graphes orientés, etc., précédemment évoqués.

La prospective comme aide à la maîtrise des destins sociétaux

Centré jusqu'ici sur les apports de la machine à penser, complexe et subtile, d'Emilio Fontela, cet hommage ne saurait cependant se limiter ainsi. Des références à des valeurs intangibles, à l'intuition, voire à l'utopie, l'habitaient tout autant que l'exercice de la seule raison.

En tant que penseur, Emilio Fontela considérait en effet que la réflexion prospective ne se limitait pas à un exercice de la raison. Selon lui, la formulation de visions d'avenir était le produit d'un travail d'équipe et de talents personnels ²⁴.

24. À ce propos et pour ce qui suit, voir notamment FONTELA Emilio, PÉREZ Marybel, GUZMÁN Joaquín et SANTOS Francisco Javier. « The Art of Entrepreneurial Foresight ». *Foresight*, vol. 8, n° 6, 2006, pp. 3-13.

Au titre du travail d'équipe, l'analyse de tendances et leur extrapolation constituaient la discipline de base dont il est largement rendu compte dans cet article, qui souligne ses contributions en matière de modèles économétriques. La consultation d'experts au travers d'instruments traitant systématiquement de leurs jugements sur la survenance d'événements, était pour lui un complément indispensable à l'identification des infléchissements, voire des ruptures, des tendances étudiées. Son implication en matière d'analyse d'impacts croisés a aussi été ici évoquée.

Au titre des talents personnels, il s'intéressait particulièrement au rôle de l'intuition. À ce propos, Emilio Fontela considérait que l'intuition avait sa place légitime dans les enchaînements logiques. Bien que les connaissances au sujet de la nature de l'intuition soient encore embryonnaires, il la considérait comme une perception au service de l'exploration du futur, comme un élément indispensable à l'anticipation de séries d'événements autrement « impensables ».

Il ajoutait la créativité qui était pour lui à la fois un processus et un don. Il n'excluait pas non plus — loin de là — les jugements de valeur. Bien que privilégiant l'exploration du futur, il accordait aussi beaucoup d'importance, mais de façon plus discrète, à la formulation

normative de l'avenir, aux futurs utopiques se construisant à partir de valeurs prédéterminées, d'états idéals pour le monde.

Cette approche très ouverte, voire artistique ²⁵, de la prospective ne l'empêchait pas de faire appel à des outils d'exercice de la rigueur, telles l'analyse structurale ou l'analyse morphologique, auxquelles on s'est déjà référé. Il considérait ces outils principalement comme des aides individuelles à la compréhension propre à chacun des problèmes complexes.

Ses rêves, Emilio Fontela les partageait : « nous avons commencé à rêver ensemble, fin des années 1970, à propos du travail, de son futur ²⁶. [...] Nous avons terminé avec l'eau, bien commun. L'enthousiasme et la curiosité [d'Emilio] l'ont amené à réfléchir à l'économie de l'eau. Sur la base de quels principes et dans le cadre de quelles conditions l'eau est et n'est pas un bien économique tel qu'il est défini par l'économie classique ? [...] Entre le travail et l'eau, nous avons surtout rêvé :

— d'une autre technologie et des limites de la compétitivité [...] Emilio a été un fervent promoteur des limites de la compétitivité et d'une économie mondiale fondée sur la coopération ²⁷ ;

— d'une autre mondialisation et de désarmer la finance [...] en dénonçant a) le détournement, opéré par

25. Il a écrit : « le prospectiviste est un artiste doué de rigueur scientifique » dans son livre *Sfide per Giovani Economisti* (Milan : Spirali / Vel, 1997, p. 10).

26. Extrait du témoignage de Riccardo Petrella, professeur émérite à l'université catholique de Louvain, rendu lors de la table ronde en mémoire d'Emilio Fontela (sixième rencontre internationale [...]). *Op. cit.*.

27. Il a été membre fondateur du Groupe de Lisbonne qui publia notamment *Limits to Competitiveness*. Cambridge (Mass.) : MIT (Massachusetts Institute of Technology) Press, 1995.

les dirigeants / acteurs économiques, du rôle fondamental de la finance qui est de financer la production et la diffusion de biens et de services créateurs de richesse matérielle, et immatérielle, et de bien-être collectif ; et b) le renversement des rôles entre le politique et la finance — nous avons “rêvé” de désarmement financier et de remettre le politique sur le siège du conducteur de la voiture en renvoyant la finance sur la banquette arrière. »

En référence aux valeurs de nos sociétés, Emilio Fontela avait fait part à différents cercles de ses préoccupations sur les menaces que les théories et pratiques actuelles de la mondialisation font courir au modèle de développement idéal, caractérisé par la quête constante d'un équilibre entre responsabilité gouvernementale et forces du marché, entre efficacité économique et responsabilité sociale ²⁸.

Dès les années 1980, Emilio Fontela commença à s'intéresser à « l'économie de marché sociale » et à son rôle dans le succès du modèle économique européen d'après-guerre. L'importance de ce concept, fondé sur un équilibre entre une économie de marché libérale et compétitive, et une conscience et des politiques sociales qui empêchent la marginalisation des plus faibles

ou des perdants, était devenue évidente aussi au moment de la fin de la guerre froide et quand la question du choix de modèle économique se posa pour les pays de l'Europe centrale et de l'Est qui pouvaient désormais se libérer du joug du système communiste : devaient-ils adopter « la thérapie de choc » (option préconisée par les experts anglosaxons avant tout) ou « l'économie de marché sociale » ²⁹ ?

La tournure que prirent, non seulement la mondialisation, mais aussi le débat lui-même sur la mondialisation à partir des années 1990, devint pour Emilio Fontela de plus en plus une source de préoccupation scientifique et politique. Lui qui, toute sa vie, travailla dans un cadre concurrentiel et fut un libéral, dans le meilleur sens du terme, était profondément inquiet devant l'extrémisme des idéologues du « tout-marché », de ceux qui veulent dessaisir le secteur public de ses responsabilités, et devant l'incapacité des économistes de l'*establishment* à contribuer à l'analyse et à la résolution, des problèmes et défis auxquels le monde d'aujourd'hui et de demain se trouve confronté. Ces préoccupations sont illustrées par le Manifeste d'Alcantara, rédigé avec sa contribution à la suite d'un colloque tenu à Alcantara sur le thème de l'économie de

28. Extrait du témoignage d'Otto Hieronymi (Webster University) titré « From Econometrics to the Social Market Economy », table ronde en mémoire d'Emilio Fontela (sixième rencontre internationale [...]). *Op. cit.*.

29. Approche proposée notamment par une étude issue du centre de recherche de Battelle-Genève. Cf. HIERONYMI Otto. *Economic Policies for the New Hungary: Proposals for a Coherent Approach*. Columbus (Ohio) : Battelle Press, 1990. Emilio Fontela faisait partie du groupe d'experts ayant participé à cette étude. Les conclusions et de nombreuses recommandations relatives à l'économie de marché sociale ont été incorporées au programme du gouvernement de József Antall en Hongrie, seul pays de l'ancien bloc communiste à avoir tenté, entre 1990 et 1994, de réaliser sa transformation en économie de marché sur le modèle de l'économie de marché sociale.

marché sociale et l'Amérique latine en 2005³⁰.

À ce titre, et par beaucoup d'autres traits, Emilio Fontela mérite sans doute de rejoindre l'école des économistes de Genève qu'il proposa lui-même de reconnaître récemment. Toute sa vie, il a été en effet à la fois réaliste et idéaliste, un homme de recherche et de réflexion, mais aussi et surtout un homme qui propose des solutions. Cette façon d'être ressortait particulièrement dans ce qui a été probablement une de ses dernières conférences publiques, prononcée le 15 février 2007 dans le cadre de la 12^e conférence humanitaire de l'université Webster sur « L'esprit de Genève et la mondialisation ». Emilio Fontela parla de l'école de Genève en économie et de l'esprit de Genève. À l'exemple de trois grands maîtres de cette école — Wilhelm Röpke, Jacques L'Huillier et Luigi Solari³¹ (qu'il invitait à distinguer) —, il a montré l'importance de combiner théorie et pratique, analyse et synthèse, méthodes déductives et inductives.

Selon Emilio Fontela, ni la théorie pure ni l'économétrie fondée uniquement sur l'analyse de plus en plus sophistiquée des séries sta-

tistiques, ne pouvaient à elles seules donner une explication économique adéquate du monde ni servir de base fiable pour explorer le champ des futurs possibles et donc pour agir. Avec une ironie mordante, il a caractérisé l'arrogance et l'étroitesse de chacune des deux grandes tendances dominantes (inductive ou déductive), chacune refusant ou étant incapable de déboucher sur une synthèse entre la rigueur des hypothèses théoriques et l'observation des faits, entre la méthode quantitative et l'approche qualitative. Il disait : « Aujourd'hui, beaucoup d'économistes qui font partie des deux courants dominants ne voient pas le monde de manière réaliste. En particulier, les partisans de la méthode déductive ne veulent pas voir le monde tel qu'il est. La plupart de [ces] économistes pensent que le monde réel [...] se trompe, [qu']il est une erreur. Il est une erreur, car les humains ne se comportent pas comme ils devraient se comporter. S'ils faisaient les choses comme ils devraient, les économistes auraient raison ; mais malheureusement ils ne le font pas, et ainsi le monde a simplement tort...³² »



30. FONTELA Emilio, GUZMÁN Joaquín et HIERONYMI Otto. « Alcantara Manifesto ». In FONTELA Emilio et GUZMÁN Joaquín (sous la dir. de). *Brasil y la Economía Social de Mercado. Cuadernos del Grupo de Alcantara*. Alcantara : universidad de Extremadura, 2005, en ligne sur Internet : <http://manifestoalcantara.blogspot.com>.

31. Wilhelm Röpke, principal artisan du concept de l'économie de marché sociale, conseiller des chanceliers Konrad Adenauer et Ludwig Erhard ; Jacques L'Huillier qui introduisit Emilio Fontela à l'économie politique, et dont il apprit beaucoup sur la théorie et les pratiques de la coopération économique internationale ; Luigi Solari, un pionnier de l'économétrie à l'université de Genève, collègue et ami d'Emilio Fontela.

32. FONTELA Emilio. « The Geneva School of Economics and the Spirit of Geneva ». In HIERONYMI Otto et INTAG Kathleen (sous la dir. de). « The Spirit of Geneva in a Globalized World, Proceedings of the 12th Annual Humanitarian Conference of Webster University ». *Refugee Survey Quarterly*, vol. 26, n° 4, 2007.

Les contributions à multiples facettes d'Emilio Fontela à la prospective se trouvent sans doute sublimées par ce dernier témoignage : « [...] il a su [...] communiquer à tous ceux qui [...] ont pu travailler avec lui son insistant souci d'élargir le champ du possible, de s'élever au-dessus des contingences du présent et de ne cerner l'exploratoire dans l'approche du futur que pour aller vers le normatif, tant il est vrai que, pour lui, la prospective était,

avant tout, un acte de foi dans la capacité de l'homme à maîtriser son destin. "La prospective c'est, avant tout, de l'émotion rationnelle" aimait-il, souvent, à répéter ³³. »

À ceux qui l'ont moins bien connu, cette dimension d'Emilio Fontela pouvait parfois échapper. Mais, pour sûr, il restera, aux yeux de tous ceux qui l'ont approché, cet architecte de la pensée qui rend la complexité accessible au plus grand nombre. ■

33. Extrait du témoignage d'Ahmed Lahlimi Alami, Haut Commissaire du Plan du royaume du Maroc, communiqué pour cet article.

Inde, Europe, États-Unis : quels partenariats stratégiques ?

PAR FRÉDÉRIC GRARE ^I

Le 12 octobre 2007 s'est tenu à Paris le colloque « Inde 2025. Scénarios possibles et enjeux pour la France et l'Europe », organisé par l'Institut des hautes études de défense nationale et Futuribles International (Asie 21). Parmi les différentes problématiques abordées, figuraient les mutations géopolitiques de l'Inde, dans lesquelles s'inscrivent les partenariats stratégiques conclus entre l'Inde et, d'une part, les États-Unis, et d'autre part l'Union européenne. Frédéric Grare nous livre ici l'analyse qu'il a présentée, lors de ce colloque, de la teneur et des impacts possibles de ces partenariats sur la politique étrangère et la diplomatie indiennes.

Après avoir exposé la vision stratégique de l'Inde en matière internationale (distinguant son voisinage immédiat, son voisinage élargi et le système international dans son ensemble), il montre comment ces partenariats stratégiques participent d'un troc : la promesse du marché indien contre une reconnaissance internationale. Il détaille plus précisément deux pans majeurs de ces partenariats : celui de la lutte contre le terrorisme et la question nucléaire. Bien évidemment, l'auteur rappelle la présence persistante de la Chine dans les relations qui sous-tendent les partenariats conclus entre l'Inde et les États-Unis, et l'Inde et l'Europe, avant de conclure sur la possible émergence d'un nouvel ordre géopolitique asiatique, faisant une part plus belle à l'Inde. S.D. ■

I. Chercheur à la Carnegie Endowment for International Peace.

Poser la question des partenariats stratégiques que l'Inde entend privilégier au cours des années et décennies à venir suppose que l'on éclaire préalablement la perception qu'a l'Inde de son environnement international, mais également le rôle qu'elle entend s'attribuer au sein de cet environnement. La conclusion d'un partenariat stratégique, quel qu'il soit, est nécessairement une tentative de réponse à des contraintes qui dépassent les capacités de l'État concerné, ainsi que le moyen d'atteindre des objectifs dépassant le seul cadre de ces contraintes, en partageant risques, responsabilités, ressources, compétences et bénéfices éventuels avec l'État partenaire. Un tel partenariat n'est donc que l'instrument d'une stratégie et ne peut dès lors être compris que dans le cadre plus large de la perception de la menace par les pays concernés, mais également de leur perception des opportunités offertes par le système international à un moment donné de leur histoire.

En dépit cependant de ce que Harold Hyman qualifie de « sonorité solennelle et musclée ² », le partenariat stratégique n'est pas un concept de droit international. Si son existence souligne indéniablement une proximité forte entre les États partenaires, incluant souvent un volet militaire et sécuritaire, il n'a pas le caractère contraignant d'une alliance. Le terme recouvre qui plus est des réalités variables.

Par ailleurs, s'interroger sur les partenariats stratégiques de l'Inde en examinant plus spécifiquement les accords conclus avec l'Union européenne et les États-Unis, revient implicitement à poser la question de leur hiérarchie éventuelle. De fait, les accords de partenariat signés avec les deux entités n'ont pas reçu la même publicité ni engendré les mêmes réactions. Si la substance de chacun des deux textes justifie partiellement cette situation, les statuts internationaux respectifs des « partenaires », et donc celui conféré à l'Inde à travers la relation ainsi définie, l'expliquent plus encore.

Analysant les déterminants de la politique étrangère indienne, le présent article examine la signification, pour chacun des acteurs, des accords de partenariat stratégique signés par l'Inde avec l'Union européenne et les États-Unis, en restituant l'ensemble des termes du débat autour de ces accords. Il pose enfin pour hypothèse que les rapprochements matérialisés par ces deux textes introduisent, en dernière analyse, une multipolarité asiatique qu'il reviendra à l'Inde et à chacun de ses partenaires d'exploiter au mieux de leurs intérêts respectifs, lesquels convergent dans la nécessité commune de sortir de la relation de fascination malsaine entretenue avec la Chine.

Dans cette perspective, il serait erroné de vouloir opposer l'un à l'autre. La signature des accords de partenariat stratégique avec l'Union européenne et les États-Unis procède, de la part de l'Inde, d'une même démarche et d'une vision unique de son propre avenir, tandis qu'elle ouvre à l'Union européenne et aux États-Unis des perspectives plus vastes que les contenus

2. HYMAN Harold. « La notion de partenariat stratégique : idée de relations publiques, ou réel statut ». *Défense nationale et sécurité collective*, n° 12, décembre 2005, p. 74.

respectifs des deux accords ne le laissent entrevoir de prime abord. Celles-ci font indiscutablement place à la compétition mais n'en convergent pas moins sur un certain nombre de points stratégiques essentiels.

La vision stratégique de l'Inde

Quels que soient le statut et l'importance réelle des accords de partenariat stratégique, ils ne peuvent que refléter les orientations de politique étrangère des États partenaires, dont ils ne sont que les instruments. Il importe donc de déterminer préalablement ces orientations pour en comprendre le sens et la portée.

La vision stratégique de l'Inde divise traditionnellement le monde en trois cercles concentriques :

- son voisinage immédiat, vis-à-vis duquel elle s'efforce, avec un succès parfois mitigé, d'assurer sa suprématie et s'octroie un droit de veto sur l'action des puissances extérieures ;
- son voisinage élargi, qui s'étend à travers l'Asie et le littoral de l'océan Indien : Delhi s'est toujours efforcée d'y contenir l'influence des autres puissances et de les empêcher d'entraver la poursuite de ses propres intérêts ;
- la scène internationale dans son ensemble, où l'Inde tente de se faire reconnaître le statut de grande puissance et de partenaire central pour la paix et la sécurité internationales ³.

Chaque cercle représente un degré différent de la menace. Les pays du premier cercle sont, par exemple, autant de menaces potentielles directes, celles-ci diminuant au fur et à mesure que le pays considéré est plus éloigné de l'Inde, pour se transformer le cas échéant, pour les pays du troisième cercle, en opportunités stratégiques contre les ennemis du premier cercle ⁴.

Deux pays jouent dans ce contexte, un rôle particulier : le Pakistan et la Chine. Le premier parce qu'il représente à la fois le refus de l'hégémonie de l'Inde et, à travers lui, le soutien apporté à différents groupes sécessionnistes, le risque de la déségrégation interne ; le second parce qu'au-delà du souvenir encore cuisant de la défaite de 1962, une semblable quête de puissance en fait inévitablement un rival et un ennemi potentiel.

Jusqu'en 1991, la relation de l'Inde avec l'Union soviétique reposait sur deux piliers principaux, l'endiguement d'une Chine soutenue depuis 1971 par les États-Unis, et la réduction de l'influence américaine dans la région. La disparition de son allié traditionnel laissa l'Inde seule face à une Chine

3. Voir à cet égard, MOHAN C. Raja. « India and the Balance of Power ». *Foreign Affairs*, juillet-août 2006, p. 18.

4. On se reportera à TANHAM George K. « Indian Strategic Thought: An Interpretative Essay ». In BAJPAI Kanti P. et MATTOO Amitabh (sous la dir. de). *Securing India: Strategic Thought and Practice*. Delhi : Manohar Publishers, 1996, pp. 47-48.

en pleine ascension et dont les succès économiques constituaient la base même de son attractivité diplomatique, tandis que le principal allié des Chinois dans la région, le Pakistan, faisait désormais preuve d'un zèle accru dans son soutien aux organisations séparatistes opérant au Cachemire. Contrainte à l'ouverture et à un douloureux ajustement structurel, elle s'efforça dès lors d'intégrer la nouvelle donne internationale tout en essayant de conserver une relative autonomie sur la scène internationale.

Cette quête d'autonomie stratégique est de fait l'élément central de la stratégie internationale de l'Inde, susceptible de lui assurer la sécurité dans « un environnement inamical et de lui donner la capacité de faire des choix indépendants, voire impopulaires, dans le système international ». L'arme nucléaire y joue un rôle capital, à la fois comme instrument de dissuasion et, donc, de promotion de la sécurité nationale et internationale, et comme symbole du statut de grande puissance auquel aspire l'Inde.

L'Inde est par ailleurs consciente qu'elle ne pourra accéder à ce statut qu'à la condition de continuer et d'accélérer le travail de transformation en profondeur de son économie, entamé au début des années 1990 et dont elle commence aujourd'hui à percevoir les dividendes, tant en termes de croissance que parce que cette transformation est seule à même de donner à terme un véritable fondement à sa quête de puissance.

Enfin, en dépit de sa relative proximité avec l'Union européenne, et plus récemment avec les États-Unis, Delhi reste méfiante à l'égard des intentions occidentales — américaines et européennes — en Asie du Sud et s'irrite de ce qu'elle considère comme une mainmise occidentale sur les institutions internationales.

La reconnaissance internationale contre la promesse du marché

Chacun des termes et des attentes ainsi définis est important dans la compréhension des accords de partenariat stratégique signés avec respectivement l'Union européenne et les États-Unis. La multiplication de ce type de documents, de préférence à des alliances formelles, traduit dans la pratique diplomatique de l'Inde son obsession de l'autonomie et de la souveraineté. Elle est symptomatique du refus de l'Inde de s'enfermer dans des accords contraignants et témoigne de son souci de n'établir avec ses interlocuteurs que des relations d'égal à égal.

Elle reflète également la multiplicité et l'ampleur des besoins générés par la nouvelle situation économique et stratégique indienne. Les attentes de l'Inde vis-à-vis de l'Union européenne et des États-Unis sont de fait à la fois multiples et relativement semblables.

L'accord de partenariat stratégique signé le 8 novembre 2004 à l'issue du sommet de La Haye par l'Inde et l'Union européenne, et précisé en 2005

par un « plan d'action conjoint », porte sur le renforcement du dialogue et des mécanismes de consultation, le dialogue politique et la coopération, les relations entre peuples et cultures, la coopération en matière de politique économique, et le développement du commerce et de l'investissement. La « déclaration conjointe » faite à Washington le 18 juillet 2005 par le Premier ministre indien Manmohan Singh et le président américain George Bush, traite de manière similaire de commerce, d'investissement, d'énergie et de développement, de coopération en matière de science et technologie, et de santé publique.

De fait, la demande d'une coopération économique et commerciale accrue témoigne à la fois d'un besoin indien et de l'asymétrie de la relation dans ce domaine (l'Union européenne reste aujourd'hui le premier partenaire commercial de l'Inde). Mais en contrepartie, l'Inde offre la promesse d'un vaste marché de plus d'un milliard d'habitants, qui ne se matérialise que très progressivement, sur un certain nombre de niches spécifiques et effectivement porteuses, mais encore limitées, l'Inde demeurant un nain commercial malgré le doublement des échanges de biens et services observé durant la décennie qui a suivi l'ouverture du marché indien ⁵.

Dans le même temps, la coopération en matière énergétique témoigne de la réalité de cette croissance économique (et donc du potentiel qu'elle recèle à terme pour les économies occidentales), mais également des inquiétudes qu'elle génère pour la sécurité énergétique des pays industrialisés, entendue ici au sens de la capacité pour un pays donné de maintenir l'offre énergétique requise par sa croissance économique, en tous temps et à un coût minimum. Désormais sixième consommateur mondial, l'Inde voit sa consommation augmenter annuellement de près de 6 % (1,5 % pour la moyenne mondiale) depuis une décennie. De par l'augmentation des prix des hydrocarbures et le réchauffement climatique auxquels elle contribue, la croissance indienne est aujourd'hui un problème même si elle constitue, à terme, une opportunité.

Deux points méritent par ailleurs d'être soulignés plus particulièrement dans les deux partenariats stratégiques ici étudiés : la coopération antiterroriste parce qu'elle figure dans l'un et l'autre, et la question nucléaire parce qu'elle les distingue.

La coopération antiterroriste

L'insistance mise, dans chacun des deux textes, sur la coopération antiterroriste relève dans une certaine mesure d'un quiproquo et, à l'origine tout au moins, d'un opportunisme certain de la part de Delhi. Elle masque en effet pour l'Inde, derrière un discours global, des préoccupations essentiellement régionales (la poursuite du conflit avec le Pakistan) et témoigne sinon d'une incapacité, du moins d'un échec de l'Inde à pacifier son envi-

5. BOILLOT Jean-Joseph. *L'Économie de l'Inde*. Paris : La Découverte, 2006, p. 82.

ronnement immédiat. L'élévation du terrorisme au niveau de menace en soi, sans référence au contexte politique, permet à l'Inde de solliciter la coopération internationale sans s'exposer politiquement ni diplomatiquement par le biais d'éventuels débats sur la légitimité de ses revendications et pratiques. De fait, au lendemain du 11 septembre 2001, l'Inde éleva au rang de contribution à la lutte mondiale contre le terrorisme un certain nombre d'actions relevant exclusivement de son différend avec le Pakistan, essayant dans le même temps de faire mettre ce pays au ban de la communauté internationale en raison de son soutien au terrorisme.

La manœuvre échoua partiellement, la géographie faisant inévitablement du Pakistan un acteur privilégié de la lutte contre les talibans et contre le terrorisme — fût-ce au prix d'un renversement de ses propres alliances afghanes et en dépit de doutes légitimes et toujours d'actualité sur la sincérité de ses engagements. Mais la coopération antiterroriste, telle qu'inscrite dans les différents accords de partenariat stratégique indiens, tant avec l'Union européenne qu'avec les États-Unis, n'en constitue pas moins une preuve de l'importance prise par cette question, en raison notamment de l'évolution du terrorisme régional.

Si l'on pouvait avant 2001 opérer une distinction nette entre groupes locaux et organisations internationales, celle-ci s'est, depuis cette date, estompée, du fait même de la lutte antiterroriste. Les solidarités entre organisations fonctionnant jusqu'alors distinctement, sans véritable unité de commandement et d'objectifs, se sont renforcées, conférant du même coup une réelle substance à ce qui n'était alors, pour l'essentiel, qu'une manœuvre tactique. L'Inde voit du même coup son importance accrue dans la lutte contre un phénomène qui va s'amplifiant.

La question nucléaire

Les deux partenariats se distinguent sur une question centrale, le nucléaire, même s'il ne faut pas nécessairement voir là une différence de fond. La Commission européenne n'est pas véritablement sans compétences en la matière, participant à un titre ou un autre aux différents régimes de non-prolifération⁶, mais son rôle reste secondaire. La coopération dans le domaine du nucléaire civil constitue en revanche un élément central du partenariat stratégique avec les États-Unis, pour des raisons économiques et indirectement stratégiques, mais également symboliques.

Le texte de l'accord prévoit en effet la poursuite d'une coopération nucléaire civile autorisant l'Inde à coopérer et « commercer dans ce domaine clef⁷ »,

6. La Commission européenne est membre à part entière de l'Australia Group, observateur permanent au sein du Nuclear Suppliers Group et du Zangger Committee, et participe aux délégations de la Présidence européenne, lors des réunions du *Missile Technology Control Regime* et du *Wassenaar Arrangement*.

7. *Fact Sheet: United States and India: Strategic Partnership*. Washington, D.C. : communiqué de presse de la Maison Blanche, 2 mars 2006.

LE PAKISTAN APRÈS BENAZIR BHUTTO

L'assassinat de l'ancien Premier ministre Benazir Bhutto, le 27 décembre 2007, a une fois de plus mis en lumière l'ensemble des maux dont est plus que jamais affecté le système politique pakistanais, et ouvert une nouvelle ère d'incertitude politique dont le président en exercice, Pervez Musharraf, pourrait bien être la première victime politique.

Quels que soient en effet les coupables réels du meurtre de l'ancien chef du gouvernement et principale *leader* de l'opposition, la faiblesse avérée de la sécurité fournie à Benazir Bhutto, en dépit de ses demandes réitérées, alors même qu'elle avait échappé à un attentat majeur à Karachi, le jour de son retour au Pakistan, et une enquête jusqu'à présent largement bâclée — la police n'ayant pas même réclamé d'autopsie après l'attentat — sont d'ores et déjà mises en question par une opinion publique qui ne pardonne plus rien au chef de l'État.

La piste Al Qaïda, mise en avant par le gouvernement pakistanais, ne convainc personne, pas même l'allié américain pourtant enclin à la complaisance dès lors que le sort de son protégé est en jeu. D'aucuns évoquent par ailleurs la piste de groupes sectaires sunnites, tel le Lashkar-e-Jhangvi, mais cette dernière ouvre à son tour une série d'interrogations en raison des liens entretenus avec ces derniers par les agences de renseignement pakistanaises.

De fait, la question des motivations éventuelles de groupes islamistes internationalistes à tuer l'ancien Premier ministre reste entière, la volonté affichée de celle-ci de combattre l'extrémisme religieux dans son pays ne différant en rien, dans son contenu, des déclarations de la totalité de la classe politique, à l'exception évidente des islamistes eux-mêmes. Restent les motivations à caractère plus directement politique, mais celles-ci font de l'ensemble des adversaires politiques

de Benazir Bhutto autant de suspects en puissance.

La mort de l'ancien Premier ministre a également renvoyé son propre parti, le Parti du peuple du Pakistan (PPP) à ses anciens démons. Son successeur n'est en effet autre que son propre fils Bilawal, flanqué de son père Asif Zardari, qui pour n'occuper que le titre de coprésident ne sera rien moins que le régent. Sans doute ce choix relève-t-il d'une volonté d'exploiter électoralement l'émotion suscitée par la mort de Benazir Bhutto, mais il témoigne dans le même temps du caractère dynastique de la politique pakistanaise.

Les élections, qui promettaient déjà de n'être qu'une mascarade, en sont un peu plus compromises. Le pouvoir, qui avait décidé au lendemain de l'assassinat de maintenir les élections à la date initialement prévue, le 8 janvier, mais inquiet du rejet de plus en plus unanime dont il est l'objet en raison des retombées de ce dernier, les a finalement reportées de six semaines. L'opposition, espérant à l'inverse surfer sur la vague de sympathie générée par la mort de Benazir Bhutto, a cherché en vain à les maintenir à la date prévue. La crainte d'une fraude massive affecte d'ores et déjà la crédibilité du scrutin, lequel, quel qu'en soit le résultat, n'apportera pas au chef de l'État pakistanais le regain de légitimité escompté.

Il ne fait guère de doute que si la perspective d'un retour des civils au pouvoir reste d'actualité, celle d'une éventuelle transition démocratique s'éloigne chaque jour davantage tandis que la violence, qu'elle soit d'origine islamiste ou simple réaction de colère aux événements en cours, continue de gagner du terrain. Faut-il pour autant conclure à un possible effondrement du Pakistan à court ou moyen terme ? Sans doute pas.

Aussi grave soit elle, la crise actuelle n'est pas encore une crise systémique.

Si la poursuite de la carrière de Pervez Musharraf semble sérieusement compromise, le poids de l'armée sur la vie politique du pays reste inchangé. L'enjeu des élections n'a jamais été la possibilité d'une alternative civile au pouvoir des militaires, mais la définition de l'espace politique dont les premiers pourraient le cas échéant disposer et à partir duquel ils pourraient peut-être, à force de patience et d'habileté, conquérir peu à peu une part plus importante du pouvoir. Cette situation

reste fondamentalement inchangée, mais avec la mort du plus capable des *leaders* civils actuels, cet espace politique, encore virtuel, se rétrécit déjà. Au-delà, le vrai risque pour le Pakistan réside non dans l'inévitable instabilité gouvernementale à venir mais, à terme, dans une crise de la représentation porteuse de la désagrégation d'un tissu social et national déjà fragile.

F.G.,
achevé de rédiger le 4 janvier 2008

tout en l'engageant à prendre un certain nombre de mesures susceptibles de ramener à terme l'Inde dans le régime de non-prolifération nucléaire, en obtenant de cette dernière qu'elle place ses installations et programmes nucléaires civils sous le contrôle de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique).

La coopération nucléaire est sans aucun doute l'aspect le plus controversé du partenariat, en raison des doutes qu'elle engendre sur les intentions de l'Inde en matière de développement de ses programmes nucléaires militaires. En autorisant l'Inde à acheter de l'uranium pour ses besoins civils sur le marché international, elle permet l'utilisation de la production nationale à des fins militaires, et plus encore parce qu'elle remet en cause le régime de non-prolifération nucléaire en récompensant un État qui, ayant refusé de signer le traité de non-prolifération (TNP) en 1967 et ayant procédé à deux reprises à des essais depuis cette date, peut passer outre les sanctions et restrictions censées s'appliquer à son égard⁸.

Cette coopération n'en constitue pas moins le volet le plus significatif de l'accord. Elle répond d'abord aux considérations de statut d'une Inde qui y voit la reconnaissance *de facto* de son statut d'État nucléaire et donc indirectement de grande puissance. Elle élimine parallèlement le principal obstacle au développement des relations entre l'Inde et les États-Unis, mettant au terme à la contradiction entre la réalité de l'Inde comme État nucléaire et la non-reconnaissance de ce statut aux termes du TNP. Elle constitue, de fait, « la mesure de confiance ultime » susceptible d'ouvrir les portes d'une coopération intense entre les deux pays, bien au-delà du seul secteur nucléaire.

Ce faisant, la coopération nucléaire avec les États-Unis permet à l'Inde d'accéder à la technologie nucléaire civile, dont la part dans la production d'électricité devrait augmenter, tout en répondant aux considérations envi-

8. Voir notamment SALOMON Jean-Jacques. « Donneurs de leçons et marchands de déraison. L'accord nucléaire Inde / États-Unis ». *Futuribles*, n° 320, juin 2006, pp. 21-36 (NDLR).

ronnementales qui sont aujourd'hui celles des dirigeants indiens. Elle lui permet aussi d'accéder à une série de technologies jusqu'alors interdites parce que considérées comme duales, dont Delhi espère qu'elles lui permettront de nourrir et accélérer sa croissance économique, mettant fin à l'« *apartheid* technologique » dont elle s'estime victime du fait de son refus de signer le TNP.

Il s'agit avant tout, dans cette perspective, de lever un certain nombre d'obstacles au déploiement du potentiel économique, politique et stratégique d'une Inde forte et indépendante, entendue au sens d'une Inde capable d'assurer sa propre sécurité et son développement, représentant un atout stratégique pour les États-Unis, certes, qui en espèrent à terme une diminution (ou tout au moins une moindre croissance) de leur fardeau militaire dans la région, mais également pour l'Union européenne. En l'absence de tout conflit d'intérêts majeur entre ces trois acteurs, la sécurité des intérêts régionaux de chacun ne peut qu'être accrue par le renforcement des capacités de l'un d'entre eux. Parallèlement, le développement économique de la démocratie indienne sert potentiellement les intérêts économiques et stratégiques américains et européens, en affaiblissant la position dominante de la Chine.

Le facteur chinois dans les relations Inde / États-Unis et Inde / Europe

La Chine est de fait un élément majeur dans la relation entre l'Inde et les États-Unis d'une part, entre l'Inde et l'Union européenne de l'autre. Inde et Chine sont souvent perçues comme des rivaux stratégiques potentiels. Les transferts d'armes de destruction massive de Pékin à Islamabad, et en particulier le rôle joué par les Chinois dans l'acquisition d'armes nucléaires par le Pakistan, restent aujourd'hui encore un sujet sensible à Delhi. Par ailleurs, le souvenir de la défaite de 1962, le peu d'empressement mis par la Chine à résoudre les différends frontaliers qui l'opposent à l'Inde⁹, les relations que Pékin entretient avec la Birmanie et la construction d'installations militaires dans l'océan Indien, pérennisent la perception selon laquelle Pékin constitue aujourd'hui encore, en dépit de relations commerciales florissantes, une menace pour les intérêts de sécurité indiens¹⁰.

Washington s'inquiète de son côté de l'augmentation considérable de la puissance économique et militaire d'une Chine qu'elle perçoit comme un défi potentiel à sa suprématie, voire comme une menace émergente. Les analyses américaines en ce sens se multiplient. D'aucuns prédisent par exemple qu'il sera difficile voire impossible pour les États-Unis de maintenir leur prédominance sur le Pacifique Ouest, la Chine allant inévitable-

9. La Chine contrôle aujourd'hui encore de larges portions de territoire réclamées par l'Inde.

10. Sur les relations de l'Inde avec ses voisins immédiats, voir également l'article d'Isabelle Saint-Mézard, en page 45 de ce numéro (NDLR).

ment devenir la puissance navale dominante en Asie de l'Est et du Sud-Est après 2050, et prédisent pour la Chine un rôle majeur dans presque tous les secteurs des relations internationales ¹¹.

La perception européenne d'une éventuelle menace chinoise reflète quant à elle, avant tout, l'état d'avancement de sa propre intégration politique et militaire et, consécutivement, de sa capacité d'action internationale. La « menace » chinoise reste de fait assez abstraite. Le constat du pouvoir grandissant de Pékin laisse certes entrevoir la possibilité d'une déstabilisation régionale en Asie, susceptible à son tour d'engendrer une crise internationale majeure, mais cette perception reste sinon théorique, reléguée tout au moins au second plan par des menaces plus immédiates tel le terrorisme islamique. La Chine reste d'abord perçue comme un partenaire économique, à la fois concurrent redouté et opportunité.

Cette différence (de degré plus que de nature) de perception entre Américains et Européens — le débat sur la nature de la menace chinoise reste ouvert de part et d'autre de l'Atlantique — est une source de malentendus et induit inévitablement une préférence de l'Inde pour la relation américaine, la vision qu'a Washington de la Chine étant plus conforme à celle de Delhi et s'appuyant sur des moyens militaires incomparables avec ceux des Européens.

Il serait toutefois excessif de conclure que la convergence d'intérêts entre Delhi et Washington fait *ipso facto* de l'Inde et des États-Unis les partenaires d'une politique d'endiguement de Pékin. Il s'agit, pour l'un comme pour l'autre, de contraindre la Chine plus que de la contenir. Washington s'efforce ainsi d'éviter la création de groupements (alliances ou autres) susceptibles d'apparaître comme antichinois, tandis que la période récente a été marquée par un rapprochement spectaculaire entre Delhi et Pékin. Amorcé par le Premier ministre indien Narasimha Rao lors d'une visite en Chine en 1993, au cours de laquelle fut signé un accord de réduction des troupes postées le long de la « Ligne de contrôle effectif » (*Line of Actual Control*), ce rapprochement ne s'amplifia toutefois qu'après celui initié avec les États-Unis, résultat paradoxal des essais nucléaires de mai 1998.

Delhi décida en 2003 de rechercher un règlement avec Pékin sur la base d'un accord politique et non plus sur celle de revendications historiques ¹². La visite en Chine du Premier ministre indien Atal Bihari Vajpayee, en juin de cette même année 2003, marqua ainsi le début d'une période d'amélioration continue des relations entre les deux pays. Elle fut suivie de contacts militaires directs et, fait sans précédent, d'exercices navals conjoints, tandis que le chef d'état-major de l'armée indienne se rendait à son tour dans la capitale chinoise en décembre 2004, pour discuter de la possibilité d'une

11. On se reportera notamment à KEIDEL Albert. « What a Successful China Means in the 21st Century ». Allocution à la conférence « China in the World Economy 2005-2010 », Washington, D.C., 25 janvier 2006.

12. MOHAN C. Raja. *Op. cit.*, p. 21.

coopération bilatérale de défense approfondie. Le premier dialogue stratégique entre l'Inde et la Chine se tint à Delhi en janvier 2005, suivi en avril de la visite du Premier ministre chinois Wen Jiabao, au cours de laquelle l'Inde et la Chine acceptèrent de lancer un partenariat stratégique élargissant le champ de la coopération militaire et annonçant un effort accru pour intensifier leurs relations économiques¹³. Les deux pays soulignent aujourd'hui régulièrement qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts fondamental entre eux, tandis que le montant de leur commerce bilatéral s'établissait en 2006 à 20 milliards de dollars US.

Si l'Inde et la Chine en sont toujours à explorer les contours de compromis territoriaux satisfaisants pour les deux parties, leurs positions respectives ont de fait considérablement évolué. La position indienne est à ce jour de coopérer avec Pékin, là où cette coopération est possible, tout en se préparant à une compétition inévitable et à la possibilité d'un conflit¹⁴. La proximité avec les États-Unis, et plus généralement avec les démocraties occidentales, est à l'évidence l'élément central de cette stratégie. L'insistance, dans chacun des deux partenariats, sur la communauté de valeurs entre l'Inde et chacun des deux partenaires, marque ainsi, au-delà d'une réelle conviction démocratique, la volonté d'afficher sa différence avec la Chine, en soulignant sa proximité idéologique avec l'Occident. Quelles que soient les réticences de Pékin à l'égard de l'Inde, il lui faut désormais se rapprocher également de Delhi par crainte que celle-ci ne glisse un jour dans l'orbite américaine.

Enfin, au-delà de la demande de sécurité, la signature même des accords de partenariat stratégique constitue une demande implicite de reconnaissance de la parité de l'Inde avec son concurrent chinois, non pas, à l'évidence, en termes économiques et commerciaux, mais en termes de statut, lequel est en retour supposé générer une intensité et une qualité accrues de la relation dans tous les domaines.

La position indienne est de coopérer avec Pékin, tout en se préparant à une compétition inévitable et à la possibilité d'un conflit

Vers un nouvel ordre géopolitique asiatique ?

L'Europe doit-elle, dans cette perspective, craindre le rapprochement entre l'Inde et les États-Unis ? Et une éventuelle préférence donnée au partenariat avec ces derniers ? À l'évidence non. La logique de l'évolution de la politique étrangère indienne est celle d'une multiplication de ses partenariats, seule garante de son autonomie, condition nécessaire également d'un éven-

13. KRONSTADT K. Alan. *India-US Relations*. Washington, D.C. : Congressional Research Service, The Library of Congress, mise à jour du 9 février 2006, pp. 4-5.

14. On se reportera par exemple à MATTOO Amitabh. « Chinese Takeaway ». *The Telegraph*, 8 août 1997.

tuel succès de sa quête de statut de grande puissance que matérialisera peut-être un jour un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. En ce sens, le « nouveau réalisme » de la politique étrangère indienne, cher à certains observateurs, est moins une rupture avec un soi-disant « idéalisme » nérhuvien qu'une rupture avec l'idéalisation à la fois romantique et figée de la diplomatie de l'ancien Premier ministre.

Ceci n'empêche nullement la hiérarchisation éventuelle de ces mêmes partenariats et la préférence donnée aux États-Unis, seuls à même d'imposer une évolution des règles internationales jugées jusqu'ici défavorables à l'Inde. Le rapprochement avec Washington conditionne et favorise toutefois une souplesse nouvelle qui se matérialisera inévitablement par une série d'autres rapprochements, parallèles ou successifs, mais déterminés par les circonstances du moment en fonction des intérêts indiens. Ce faisant, l'Inde introduit un élément de concurrence commerciale certes, mais également sécuritaire et diplomatique. Mais le principe même de cette concurrence lui interdit parallèlement tout enfermement dans un système d'alliance unique. On peut du reste observer que le rapprochement avec les États-Unis, matérialisé par l'accord de partenariat stratégique, ne remet nullement en cause la proximité traditionnelle de Moscou et Delhi, quand bien même cette situation pourrait évoluer à l'avenir si les relations russo-américaines venaient à s'envenimer.

De fait, la montée en puissance de « l'autre grand pays asiatique » et son rapprochement avec Washington marquent aussi l'émergence d'une nouvelle donne géostratégique, susceptible à terme d'introduire en Asie cette multipolarité si chère à la diplomatie française. Le rapprochement avec les États-Unis, matérialisé par l'accord de partenariat stratégique entre les deux pays, peut être compris, comme l'affirment certains observateurs américains, comme une mesure susceptible de modérer le comportement chinois. Ce faisant, il permettra peut-être demain à l'Union européenne de réconcilier enfin ses intérêts et ses principes dans la région, en sortant de sa fascination malsaine pour la Chine tout en incitant cette dernière à évoluer vers davantage de démocratie.

Il appartient, pour ce faire, à chacun des acteurs d'aller au terme de sa logique : pour l'Inde celle de son développement et de son ouverture (que ne pourra que favoriser l'insistance américaine sur la libéralisation de l'économie indienne) ; pour l'Union européenne, celle de son intégration politique. Plus spécifiquement, il revient à cette dernière d'accompagner l'Inde dans son développement, en étendant les partenariats là où ceux-ci s'avèreront bénéfiques pour les deux parties, en occupant donc le terrain tout en s'efforçant de répondre, au moins partiellement, aux besoins indiens en matière de sécurité. Le partenariat stratégique signé en 2004 fournit un cadre propice à une telle évolution. Il convient désormais de lui donner une consistance, par une approche combinant, dans la durée, volontarisme, humilité, opportunisme et patience.

Au-delà cependant, le partenariat avec l'Union européenne ne fera véritablement sens aux yeux des Indiens que lorsque celle-ci y sera perçue

comme une entité capable d'apporter une réponse concrète aux attentes sécuritaires indiennes, c'est-à-dire lorsque se mettra véritablement en place une Europe-puissance. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que l'Europe sera capable d'améliorer à son profit les termes de l'échange, économique, mais également sécuritaire et politique.

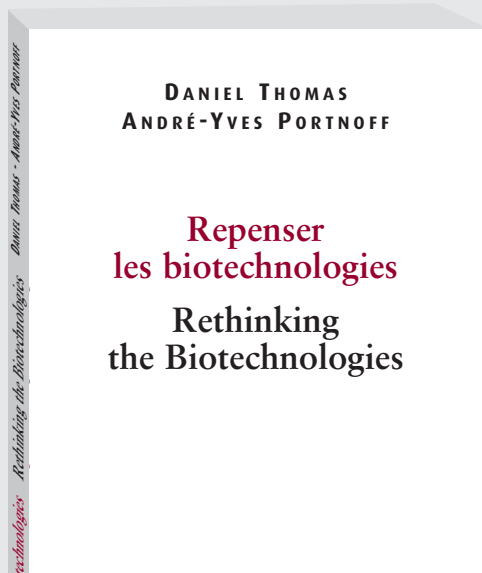
L'ASIE DANS *FUTURIBLES* : ARTICLES RÉCENTS

- ▶ BOILLOT Jean-Joseph. « Les futurs possibles de l'économie indienne ». N° 323, octobre 2006, pp. 5-24
- ▶ CHAPONNIÈRE Jean Raphaël. « L'Asie, 10 ans après la crise ». N° 331, juin 2007, pp. 17-35
- ▶ CHEN Yan. « Chine : au-delà de l'occidentalisation ». N° 332, juillet-août 2007, pp. 41-54
- ▶ DELALANDE Philippe. « Communisme d'Asie et économie de marché. Le mode de gestion de l'économie, en Chine et au Viêt-nam, peut-il durer ? » N° 311, septembre 2005, pp. 57-66
« Chine : la fin de la mondialisation heureuse ? » N° 296, avril 2004, pp. 27-32
- ▶ DOURILLE-FEER Évelyne. « Le Japon, laboratoire mondial du vieillissement ». N° 321, juillet-août 2006, pp. 93-104
- ▶ FAN Xiaohong, BOURG Dominique, ERKMAN Suren. « L'économie circulaire en Chine. Vers une prise en compte de l'environnement dans le système économique chinois ? » N° 324, novembre 2006, pp. 21-41
- ▶ JAN Michel. « Quel avenir pour la Chine ? » N° 296, avril 2004, pp. 5-25
- ▶ LAMBALLE Alain. « Offensives chinoises en Asie du Sud ». N° 318, avril 2006, pp. 53-61
« Franchir les montagnes en Asie du Sud. Amélioration des infrastructures de transport dans l'Himalaya, l'Hindu Kush et le Karakoram ». N° 323, octobre 2006, pp. 25-28
- ▶ PERELMAN Rémi. « Chine / Taiwan : la poudrière ? Litige au bord du gouffre, chamaillerie tactique ou ambiguïté féconde ? » N° 309, juin 2005, pp. 5-20
« Le collier de perles. Gwadar ou la "stratégie chinoise du collier de perles" ». N° 309, juin 2005, pp. 21-27
« L'énergie, talon d'Achille de la croissance chinoise ». N° 296, avril 2004, pp. 33-41
« Chine / Russie : deux futurs possibles ». N° 296, avril 2004, pp. 43-55
« Singapour entre Inde et Chine, pont et catalyseur ». N° 301, octobre 2004, pp. 51-59
- ▶ RUET Joël. « Réformes et modèles de développement en Inde. Une réponse privée à la crise du secteur public ? » N° 310, juillet-août 2005, pp. 5-22

Pour plus d'informations, consulter l'index de la revue, en ligne sur le site Internet de Futuribles : www.futuribles.com, ou nous contacter au 33 (0)1 53 63 37 71

DANIEL THOMAS
ANDRÉ-YVES PORTNOFF

Repenser les biotechnologies



VIENT DE PARAÎTRE

*La compréhension de l'être humain
et de ses maladies, tout comme les défis
alimentaires et énergétiques posés à nos sociétés,
nécessite de mobiliser l'ensemble des disciplines
du vivant et de repenser les biotechnologies*

futuribles
PERSPECTIVES

Inde, Chine et Japon : quelle puissance asiatique demain ?

PAR ISABELLE SAINT-MÉZARD ¹

Le 12 octobre 2007 s'est tenu à Paris le colloque « Inde 2025. Scénarios possibles et enjeux pour la France et l'Europe », organisé par l'Institut des hautes études de défense nationale et Futuribles International (Asie 21). Parmi les différentes problématiques abordées, figuraient les mutations géopolitiques de l'Inde, dans lesquelles s'inscrit l'évolution des relations entre ce pays et ses deux grands voisins asiatiques, la Chine et le Japon. Isabelle Saint-Mézard, qui a traité cette question dans le colloque « Inde 2025 », reprend, dans cet article, les grandes lignes de son analyse de la relation triangulaire Inde-Chine-Japon et de ses perspectives d'évolution à l'horizon des 15-20 prochaines années.

Après avoir présenté les facteurs d'interdépendance croissante de ces trois pays (notamment l'ouverture aux échanges internationaux, l'approvisionnement en énergie, les enjeux de sécurité...), l'auteur analyse le rapprochement sino-indien, qui se renforce depuis quelques années, et sa pérennité potentielle. Puis elle étudie les relations entre l'Inde et le Japon, essentiellement économiques et moins développées qu'avec la Chine, mais susceptibles de se renforcer, notamment aux plans politique et géopolitique, en particulier pour contrer leur voisin chinois si celui-ci venait à prendre une place trop importante en Asie. Comme le souligne Isabelle Saint-Mézard en conclusion, les relations entre ces trois géants asiatiques connaîtront sans aucun doute une complexité croissante et dépendront de la volonté de chacun de maintenir le statu quo régional — le positionnement de la Chine ayant à cet égard un poids particulier. S.D. ■

1. Chargée d'enseignement à l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales) et à l'Institut d'études politiques de Paris.

Tenter une étude prospective sur l'Inde, la Chine et le Japon revient à s'interroger sur trois puissances qui, selon la plupart des projections actuelles, exerceront chacune une influence déterminante, sinon prépondérante, dans les reconfigurations géopolitiques en Asie et dans le monde. Ne serait-ce par exemple qu'en termes économiques, ces trois puissances devraient peser d'un poids considérable. Une étude de Goldman Sachs, publiée en 2003, prévoit ainsi qu'en 2025, la Chine, le Japon et l'Inde seraient respectivement les deuxième, troisième et quatrième économies au monde, après les États-Unis². Leur dynamisme économique aidant, ces trois puissances devraient poursuivre le processus de modernisation militaire dans lequel elles se sont engagées, et donc disposer en la matière de capacités particulièrement importantes. Elles se distingueront enfin par leur volonté toujours plus affirmée d'influer sur les affaires internationales. Les efforts de l'Inde et du Japon pour obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, aux côtés de la Chine, en témoignent déjà.

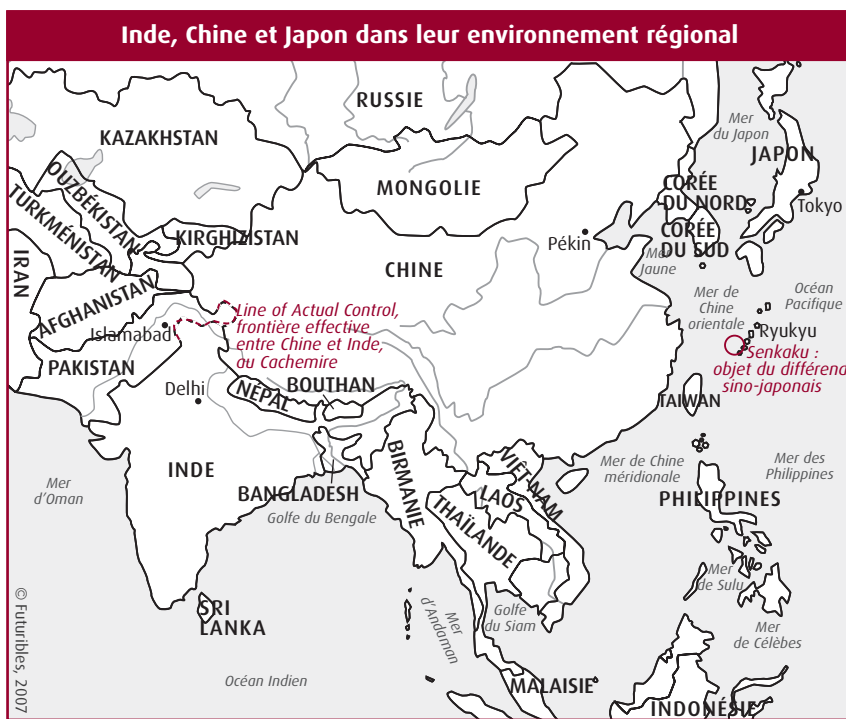
Dans le même temps, l'exercice prospectif doit intégrer le fait que ces trois pays sont portés par des dynamiques distinctes. Deux d'entre eux, la Chine et l'Inde, sont engagés dans un processus de montée en puissance sur la scène mondiale. Et dans les deux cas, les mutations qu'entraîne leur transition non seulement au plan intérieur mais aussi du point de vue des équilibres internationaux, suscitent bien des interrogations pour l'avenir. Par exemple, dans son étude prospective sur l'état du monde en 2020, le National Intelligence Council américain estime que si l'émergence de la Chine et de l'Inde comme acteurs mondiaux constitue une quasi-certitude, il reste néanmoins à voir comment elles exerceront leur puissance grandissante et, surtout, si elles seront dans un « rapport de coopération ou de compétition avec les autres puissances du système international » — autant d'interrogations qualifiées d'« incertitudes clefs »³.

Quant au Japon, il apparaît comme une nation vieillissante, néanmoins engagée dans un processus de redéfinition de l'exercice de sa puissance sur la scène internationale. En l'espèce, il s'agit pour lui de réfléchir à la possibilité de devenir un État « normal », capable de déployer une politique de défense plus active, sans néanmoins trahir ses principes pacifistes ni heurter les sensibilités des États voisins. Une telle transition soulève, elle aussi, bien des questions pour le futur. À ce titre, le National Intelligence Council a valeur heuristique lorsqu'il prévoit que « les préoccupations japonaises à l'égard de la stabilité régionale vont probablement aller croissant à cause de la crise actuelle en Corée du Nord, des tensions continues entre la Chine et Taiwan, et du défi qu'il y a à intégrer une Chine et une Inde en pleine expansion, sans accroc majeur »⁴.

2. GOLDMAN SACHS. « Dreaming with BRICs: The Path to 2050 ». *Global Economic Paper*, n° 99, 1^{er} octobre 2004, 24 p.

3. NIC (National Intelligence Council). *Mapping the Global Future*. Washington, D.C. : NIC, décembre 2004, p. 47.

4. *Ibidem*, p. 56.



À ces multiples inconnues s'ajoute le fait que ces trois pays évoluent dans un environnement stratégique fluide, où les mécanismes multilatéraux de gestion de la sécurité sont encore embryonnaires, où les États-Unis jouent par conséquent un rôle structurant pour le maintien de la stabilité régionale. Or l'Inde, la Chine et le Japon sont, chacun, dans une relation complexe et évolutive à la puissance américaine. La plus stable de ces relations est celle qui unit le Japon aux États-Unis. L'alliance nippo-américaine n'est cependant pas statique car le Japon a, dans son cadre, remodelé sa politique de défense et de sécurité dans un sens plus actif au cours des dernières années. L'Inde, pour sa part, construit depuis la fin des années 1990 un ambitieux partenariat stratégique avec les États-Unis, non sans atermoiements cependant, du fait de son héritage « non-aligné ». La Chine enfin est, des trois puissances asiatiques, celle dont la relation aux États-Unis est la plus difficile à gérer. Les relations sino-américaines combinent, de fait, éléments de coopération, mais aussi de tension, et paraissent habitées par un sentiment latent de rivalité à venir.

Dans ce contexte, les relations triangulaires qui se nouent entre l'Inde, la Chine et le Japon sont elles-mêmes en cours de recomposition. De prime abord, ces trois pays n'ont jamais entretenu des liens aussi étroits et variés qu'aujourd'hui. Leurs relations restent pourtant tributaires du passé car des conflits historiques et / ou territoriaux majeurs continuent d'opposer la Chine à ses voisins indien et japonais. Hérité de la guerre éclair de 1962, le désac-

cord frontalier entre l'Inde et la Chine reste irrésolu à ce jour. Au cœur de la discorde sino-japonaise se trouvent leurs revendications territoriales inconciliables en mer de Chine (notamment sur les îles Senkaku / Diaoyu). S'y ajoute la difficile question de la responsabilité historique du Japon pour ses agressions contre la Chine. Ces différents litiges peuvent de surcroît mobiliser un sentiment national fort dans chacun des trois pays, ce qui laisse leurs perspectives de résolution d'autant plus incertaines.

Autant dire, donc, que de nombreuses inconnues pèsent sur le devenir des relations entre l'Inde, la Chine et le Japon. Pour circonscrire le champ des questionnements, cet article se place essentiellement du point de vue de l'Inde et cherche à comprendre quel pourrait être son rapport aux pôles chinois et japonais dans les années à venir. La méthodologie, classique, consiste à s'inspirer des grandes tendances observables aujourd'hui et à s'interroger sur leur évolution à 15-20 ans, en identifiant les paramètres les plus susceptibles d'influer sur leur cours. L'article notera d'abord que ces trois puissances vont se trouver dans un rapport de « proximité stratégique » de plus en plus marqué. Il s'interrogera ensuite sur la relation sino-indienne, en prenant en compte le caractère quelque peu malaisé du partenariat actuel. Il cherchera enfin à voir si les affinités dites « naturelles » entre l'Inde et le Japon sont destinées à se développer, et si oui jusqu'à quel point.

Une « proximité stratégique⁵ » grandissante

Il convient, avant toute chose, de procéder à une observation d'ordre systémique et de souligner que, sous l'effet d'un certain nombre de facteurs structurels déjà à l'œuvre, le Japon, la Chine et l'Inde sont soumis à des interdépendances croissantes qui instaurent entre eux un rapport de « proximité stratégique » plus marqué. Parmi ces facteurs structurels, figure en premier lieu l'ouverture de la Chine, puis de l'Inde, aux échanges internationaux. Le Japon, la Chine et l'Inde sont ainsi de plus en plus liés aux plans commerciaux et financiers, et à moins d'un bouleversement majeur dans le processus de mondialisation, ils devraient l'être toujours plus.

À titre d'exemple, la Chine est devenue le premier partenaire commercial du Japon, devant les États-Unis (avec un volume commercial bilatéral de 207 milliards de dollars US en 2006). Elle s'est aussi imposée comme le deuxième partenaire commercial de l'Inde en quelques années seulement et pourrait prochainement se hisser à la première place devant les États-Unis. Les chiffres du commerce sino-indien (20 milliards de dollars US en 2006) paraissent modestes comparés à ceux des échanges entre la Chine et le Japon ; ils progressent néanmoins rapidement et augurent d'une interdépendance grandissante entre les deux économies.

5. L'expression est empruntée à Aaron L. Friedberg, dans son « Introduction » in ELLINGS Richard J. et FRIEDBERG Aaron L. *Strategic Asia 2001-2002: Power and Purpose*. Seattle : The National Bureau of Asian Research, octobre 2001.

Les impératifs d’approvisionnement en énergie contribuent également à rendre Inde, Chine et Japon de plus en plus interdépendants au plan stratégique. Ces trois économies dépendent déjà, à des degrés divers, du pétrole en provenance du golfe Persique. Et bien qu’elles s’efforcent de diversifier les sources d’approvisionnement, cette dépendance risque de s’accroître encore dans les années à venir. De ce fait, la sécurité des voies maritimes constitue pour chacune d’entre elles un sujet de préoccupation. Plus précisément, la partie nord de l’océan Indien apparaît comme un espace d’intérêt stratégique non pas seulement pour l’Inde, mais aussi pour la Chine et le Japon qui n’en sont pourtant pas riverains. Depuis les années 1990, le Japon et l’Inde soulignent leur convergence d’intérêts en matière de sécurité des voies maritimes. En l’espèce, le Japon tend à considérer que l’Inde pourra à terme contribuer aux côtés des États-Unis à la sécurité de la partie nord de l’océan Indien. La Chine semble, elle, privilégier les liens avec d’autres pays riverains de l’océan Indien, tels le Pakistan ou la Birmanie, en les aidant notamment à améliorer leurs infrastructures portuaires ⁶.

L’effet de proximité stratégique doit aussi aux programmes de modernisation militaire observables en Inde, comme en Chine et au Japon ⁷. Car, à mesure que ces États se dotent de technologies militaires permettant de projeter la force sur une distance de plus en plus grande, le théâtre asiatique semble se rétrécir. Par exemple, l’Inde a été pendant des décennies dans l’incapacité de porter une frappe nucléaire au-delà de la barrière himalayenne. Or, son essai réussi sur le missile de moyenne portée *Agni III*, en avril 2007, signifie que, pour la première fois, elle est en mesure de toucher le cœur du territoire chinois.

Par ailleurs, l’Inde, la Chine et le Japon, qui possèdent déjà parmi les plus puissantes marines de guerre en Asie, font de plus en plus croiser leurs bâtiments bien au-delà de leur voisinage immédiat. Les navires de guerre chinois sont apparus dans l’océan Indien dès les années 1980. Inversement, l’Indian Navy fait régulièrement des incursions en mer de Chine depuis la fin des années 1990, en plus d’être très présente dans toute la partie nord de l’océan Indien. Enfin, en dépit de ses contraintes constitutionnelles fortes, le Japon a, en 2001, déployé pour la première fois ses forces maritimes d’autodéfense dans l’océan Indien, pour assurer un soutien logistique dans le cadre de l’opération « Liberté immuable » menée en Afghanistan ⁸.

En dernier lieu, chacun de ces trois États fait preuve d’un activisme diplomatique qui se manifeste particulièrement au niveau régional. Ainsi le

6. Voir notamment PERELMAN Rémi. « Le collier de perles. Gwadar ou la “stratégie chinoise du collier de perles” ». *Futuribles*, n° 309, juin 2005, pp. 27-27 (NDLR).

7. Le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute) estime qu’en termes de dépenses militaires, la Chine et le Japon se classaient en 2006, respectivement, au quatrième et cinquième rang mondial, l’Inde au dixième. En termes de parité de pouvoir d’achat, la Chine et l’Inde arrivaient, de par leurs dépenses, au deuxième et troisième rang mondial, le Japon au huitième. Données du SIPRI in « The 15 Major Spender Countries in 2006 », site Internet www.sipri.org/contents/milap/milex/mex_major_spenders.pdf.

8. Le gouvernement japonais a néanmoins décidé de mettre fin à cette opération en octobre 2007.

Japon, moteur historique de la régionalisation en Asie orientale, est-il à présent concurrencé par la Chine dont la capacité d'initiative diplomatique est allée grandissant depuis la crise asiatique de 1997-1998. Non contents de rivaliser pour conclure des accords de libre-échange avec leurs voisins, les deux États défendent chacun leur vision de la construction régionale en Asie : face à la Chine qui voudrait privilégier le mécanisme de l'ASEAN plus trois (APT)⁹, le Japon milite pour une conception plus ouverte de la région asiatique, à la façon du sommet de l'Asie orientale qui intègre l'Inde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Dans une moindre mesure, une certaine émulation se fait jour entre la Chine et l'Inde. Cette dernière a en effet mis en œuvre, depuis le début des années 1990, une politique de « Regard vers l'est », grâce à laquelle elle a considérablement resserré ses liens avec les pays d'Asie orientale. L'Inde multiplie à son tour les accords de libre-échange en Asie et se positionne de plus en plus comme un nouveau moteur de l'intégration régionale. Et si sa vision de la construction régionale tend à converger avec celle du Japon, il n'est pas exclu en revanche qu'elle entre de plus en plus en concurrence avec celle de la Chine.

À ces diverses tendances de fond s'ajoute le fait que l'Inde, la Chine et le Japon vont être confrontés à des défis qui leur seront de plus en plus communs, voire qui exigeront de plus en plus une gestion harmonisée de leur part. Ainsi typiquement d'enjeux transnationaux tels que la protection de l'environnement ou les risques de pandémies. Il apparaît en somme que les interdépendances toujours plus denses et variées qui se tissent entre l'Inde, la Chine et le Japon vont contribuer à rendre leurs relations de plus en plus complexes. C'est précisément dans ce contexte de grande complexité qu'il convient de replacer l'évolution du positionnement indien par rapport aux pôles chinois et japonais.

Le rapprochement sino-indien est-il durable ?

En l'état, les relations entre l'Inde et la Chine se caractérisent par une volonté affichée de rapprochement, qui peut se résumer comme suit : mettre de côté les discordes du passé et rétablir la confiance, dans l'espoir de construire un avenir pacifié. Il s'agit en l'espèce d'un processus de longue haleine car, si les relations entre ces deux États ont commencé à se réchauffer vers la fin des années 1980, ce n'est vraiment que depuis les années 2000 que la dynamique de leur partenariat s'est accélérée.

Rompant peu à peu avec une attitude de relative indifférence à l'égard de l'Inde, la Chine a commencé à prendre son voisin méridional plus au

9. Pour mémoire, l'ASEAN plus trois réunit les 10 nations de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) : Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viêt-nam, ainsi que la Chine, la Corée du Sud et le Japon.

sérieux. En retour, l'Inde s'est émancipée du « syndrome de 1962 » et a abordé la Chine avec une plus grande confiance. L'annonce d'un partenariat stratégique en 2005 a ainsi semblé marquer une nouvelle étape dans les relations bilatérales. Les deux capitales n'hésitent d'ailleurs pas à projeter leur partenariat comme un élément clef pour la stabilité et la prospérité futures de l'Asie. Visites bilatérales fréquentes, dialogues institutionnels multiples, premiers contacts au niveau militaire assortis de manœuvres navales conjointes : autant d'initiatives qui donnent la mesure des efforts déployés par les deux voisins pour construire une relation de bonne entente.

D'un point de vue prospectif, il est probable que cette volonté de rapprochement revête un caractère durable. L'Inde et de la Chine ont en effet un même intérêt à maintenir des relations cordiales, pour pouvoir se concentrer sur leurs défis intérieurs, croissance économique et stabilité sociale au premier chef.

Pourtant, à bien y regarder, le rapprochement sino-indien reste quelque peu malaisé. Le conflit frontalier n'est pas résolu en dépit de plus de 25 années de pourparlers, et un climat de suspicion demeure de part et d'autre. Côté indien, décideurs et experts s'interrogent sur les intentions futures de la Chine, ainsi que sur les implications de sa modernisation militaire. Que la relation sino-pakistanaise perdure, avec un certain degré d'opacité, ajoute encore à leurs états d'âme. Côté chinois, c'est surtout la dynamique du partenariat stratégique indo-américain qui constitue le principal motif de préoccupation. Ce malaise de part et d'autre montre que, nonobstant la volonté de rapprochement manifestée par les deux États, certains facteurs de tension, plus structurels, pourraient affecter la trajectoire de leurs relations. Autrement dit, la volonté politique de rapprochement ne saurait à elle seule présager de l'évolution des relations sino-indiennes.

Il convient néanmoins de souligner ici que l'hypothèse d'une confrontation armée paraît peu probable, notamment parce que les deux États possèdent l'arme nucléaire qui devrait instaurer *de facto* un équilibre de la terreur. En revanche, l'hypothèse d'une compétition croissante s'avère plus que recevable et risque de jouer sur un certain nombre de théâtres sensibles : approvisionnements en énergie, débouchés commerciaux, peut-être aussi dans le domaine spatial. Mais cette compétition devrait surtout se manifester en Asie du Sud et dans l'océan Indien. En l'occurrence, la poussée de la Chine en Asie du Sud, aux plans à la fois politique, économique et militaire (par l'intermédiaire des ventes d'armes et de la coopération de défense avec les pays de la région) va continuer de provoquer une inquiétude certaine en Inde. Cette dernière, tout en s'efforçant de ne pas perdre l'ascendant en Asie du Sud, cherchera probablement, en retour, à jouer de son influence dans le voisinage de la Chine. En ce sens, les pays tel le Japon, qui sont également inquiets face à la montée en puissance de la Chine, pourraient devenir des interlocuteurs privilégiés.

Il convient enfin d'évoquer certaines des grandes inconnues pesant sur le futur des relations sino-indiennes. Parmi celles-ci figure notamment

Une confrontation armée paraît peu probable, notamment parce que les deux États possèdent l'arme nucléaire

l'évolution propre de la Chine ¹⁰. Si une partie des experts académiques estime que le régime chinois pourrait être en mesure d'amorcer une transition démocratique « en douceur », l'hypothèse inverse d'une déstabilisation sociale et politique ne peut cependant être exclue. Quelles seraient dès lors les répercussions sur les relations extérieures de la Chine, notamment sur les relations avec ses voisins telle l'Inde ? S'il est à ce stade hasardeux de spéculer sur le comportement de la Chine, il paraît raisonnable de penser que, côté indien, l'on s'efforcerait de faire prévaloir le principe cardinal de non-intervention dans les affaires intérieures d'un voisin. C'est du reste ce principe qui a guidé la posture de l'Inde face aux événements de Tian'anmen, en 1989.

L'autre grande inconnue se rapporte à l'évolution des relations sino-américaines. Celles-ci auront, sans nul doute, un effet structurant sur le positionnement des autres grands acteurs asiatiques, y compris de l'Inde. Or sur cette question aussi, le débat académique est partagé : certains penchent pour des projections relativement optimistes, misant sur la capacité des États-Unis et de la Chine à gérer leurs tensions, d'autres n'excluent pas une possibilité de détérioration sérieuse des relations, notamment sur la question de Taiwan. Dans une telle configuration, l'Inde serait vraisemblablement mise sous pression pour apporter son soutien à l'une ou l'autre des deux parties. Il est pourtant probable que, répondant à sa tradition de non-alignée d'antan et à un souci pragmatique de ménager tant Washington que Pékin, elle chercherait à éviter tout rapprochement trop marqué avec l'un ou l'autre des deux protagonistes.

Quelle sera la teneur du partenariat entre l'Inde et le Japon ?

Du point de vue indien, le Japon apparaît actuellement comme une priorité un peu moindre que la Chine, l'effet d'éloignement géographique étant sans nul doute plus marqué. Pendant des décennies, l'Inde et le Japon ont inscrit leur relation dans une perspective essentiellement économique, sans que les liens en ce domaine ne prennent jamais vraiment leur essor. Les relations politiques et de défense sont, elles, restées durablement bloquées par le désaccord sur le programme nucléaire indien. Mais depuis le début des années 2000, Tokyo et Delhi ont entrepris de relancer leurs relations et se sont, pour ce faire, réinventés en partenaires « naturels » sur la base d'un certain nombre d'affinités.

Définies comme étant d'ordre historique, ces affinités ont aussi vocation à se décliner au plan économique. Les deux États espèrent, en l'espèce, relancer une relation stagnante (seulement 7 milliards de dollars US en 2006 comparés aux 20 milliards du commerce sino-indien). Pour la qua-

10. Sur ce sujet, voir par exemple CHENG Li. « China in the Year 2020: Three Political Scenarios ». *Asia Policy*, n° 4, juillet 2007.

trième année consécutive, le Japon a choisi de faire de l'Inde le premier bénéficiaire de son aide au développement, aux dépens de la Chine, ce qui pourrait être le prélude à l'arrivée massive des investisseurs privés.

Ces affinités sont surtout de nature politique, car les deux États se définissent comme les deux grands pôles démocratiques de l'Asie. Or, de ces affinités politiques, découlent des intérêts stratégiques convergents, l'Inde et le Japon se déclarant communément soucieux de préserver la stabilité régionale, une allusion à peine voilée à leurs incertitudes au sujet de la Chine. La déclaration conjointe nippo-indienne d'août 2007 affirme ainsi que « le partenariat entre l'Inde et le Japon, les deux grandes démocraties de l'Asie, constitue un pilier essentiel pour l'architecture future de l'ensemble de la région ¹¹ ». S'il semble que les affinités politiques et stratégiques entre l'Inde et le Japon ont vocation à se développer, la question est de savoir jusqu'à quel point. À cet égard, la possibilité de voir émerger un alignement informel entre Tokyo et Delhi n'est pas à exclure. L'intérêt pour l'Inde serait de pouvoir porter la pression sur la Chine — en réponse notamment à sa poussée en Asie du Sud — dans une sorte de « stratégie du revers » informelle. Une connivence entre Tokyo et Delhi permettrait plus généralement d'atténuer l'influence grandissante de la Chine sur le processus de l'intégration régionale en Asie. Il est par ailleurs probable qu'Indiens et Japonais renforceront leur coopération de défense dans les années à venir, au moyen d'exercices militaires ainsi que dans le cadre des opérations de maintien de la paix et de secours d'urgence lors de catastrophes naturelles.

En plus de leur relation bilatérale, le Japon et l'Inde ont déjà commencé à inscrire leur coopération dans un cadre multilatéral, avec les États-Unis et l'Australie. Les quatre États ont tenu des concertations politiques en mai 2007 et organisé des manœuvres navales conjointes de grande ampleur dans le golfe du Bengale, en septembre. Ces initiatives quadripartites ont d'ores et déjà suscité des spéculations sur la possible émergence, dans les prochaines années, d'un axe des démocraties en Asie, voire à un degré plus avancé encore, d'une alliance comparable à une sorte « d'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique Nord] asiatique » dont les États-Unis seraient le maître d'œuvre et qui viserait à contenir la Chine. Une telle projection apparaît néanmoins encore fragile du point de vue indien. Car il existe dans ce pays une réticence forte — et probablement durable — à l'égard de tout système d'alliance. De même Delhi ne voudra-t-elle probablement pas compromettre l'objectif prioritaire que constituera le maintien de relations cordiales avec la Chine.

L'Inde devrait s'abstenir d'intégrer tout système de sécurité collective, mais elle pourrait néanmoins continuer d'explorer les voies de la coopération multilatérale avec les États-Unis, le Japon et les autres nations intéressées par le maintien de la sécurité en Asie. Cette orientation pourrait se manifester sous forme de concertations politiques régulières avec les États-Unis

11. *Joint Statement on the Roadmap for New Dimensions for the Strategic and Global Partnership between India and Japan*, 22 août 2007.

et le Japon, ainsi qu'au travers d'exercices militaires visant à développer une interopérabilité croissante entre forces armées. De même est-il envisageable qu'elle participe à nouveau à des coalitions *ad hoc*, comme cela a été le cas lors des opérations de secours d'urgence aux victimes du tsunami de décembre 2004¹².

Dans un autre domaine, il conviendra aussi de voir si l'Inde décide de s'associer plus étroitement ou non au projet de défense antimissile promu par les États-Unis et soutenu par le Japon¹³. De façon générale, il est concevable que, répondant aux sollicitations des États-Unis, l'Inde contribuera de façon informelle à la stratégie américaine en Asie, stratégie dont on rappellera qu'elle aura pour principal enjeu de gérer la Chine. Il convient néanmoins de souligner que l'Inde s'associera aux plans stratégiques américains et japonais pour autant que ceux-ci consistent à inciter — et non pas à contraindre — la Chine à adopter un comportement de puissance pacifique et responsable. Par-là même, l'Inde cherchera probablement à renforcer la posture qu'elle revendique déjà de « puissance stabilisatrice » en Asie.

Ces hypothèses laissent néanmoins un certain nombre de questions en suspens quant au devenir des relations entre l'Inde et le Japon. Se pose d'abord la question de l'évolution de la politique de défense du Japon. Une évolution du Japon vers un rôle politique et militaire plus affirmé contribuerait-elle à renforcer le partenariat avec l'Inde ? N'ayant pas été victime de l'impérialisme nippon, l'Inde ne partage pas les réticences qu'éprouvent beaucoup d'autres pays asiatiques à l'idée d'une remilitarisation du Japon. Les Indiens tendent au contraire à ne pas bien comprendre les limites que le Japon s'impose en matière de sécurité. Une posture de défense plus proactive de la part du Japon serait donc probablement bien accueillie en Inde. Une autre inconnue est relative à l'évolution de la relation sino-japonaise. Comment l'Inde se positionnerait-elle dans l'hypothèse d'une détérioration sérieuse des relations entre Pékin et Tokyo ? En l'espèce, il est raisonnable de penser qu'elle éviterait de prendre parti pour l'un ou pour l'autre, tout en s'attachant à maintenir des relations bilatérales cordiales avec chacun.



Sans exclure l'influence prépondérante exercée par les États-Unis, une part importante des recompositions géopolitiques en Asie va se jouer dans le jeu triangulaire qui se cristallise dès à présent entre l'Inde, la Chine et le Japon. Il convient cependant de reconnaître que la spécificité de la trajectoire historique de chacun de ces acteurs, de même que l'hétérogénéité de leurs perceptions et de leurs intérêts en Asie, rend difficile l'analyse pros-

12. Au lendemain du tsunami, les marines de l'Inde, des États-Unis, du Japon et de l'Australie se sont spontanément associées pour organiser les secours d'urgence sur tout le pourtour du golfe du Bengale.

13. Voir à ce sujet : NAIDU G.V.C. « Ballistic Missile Defence: Perspectives on India-Japan Cooperation ». *Strategic Analysis*, vol. 31, n° 1, 2007.

L'INDE EN 2025

Voici une trentaine d'années, la revue *Futuribles* rendait compte déjà de travaux de prospective pronostiquant un futur basculement de l'épicentre de l'économie mondiale de l'Atlantique vers le Pacifique. Mais, à l'époque, tous les regards étaient tournés vers le Japon, ses extraordinaires performances et le rôle majeur d'entraînement qu'il jouait vis-à-vis des « quatre dragons » et des pays dits nouvellement industrialisés.

Peu d'experts avaient alors anticipé l'ampleur du décollage de la Chine sur laquelle sont aujourd'hui braqués tous les projecteurs, tant son rythme de croissance économique impressionne et, plus généralement, son poids grandissant dans l'économie mondiale. Mais un autre géant simultanément décolle peut-être, sur un mode différent : l'Inde qui, sur un plan démographique, aura sans doute dépassé la Chine d'ici 2025 et dont la croissance économique s'est elle-même fortement accélérée depuis quelques années.

Où en sera « l'Inde en 2025 ? » Tel était l'objet du colloque organisé le 12 octobre 2007 par *Futuribles international* (groupe « Asie 21 ») et l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) avec le soutien de

Total, sous la responsabilité scientifique de notre collègue Jean-Joseph Boillot.

Ce colloque, qui connut un vif succès, visait très clairement à explorer les futurs possibles de l'Inde appréhendée au travers de l'ensemble de ses dimensions (géopolitiques, économiques, démographiques, sociales, technologiques...) et bénéficia pour ce faire de l'apport précieux de nombreux experts dont les interventions, pour la plupart, ont fait l'objet de textes désormais disponibles sur le site Internet de *Futuribles*.

Au niveau de la revue *Futuribles*, nous avons choisi de privilégier deux thèmes majeurs qui, chacun, feront l'objet à quelques mois d'intervalle d'un dossier :

— Le premier, publié dans ce numéro de février, est consacré à la politique extérieure de l'Inde ou, mieux encore, à son intégration dans le contexte géopolitique asiatique et mondial.

— Le deuxième, à paraître prochainement, sera davantage axé sur les perspectives économiques à moyen et à long terme de l'Inde, au rôle qui pourrait être le sien dans la reconfiguration en cours de l'économie mondiale.

Futuribles

pective de leurs interactions à l'horizon des 15-20 prochaines années. Sans nul doute l'Inde, la Chine et le Japon seront-ils liés par des interdépendances toujours plus denses et variées, ce qui donnera à leur jeu triangulaire une dynamique particulièrement complexe, où les logiques de coopération et d'intégration cohabiteront avec des tendances plus concurrentielles, voire porteuses de rivalités.

Mais, par-delà cette première observation, il est encore tôt pour déterminer si ce grand triangle asiatique sera stable ou non. Cela dépendra notamment de l'inclination de chacun de ces trois acteurs à maintenir le *statu quo* régional. Or, si l'Inde, la Chine et le Japon ont de prime abord un intérêt commun à préserver la stabilité, l'on ne saurait éluder que d'une part, ils restent confrontés à des conflits historiques et territoriaux non résolus, et

d'autre part, ils aspirent chacun à jouer un rôle prééminent dans les affaires régionales et internationales.

Dans l'écheveau de ces divers paramètres, il apparaît que l'évolution de la Chine jouera un rôle déterminant pour le positionnement des deux autres acteurs. En particulier, si la Chine montrait une volonté de modifier le *statu quo* régional, l'alignement entre l'Inde et le Japon pourrait s'en trouver renforcé. Il convient néanmoins de rappeler que l'Inde préférera éviter tout alignement formel, à plus forte raison tout système d'alliance. Soucieuse de préserver sa marge de manœuvre, elle cherchera autant que possible à renforcer les « partenariats » avec ses deux grands interlocuteurs asiatiques, dans l'objectif général de jouer un rôle qu'elle continuera de définir comme stabilisateur pour l'ensemble de l'Asie.

TABLES RONDES DE FUTURIBLES INTERNATIONAL

► **Mardi 12 février 2008, de 17h30 à 19h30** — « Mondialisation, changeons de posture », avec **Pascal Morand**, directeur général de l'Institut français de la mode (IFM), directeur général de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP-EAP), président du groupe d'experts sur la mondialisation constitué par Christine Lagarde, ministre français de l'Économie, des Finances et de l'Emploi.

► **Jeudi 20 mars 2008, de 17h30 à 19h30** — « L'avenir du Viêt-nam », avec **Philippe Delalande**, économiste-conseil (relations avec l'Asie), membre d'Asie 21 (Futuribles), auteur d'un ouvrage intitulé *Vietnam, dragon en puissance. Facteurs politiques, économiques, sociaux* (Paris : L'Harmattan, 2007).

Les membres de Futuribles International ayant acquitté leur cotisation sont invités aux tables rondes. Des frais de participation de 50 euros sont demandés aux personnes non membres.

Vous pouvez recevoir les invitations aux tables rondes par courrier électronique, en nous communiquant vos nom et adresse électronique, le plus lisiblement possible, à l'adresse ci-dessous.

*Inscriptions et renseignements : Annie Palmantier • Futuribles International
47, rue de Babylone • F-75007 Paris • Tél. 33 (0)1 53 63 37 74 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54
E-mail : forum@futuribles.com • Site Internet : www.futuribles.com*

Vie et vieillissement des immigrés en France

À PROPOS DU LIVRE
DE CLAUDINE ATTIAS-DONFUT, *L'ENRACINEMENT* ¹

PAR HEDVA SARFATI ²

Fin 2006 est sorti un ouvrage important concernant la vie des immigrés en France : L'Enracinement, de Claudine Attias-Donfut, qui décrit le vieillissement et le cycle de vie de ceux qui ont quitté leur pays et résident en France depuis longtemps. Reposant sur une grande enquête, première du genre en France, sur le passage à la retraite des immigrés et leur parcours de vie (réalisée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse), ce livre aborde de nombreuses questions essentielles pour apprécier la situation et l'intégration de ces populations : activité, niveau de vie, insertion professionnelle, réseaux sociaux, santé, solidarités entre générations, religion, transferts financiers...

L'immigration est un processus évolutif dont les tenants et les aboutissants ne s'apprécient vraiment que dans la durée, avec le recul du temps — ce temps qui permet un enracinement par la constitution d'une famille, d'une carrière professionnelle, de réseaux sociaux, etc. D'où l'intérêt de cet ouvrage jetant un regard au long cours sur les immigrés de France, dont Hedva Sarfati nous livre ici les principaux enseignements et qui vient pallier, au moins partiellement, le cruel manque de données dont on dispose en ce domaine en France. S.D. ■

1. ATTIAS-DONFUT Claudine (avec la collaboration de Philippe Daveau, Rémi Gallou, Alain Rozenkier, François-Charles Wolff). *L'Enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France*. Paris : Armand Colin (coll. Sociétales), octobre 2006, 368 p.

2. Ancienne directrice au Bureau international du travail (BIT), Genève ; consultante sur les interactions entre marché du travail et réformes de la protection sociale à l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), Genève.

Le thème de l'immigration est au centre d'un débat public et politique très animé en France — et ailleurs en Europe et outre-Atlantique — qu'il s'agisse d'insertion, d'exclusion, de régulation, de discrimination, de couverture sociale, voire de solution au problème du vieillissement démographique. Il convient donc de saluer la publication de cette enquête, première en son genre en France, menée par des chercheurs attachés à la Direction des recherches sur le vieillissement (DRV) de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), sous la direction de Claudine Attias-Donfut, sociologue.

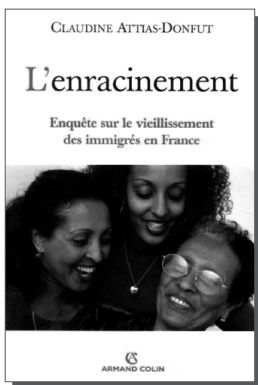
L'enquête se place dans la perspective du cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse, révélant des aspects ignorés de la vie des immigrés, permettant ainsi de démentir certaines idées reçues à leur égard. Les auteurs visent trois objectifs : « enrichir l'appareil statistique, favoriser la réflexion objective et élargir le champ de la recherche scientifique au vieillissement des immigrés, à son ampleur et à ses enjeux » (p. 1).

À la lecture de cet ouvrage, on peut sans hésiter affirmer que les auteurs ont atteint leurs objectifs. L'enquête est riche en données statistiques (l'INSEE³ et l'INED⁴ ont été étroitement associés à cette enquête), historiques (évolution contrastée des migrations dans le

temps) et analytiques, basées sur des milliers d'entrevues et étayées par de multiples recherches scientifiques ponctuelles disponibles. Elle relève des aspects distincts des migrations venues d'Europe du Nord, du Sud et de l'Est, d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, de la Turquie et du Proche-Orient, d'Asie et des Amériques. Elle englobe des dimensions sociales, sociétales, économiques, culturelles, religieuses et psychologiques qui caractérisent la vie des immigrés, souvent comparées à celles prévalant parmi la population française de naissance.

L'ouvrage comporte trois parties. La première offre une perspective temporelle — le cycle de vie des migrants, la structure contrastée de leur âge de migration, leurs activités et appartenances socioprofessionnelles, la perception de réussite sociale et du temps de la retraite, notamment comment celle-ci affecte leurs niveaux de vie, leurs contacts sociaux et familiaux.

La deuxième partie est plus sociologique. Elle analyse d'abord l'état de santé des immigrés actifs, inactifs et retraités, leur accès aux services de santé, leur contexte familial (signalant en passant la forte solidarité familiale, très différente selon les pays ou régions d'origine), leur habitat (logement social, appartement locatif ou maison individuelle, quartiers, banlieues) qui dif-



3. Institut national de la statistique et des études économiques (Paris).

4. Institut national d'études démographiques (Paris).

fère aussi selon l'origine géographique, et leurs réseaux de socialisation (plus ou moins étendus ou au contraire centrés sur la famille ou la communauté) qui reflètent leur trajectoire personnelle (niveau d'éducation, parcours professionnel).

La troisième partie décrit les transferts financiers, notamment leur direction géographique et intergénérationnelle, mettant en lumière leur motivation (besoins de la famille restée dans le pays d'origine, besoins des parents ou enfants en France, projet éventuel de retour au pays d'origine).

L'ouvrage s'achève par une analyse des raisons qui ont poussé la plupart des immigrés à rester en France pour y passer leur retraite, notant les changements (objectifs et subjectifs) produits depuis leur passage à la retraite dans leur vie quotidienne, notamment les fluctuations observées dans leurs niveaux de revenus ou dans leurs rapports avec leur environnement social et familial. Ce survol amène les auteurs à conclure que la retraite est un facteur d'intégration.

L'expérience migratoire est un phénomène de longue durée dont les effets, changeants au fil du temps, s'exercent tout au long d'une vie tout autant qu'à travers les générations. La distinction des immigrés selon leurs caractéristiques démographiques et leur parcours migratoire, montre combien les conditions initiales de la migration, comme le mode de vie dans le pays d'origine et les traditions culturelles, perdurent, même après un long séjour en France.

Les raisons majeures de l'immigration sont prioritairement le tra-

vail, puis le regroupement familial, et enfin, la recherche d'asile politique. La phase la plus propice à la migration est celle de l'entrée dans la vie adulte, donc avant 30 ans. L'étude révèle néanmoins aussi des migrations tardives de différents types (au-delà de 40 ans), appelées à prendre de l'ampleur dans l'avenir.

Activité, retraite, niveau de vie

Avant d'émigrer, les hommes étaient plus souvent scolarisés que les femmes (23,4 % contre 18,7 %) et surtout plus nombreux à travailler (54,2 % contre 34,4 %), mais près d'un homme sur dix était au chômage (contre 2 % des femmes), taux variant sensiblement selon le pays d'origine. Si l'inactivité concernait surtout les femmes (72 % en Algérie, 33 % en Afrique mais 15 % en Europe de l'Est), elle affectait aussi les hommes. Plus d'un quart des immigrés sont arrivés en France avec un contrat de travail. Il s'agit essentiellement d'hommes (81 %), dont une majorité d'ouvriers (62 %), parmi lesquels un grand pourcentage de personnes venant d'Europe du Sud ou du Maghreb, ayant un faible niveau d'éducation et venant occuper un travail peu qualifié.

Les Africains se distinguent par leur haut niveau d'études et par leur origine fréquemment urbaine, bien que l'Afrique soit fortement rurale. Ils sont souvent venus poursuivre leurs études supérieures en France et y sont restés. Si plus du tiers des immigrés sont d'origine rurale, cette proportion est bien plus élevée pour les Européens du Sud, alors que la grande majorité des natifs d'Afrique et d'Asie (68 %)

venaient d'une grande ville. Ce sont des indices de forte sélectivité et... de fuite des cerveaux.

La comparaison des taux d'emploi entre immigrés et autochtones révèle une tendance inversée par rapport à l'activité et à la retraite : jusqu'à l'âge de 60 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes, les immigrés ont un taux d'emploi inférieur à celui des autochtones, ce taux lui est supérieur jusqu'à l'âge de 65 ans, puis l'écart se réduit progressivement jusqu'à l'âge de 70 ans. Ainsi, on ne trouve que 13 % des hommes autochtones encore actifs après 60 ans contre 30 % parmi les immigrés. L'explication se trouve dans les parcours professionnels des im-

La comparaison des taux d'emploi entre immigrés et autochtones révèle une tendance inversée par rapport à l'activité et à la retraite

migrés — trop courts, discontinus, informels ou effectués à l'étranger —, qui minorent leur taux de pension. Ils ont donc avantage à combler les trimestres manquants et à

attendre 65 ans pour liquider leur droit à pension à taux plein (la diminution du taux de la pension n'est plus appliquée après 65 ans).

L'inactivité, particulièrement chez les femmes immigrées, coïncide avec un faible niveau d'éducation et une connaissance limitée du français, deux facteurs qui limitent leur potentiel d'intégration. L'incidence de l'inactivité féminine est plus élevée parmi les femmes âgées de plus de 60 ans que parmi celles de moins de 60 ans, quel que soit le pays d'origine (excepté le Maroc). Les inactives qui n'ont jamais tra-

vaillé sont peu instruites (plus de 40 % n'ont jamais été scolarisées) ; une grande majorité d'entre elles est venue en France dans le cadre du regroupement familial. Les immigrées sont moins fréquemment retraitées, elles ont moins souvent un emploi et connaissent un chômage moindre que les hommes (en raison du développement plus tardif de l'immigration de travail féminine). Elles représentent presque la totalité des inactifs n'ayant jamais travaillé dans le secteur formel. Si les ressortissantes de pays musulmans connaissent les taux d'inactivité les plus importants, celles originaires d'Afrique, dont une fraction importante est musulmane, sont beaucoup moins souvent inactives et ont un niveau d'éducation plus élevé. Les auteurs remarquent que le niveau d'instruction tend à augmenter d'une génération à l'autre, la situation est donc susceptible de s'améliorer.

Quant au passage à la retraite, la grande majorité des immigrés (64,2 %) estime l'avoir effectué à la date souhaitée. Le taux de satisfaction monte à 70,3 % parmi ceux qui sont passés directement de l'emploi à la retraite, ce taux baisse à 42,3 % parmi ceux qui ont connu une période transitoire d'inactivité ou de longue maladie, voire 30,1 % parmi les préretraités. Si pour une grande partie des immigrés d'Europe, du Maghreb et d'Afrique — quel que soit leur âge — le lien avec la France n'exclut pas des liens importants avec les pays d'origine, on constate parmi les retraités une plus forte adhésion identitaire à la France (par comparaison avec les actifs).

Par rapport au niveau de vie, un peu plus d'un quart des retraités et

des actifs estiment jouir d'une situation aisée, alors qu'un peu plus des deux tiers des immigrés retraités avouent connaître une situation financière moyenne ou difficile. Toutefois, s'il existe des situations objectives de pauvreté qui concernent surtout les femmes seules, plus de 50 % des immigrés estiment que la retraite n'a pas réduit leur niveau de vie. Les retraités se définissent un peu plus souvent que les actifs comme « pauvres » ou « très pauvres » (7,2 % contre 3,3 %), mais ils le sont bien moins que les actifs sans emploi ou chômeurs (17 %).

Les immigrés ont une appréciation subjective positive à l'égard de leur mobilité sociale intra- et intergénérationnelle. En ce qui concerne la première, plus de la moitié des hommes estiment avoir eu un parcours professionnel ascendant, pourcentage qui monte à 82 % parmi les cadres, 71 % parmi les professions intermédiaires et 63 % parmi les professions indépendantes. Chez les femmes, seules 32 % estiment avoir progressé, mais ce taux s'élève à deux tiers parmi les femmes cadres et plus de la moitié parmi les professions intermédiaires. Il n'est pas surprenant que la perception d'une mobilité professionnelle ascendante soit positivement corrélée avec le niveau d'instruction (près de 60 % des titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures contre 37 % parmi les non-scolarisés ou ceux n'ayant pas été au-delà de l'école primaire).

Concernant la mobilité sociale intergénérationnelle, les auteurs remarquent que, par rapport à leurs parents, la grande majorité des immigrés connaît une mobilité ascendante (67,5 %), appréciation

encore plus massive parmi les retraités (75,6 %) que parmi les actifs occupés (68,9 %). Les auteurs estiment probable que la retraite contribue à l'impression de réussite sociale et d'accomplissement professionnel, y compris parmi les immigrés qui ont connu des carrières discontinues et qui travaillent après 60 ans révolus. Pour ces derniers, la retraite marque la fin de la précarité. À noter que les taux de satisfaction des immigrés sont très supérieurs à ceux qui prévalent dans la population autochtone d'âge comparable.

Santé, famille, sociabilité

La comparaison avec l'ensemble de la population indique un état de santé moins favorable des immigrés, reflétant la proportion plus élevée parmi eux d'ouvriers et de femmes employées dans les services aux particuliers, qui sont plus exposés aux accidents de travail et aux maladies professionnelles. Les auteurs relèvent la forte corrélation positive entre niveau de vie, niveau d'éducation et état de santé. Les immigrés qui travaillent sont plus nombreux à se déclarer en bonne ou très bonne santé que les retraités ou les immigrés en âge d'activité qui sont sans emploi ou inactifs.

Les problèmes de santé sont moins répandus parmi les immigrés venant d'Europe du Nord, d'Afrique et d'Asie, et plus fréquents parmi ceux d'Europe du Sud, du Maghreb, de la Turquie et du Proche-Orient. L'origine géographique semble influencer l'appréciation subjective de l'état de santé. Notons que la santé des femmes apparaît moins bonne

que celle des hommes, quelles que soient les caractéristiques étudiées, à l'exception du statut d'activité. Comparées aux « femmes au foyer », les ouvrières et employées de service aux particuliers sont en plus mauvaise santé, subjective comme objective. Cette différence s'estompe pour les autres catégories d'employées et professions indépendantes.

Par ailleurs, le phénomène de la famille élargie est assez répandu (fratrie, parents ou autres) et concerne près du tiers des immigrés, voire davantage si l'on tient compte du fait que les personnes interrogées ont entre 45 et 70 ans, et ont donc pu perdre leurs parents. La majorité des personnes interrogées (77 %) ont un frère ou une sœur en France, une proportion non négligeable à toute la fratrie installée en France. Les auteurs soulignent le rôle essentiel de la famille dans les processus d'immigration et d'intégration à la société d'accueil.

Enfin, si pour les personnes originaires du continent américain et de l'Europe continentale la vie so-

ciale se déroule surtout hors de la famille, elle est au contraire centrée sur la famille chez la plupart des autres immigrés. La participation à des réseaux hors de la famille et le fait de compter des autochtones parmi ses proches sont considérés comme des signes d'intégration sociale. Ces deux facteurs caractérisent surtout des immigrés arrivés jeunes en France, ayant acquis la nationalité française et étant originaires d'Europe.



Cet ouvrage de Claudine Attias-Donfut sur l'enracinement des immigrés en France est très accessible. Il comporte de nombreux graphiques illustrant les tendances relevées, ainsi que plusieurs tableaux récapitulatifs et des conclusions en fin de chapitre. Il constitue un outil d'une grande utilité pour les décideurs politiques, partenaires sociaux, personnes, institutions et associations appelés à traiter des divers aspects de l'immigration. ■

La politique agricole commune et sa réforme

PAR JEAN-FRANÇOIS DREVET ¹

Ce mois-ci, la tribune européenne porte sur la politique agricole commune (PAC), la plus ancienne (1962) et la plus importante des politiques communes de l'Union européenne (45 % du budget européen). Outre ses objectifs initiaux (accroître la productivité de l'agriculture, assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, stabiliser les marchés, garantir la sécurité des approvisionnements et assurer des prix raisonnables aux consommateurs), la PAC s'inscrit aujourd'hui dans une démarche de respect de l'environnement et de développement rural.

Néanmoins, comme le rappelle ici Jean-François Drevet, le système mis en place dans le contexte de pénurie d'après-guerre n'est plus adapté à la réalité. Qui plus est, il fait l'objet de nombreuses critiques liées à son poids budgétaire, aux problèmes posés par l'élargissement, et à l'inégalité des aides qui profitent aux propriétaires de grandes exploitations. Après un rappel des réformes ébauchées en 1992 et 1999, Jean-François Drevet présente les changements prévus par le traité de Lisbonne et recommande de profiter de la bonne conjoncture financière du secteur agricole pour mener à bien cette réforme. S.D. ■

Après le « bilan de santé » de la politique agricole commune (PAC) annoncé par la Commission européenne en novembre 2007 ², une réforme profonde sera engagée.

Le système en vigueur se maintiendra jusqu'en 2013, mais le prochain sera assez différent, notamment pour la France qui en est, depuis les origines, le plus important bénéficiaire.

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

2. *Préparer le bilan de santé de la PAC réformée.* Bruxelles : Commission européenne, 20 novembre 2007, COM (2007) 722 final, 12 p.

Une politique de soutien controversée

Après avoir été jusqu'au XIX^e siècle une activité dominante finançant les autres et employant la majorité de la population, l'agriculture est devenue, au XX^e siècle, un secteur fortement soutenu, bénéficiant d'un encadrement politique et d'aides publiques importantes. D'après l'OCDE, les aides publiques à l'agriculture ont représenté, en 2006, 27 % des recettes agricoles totales³, en léger recul par rapport aux 29 % de l'année précédente. Cette baisse est due à la hausse des prix alimentaires mondiaux et non à un changement de politique. La PAC se situe un peu au-dessus de la moyenne OCDE, avec un taux de soutien de 32 %, à comparer avec 11 % aux États-Unis, entre les cas extrêmes de la Nouvelle-Zélande (1 %) et de la Suisse (plus de 60 % de taux de soutien). Globalement, le niveau moyen des prix agricoles dans les pays de l'OCDE est supérieur de 21 % à ceux du marché mondial et près de 268 milliards de dollars US ont été versés l'année dernière aux agriculteurs de ces pays.

C'est pourquoi le problème de la réforme est donc avant tout perçu dans sa dimension commerciale et financière. Les adversaires de la PAC souhaitent que l'agriculture devienne enfin un secteur comme les autres, soumis à la loi de l'offre et de la demande, débarrassé des mécanismes de protection et de soutien. Aux experts libéraux s'ajoutent les budgétaires, qui estiment la dépense agricole injustifiée, aussi bien en taux de soutien qu'en proportion du budget

communautaire (encore 32 % en 2013).

À la différence de leurs collègues des années 1960 qui estimaient que la gestion des produits agricoles (comme d'autres matières premières), devait s'isoler des fluctuations jugées erratiques des cours, par la création des organisations communes de marché (OCM) ou des *marketing boards* des pays tropicaux, les experts qui travaillent sur la réforme estiment qu'il faut faire, autant que possible, confiance au marché. La préférence communautaire étant déjà remise en cause par les débats à l'OMC (Organisation mondiale du commerce), le soutien qui était la règle deviendrait l'exception, un simple « filet de sécurité » se substituant aux mécanismes de garantie traditionnels. En tout état de cause, la dépense agricole serait fortement réduite pour permettre au budget communautaire de se consacrer à d'autres tâches.

La sécurisation du revenu des agriculteurs, à la base des politiques de l'après-guerre, y compris la PAC, n'est plus à l'ordre du jour. Il ne faut pas, comme l'indique Mariann Fischer Boel, commissaire en charge de l'agriculture et du développement rural⁴, « apporter aux agriculteurs un complément de revenu lorsque leurs produits se vendent mal ». Or le revenu moyen des agriculteurs de l'Union est déjà sensiblement inférieur à celui des autres catégories sociales : 1 500 euros par mois au lieu d'environ 2 600 euros, selon Eurostat. Mais le régime de paiement unique (RPU), fondé sur les niveaux de production du passé, ne

3. Estimations du soutien public aux producteurs en pourcentage des recettes agricoles brutes. Cf le rapport *Politiques agricoles dans les pays non membres de l'OCDE. Suivi et évaluation 2007*. Paris : OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2007.

4. Dans une interview au quotidien *Le Monde* du 9-10 décembre 2007.

corrige pas ces inégalités : 80 % des sommes versées vont à 20 % des agriculteurs⁵. Dans une Union européenne (UE) élargie où les écarts de niveau de vie sont devenus très importants, son remplacement par une attribution plus équitable de compléments de revenus ne sera pas facile. Et la renationalisation des aides, prônée par certains États membres, risque de lancer une course aux subventions, qui obligerait l'UE à fixer des taux *maxima* de cofinancement.

Dans une Communauté économique européenne déficitaire, où les pénuries de la guerre étaient encore proches, l'un des objectifs de la PAC a été la recherche de la sécurité alimentaire. L'autosuffisance atteinte et même dépassée, la machine a dû être réformée à plusieurs reprises, pour éviter l'accumulation d'excédents structurels coûteux et générateurs de perturbations sur le marché mondial⁶. Actuellement, l'UE est à la fois le premier exportateur et le premier importateur mondial, générant des flux croisés d'un peu plus de 60 milliards d'euros par an. Cet équilibre et la montée récente des cours⁷, si elle représente une tendance à long terme, mettent l'UE à l'abri de pénuries graves. La Commission s'est donc concentrée sur les aspects normatifs de la sécurité alimentaire, en élevant la qualité des produits et en établissant des règles strictes de contrôle de la santé des animaux, remédiant aux insuffisances constatées au dé-

but des années 1990 lors de la crise de la vache folle.

La réforme de la PAC

Depuis 1992 ont été développées des mesures agro-environnementales destinées à orienter l'agriculture productiviste de l'époque vers des pratiques plus respectueuses du milieu naturel. D'autres mesures sont envisagées au titre du développement rural : reboisement, adaptation au changement climatique, corridors de biodiversité. Le bilan de ces actions est mitigé et très variable suivant les régions : sans des mesures diversifiées, il est à la fois difficile de maintenir la production laitière dans les zones de montagne et de la décourager dans les élevages industriels des régions périurbaines. La France, qui a plus d'espace que les autres pays, aurait avantage à développer une agriculture moins intensive, mais il faudrait pour cela lui offrir un soutien adapté.

Il en va de même pour la contribution de l'agriculture à l'aménagement du territoire. Dans les zones de forte densité de population, son recul est compensé par le développement d'autres activités à la recherche d'espace. L'habitat rural est rénové par de jeunes ménages urbains qui recherchent des maisons individuelles pour élever leurs enfants. Au contraire, dans les régions faiblement peuplées, le maintien d'une agriculture familiale

5. Au Royaume-Uni, pays viscéralement hostile à la PAC, les aides bénéficient notamment à des propriétaires terriens aristocratiques, comme la famille royale ; en Allemagne, des exploitants disposant de très grandes surfaces héritées du démantèlement des coopératives agricoles de l'ex-Allemagne de l'Est reçoivent aussi des aides importantes. Mais ces deux pays ont bloqué en 2002 une première tentative de limitation des subventions à 300 000 euros par exploitation.

6. L'UE a fortement réduit son régime d'aide à l'exportation qui ne lui coûte plus que 4 milliards d'euros contre 10 milliards en 1988.

7. Voir « The End of Cheap Food ». *The Economist*, 8 décembre 2007.

représente un enjeu stratégique qui conditionne la survie d'autres activités. La France de la « diagonale aride⁸ », l'Espagne et le Portugal sont dans cette situation. Comme il existe des surcoûts de la concentration, on observe aussi des surcoûts de la désertification, car il faut payer pour maintenir un minimum de contrôle sur le territoire. L'agriculture peut y contribuer, mais dans le cadre d'une stratégie globale.

La réponse à ces préoccupations a été de conditionner les aides au respect de normes édictées au niveau européen. De l'aveu de la Commission elle-même, le système est devenu trop complexe et « on ne peut faire l'économie de sa simplification⁹ ». Il génère une multitude de contestations, entre les exploitants et les services de l'agriculture dans les États membres, et entre ceux-ci et la Commission, entraînant des risques supplémentaires de refus d'apurement¹⁰ (estimés à 100 millions d'euros par an pour la France).

Pendant longtemps, celle-ci s'en est tenue à la défense d'un système réglementé, qui s'apparente au maintien des avantages acquis. Cette approche conservatrice est aujourd'hui en position de faiblesse, face aux pressions convergentes des budgétaires (à l'intérieur de l'UE) et de l'OMC (à l'extérieur). Si le traité de Lisbonne est ratifié, les affaires agricoles seront du domaine de la co-décision avec le Parlement européen, rendant plus difficiles les arrangements discrets entre ministres de

l'Agriculture, où la France a joué un rôle important dans le passé. Si elle veut encore compter, elle doit passer d'une « logique de guichet à une logique de projet¹¹ », en valorisant ses avantages comparatifs, qui ne sont pas négligeables.

La conjoncture y est favorable. L'indice moyen des prix agricoles sur le marché mondial, qui avait baissé des trois quarts en termes réels entre 1974 et 2005, est remonté de 75 % depuis cette date. Si l'« agflation » se poursuit, elle aurait le double avantage de relancer la production agricole et de réduire les dépenses de soutien, ce qui faciliterait une réforme profonde. Dans les pays de l'OCDE, le consommateur paiera nettement plus et le contribuable un peu moins. Dans le tiers-monde, il faudra arbitrer entre les intérêts des consommateurs des villes et ceux des producteurs ruraux (encore plus pauvres que les urbains, mais sans avoir leur capacité de résistance).

Enfin, l'agriculture française enregistre d'excellents résultats commerciaux, notamment avec ses partenaires de l'Union européenne. Sur les 10 premiers mois de 2007, l'excédent agroalimentaire se monte à près de 8 milliards d'euros, soit 700 millions de plus qu'en 2006, la croissance des exportations de produits transformés touchant notamment une partie relativement peu aidée du secteur agroalimentaire.

S'il paraît assez probable que la remise en cause des mécanismes de soutien (déjà en grande partie dé-

8. Zones où la densité est de moins de 50 habitants au km², s'étendant des Ardennes aux Pyrénées.
9. *Préparer le bilan de santé de la PAC réformée*. Op. cit.

10. Quand la Commission refuse de rembourser aux États membres des aides déjà versées par leurs services.

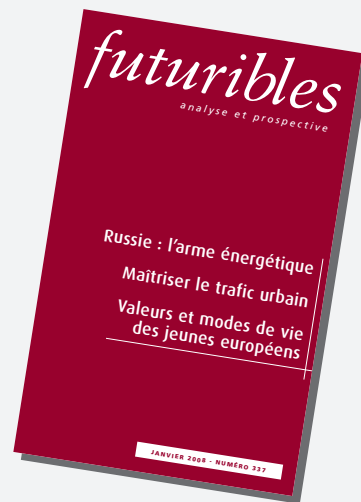
11. Michel Barnier, ministre de l'Agriculture, dans *Le Monde* du 2 décembre 2007.

couplés de la gestion des marchés) aura des conséquences négatives sur son solde budgétaire net à Bruxelles, la France peut espérer que les bonnes

performances de son secteur agroalimentaire lui assureront le maintien, sinon la progression de ses excédents commerciaux. ■

À LIRE OU À RELIRE DANS LA RUBRIQUE « TRIBUNE EUROPÉENNE » DE FUTURIBLES

- ▶ « À propos du veto slovaque »
N° 331, juin 2007
- ▶ « À quoi sert la Banque centrale européenne ? »
N° 332, juillet-août 2007
- ▶ « Union européenne : disparités de développement »
N° 333, septembre 2007
- ▶ « La Libye, la Méditerranée et l'Union européenne »
N° 334, octobre 2007
- ▶ « La clarification des compétences de l'Union »
N° 335, novembre 2007
- ▶ « Le budget de l'Union en question »
N° 336, décembre 2007
- ▶ « L'Europe et les référendums »
N° 337, janvier 2008



Devenez membre de l'association
futuribles
INTERNATIONAL

Association créée en 1960, Futuribles International mène des activités de veille et de prospective comme aide à la décision et à la construction de futurs choisis. Ses objectifs sont de :

☛ **DÉCRYPTER LA DYNAMIQUE À MOYEN ET LONG TERME DU MONDE CONTEMPORAIN**

Contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique du monde contemporain à moyen et à long terme, notamment grâce à un système de veille mutualisée sur l'évolution de l'environnement stratégique des entreprises et des organisations : le **système Vigie**. Il permet d'être en permanence informé des tendances lourdes (de leur confirmation et / ou inflexion) et émergentes (« signaux faibles ») de cet environnement stratégique.

☛ **EXPLORER LE SPECTRE DES FUTURS POSSIBLES**

Explorer ce qui peut advenir, les futurs possibles (futur-ibles), en tenant compte des grands facteurs de permanence et de discontinuité, pour mettre en évidence les véritables défis du futur.

☛ **EXAMINER, FACE AUX GRANDS DÉFIS, QUELLES POLITIQUES ET STRATÉGIES POURRAIENT ÊTRE ADOPTÉES**

☛ **PROMOUVOIR LA VEILLE ET LA PROSPECTIVE COMME INSTRUMENTS D'AIDE À LA DÉCISION ET À LA STRATÉGIE**

Pour plus d'informations

- ☛ consulter le site Internet www.futuribles.com/membres.html
- ☛ ou contacter Corinne Roëls à Futuribles International, 47 rue de Babylone, F-75007 Paris - Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71 Fax + 33 (0)1 42 22 65 54 - E-mail croels@futuribles.com

IDÉES & FAITS PORTEURS D'AVENIR

Baisse du dollar US et pouvoir mondial

Deux faits récents qui n'ont apparemment aucun lien entre eux conduisent à s'interroger sur l'évolution à venir du poids des États-Unis dans les affaires du monde.

L'un a trait au commerce mondial. Il provoque un formidable développement des moyens de transport : il s'agit de l'utilisation massive des conteneurs. Le premier conteneur fut américain grâce à Malcom McLean, un transporteur américain qui a imaginé le système. Dans les années 1960, un cargo transportait 228 conteneurs. Les plus récents cargos en embarquent près de 10 000 et on annonce déjà que l'on pourrait atteindre 12 000 conteneurs.

Mais les Américains, inventeurs du mode de transport, sont de moins en moins dans la course. La ville de Los Angeles ne se classe qu'en dixième position des ports à conteneurs en 2005. Le premier port est Singapour, suivi de Hong Kong, Shanghai, Shenzhen, tous trois chinois. Parmi les sociétés de porte-conteneurs, on trouve en tête des entreprises européennes — A.P. Moller-Mærsk, danois ; Mediterranean Shg Co., italo-suisse ; CMA-CGM (Compagnie maritime d'affrètement-Compagnie générale maritime), français — mais aucune société américaine.

En 2005, sur les 116 millions de porte-conteneurs EVP¹ transportés, plus du quart du trafic a été effectué dans une aire comprise entre la Chine, le Japon, l'Indonésie, la Corée du Sud (32,3 millions). Le trafic côte ouest des États-Unis n'arrive qu'en deuxième position (18 millions). Le trafic Asie-Europe représente 14 millions de porte-conteneurs transportés. Les relations transatlantiques sont réduites à 5,8 millions. Autrement dit, voilà un mode de transport dont les initiateurs ne sont pas les acteurs.

Est-ce pour cela que les Américains exigent qu'en 2012 tous les ports réceptionnant les conteneurs soient équipés de systèmes de contrôle électroniques afin d'éviter les risques terroristes ? La cause est sans doute différente, mais l'effet est le même : le « puissant » est contraint de se protéger. Il est encore le premier par sa masse économique et financière, mais d'autres géants sont en train de naître.

Le deuxième fait, plus significatif encore, tient aux critiques adressées au dollar US par ses utilisateurs extérieurs, tels les Émirats arabes dont les yeux sont en train de se tourner vers d'autres monnaies, notamment l'euro, et par des Américains vivant à l'étranger et constatant la baisse de

1. Le conteneur classique transportant 33 mètres cubes de marchandises est dit « équivalent 20 pieds » (EVP).

leur pouvoir d'achat. Donc : affaïssement de l'ex-roi dollar.

On dira qu'il a connu des variations comparables dans le passé. Mais le temps où le secrétaire d'État américain au Trésor pouvait dire : « le dollar est notre monnaie et votre problème » semble toucher à sa fin. Son sort dépend désormais aussi de l'économie chinoise, sans oublier la japonaise, l'indienne, l'européenne, et même la russe. Il n'en résultera pas nécessairement la fin de l'influence américaine sur les affaires financières du monde, mais la nécessité pour les responsables américains de tenir compte de leurs partenaires, au nombre desquels les Européens qui, hélas pour eux, ne savent pas tirer parti de leur monnaie faute d'une vision politique commune.

L'un des signes les plus révélateurs des évolutions en cours a été relaté fin novembre 2007 par le quotidien français *Le Figaro*. Les vedettes du *show-biz* se méfient du dollar US. Le *top model* brésilien Gisele Bündchen, qui gagne l'équivalent de 33 millions de dollars US par an, a demandé à être payée en euros pour une campagne en faveur de Procter & Gamble. Mais elle aurait préféré le real brésilien, dont la valeur a doublé depuis l'arrivée du président Lula au pouvoir en 2003.

In fine, aux États-Unis comme partout ailleurs, la baisse relative de la valeur d'une monnaie se traduit par une baisse du pouvoir d'achat de ceux qui l'utilisent régulièrement.

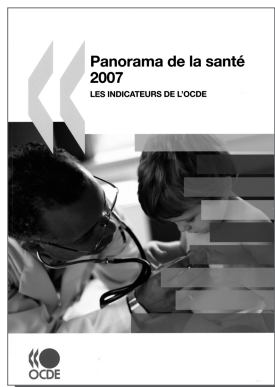
Michel Drancourt

Les dépenses de santé en croissance constante

La quatrième édition du *Panorama de la santé de l'OCDE*¹ propose une actualisation des données sur les performances des systèmes de santé des pays membres de l'OCDE. Elle souligne l'amélioration de la qualité des soins prodigués et l'importance des fonds publics dans le financement du secteur de la santé.

Entre 1995 et 2005, les dépenses de santé par habitant ont augmenté en moyenne de 4 % par an dans l'ensemble des pays de l'OCDE, alors que le PIB (produit intérieur brut) de la zone n'a augmenté de 2,6 % par habitant et par an. En 2005, les dépenses de santé représentaient en moyenne 9 % du PIB des pays étudiés, soit une hausse constante depuis 1970, date à laquelle elles s'élevaient à 7,2 % du PIB. Les États-Unis arrivent en tête du classement, avec 15,3 % de leur PIB consacrés à la santé (6 400 dollars US par habitant), soit plus du double de la moyenne des pays membres de l'OCDE (2 760 dollars US). Viennent ensuite le Luxembourg, la Norvège et la Suisse. À l'opposé, les dépenses de santé de la Turquie, du Mexique et de la Pologne en 2005 ont représenté moins du tiers de la moyenne des pays membres.

Les dépenses de médicaments par habitant, notamment, ont augmenté de 50 % depuis 1995 dans les pays de



1. OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). *Panorama de la santé 2007*. Paris : OCDE, 2007.

l'OCDE, soit une croissance plus rapide que l'ensemble des dépenses de santé dans l'OCDE (+ 4,6 % par an contre + 4 % par an). La consommation de médicaments représente en moyenne 17 % des dépenses totales de santé de chaque pays. Là encore, les États-Unis constituent le plus gros consommateur de médicaments par habitant en valeur. Mais ce sont les Français qui détiennent le record de la consommation de médicaments en volume (et se situent au troisième rang en termes de valeur), leurs dépenses dans ce domaine étant supérieures de plus de 30 % à la moyenne de l'OCDE.

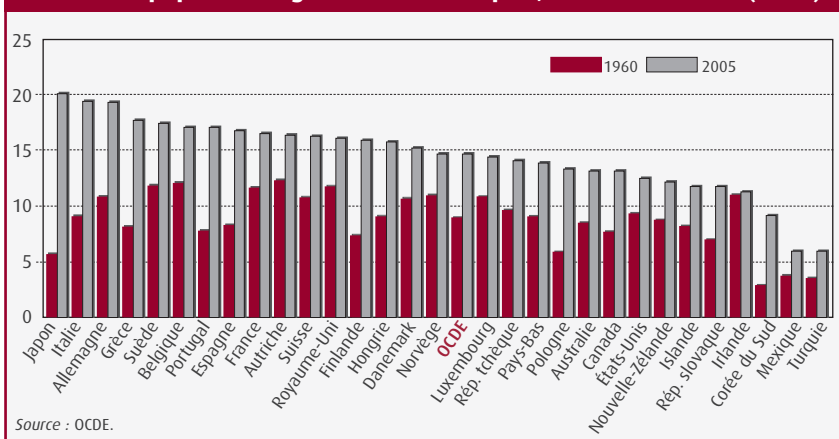
Le rapport s'intéresse par ailleurs aux sources de financement du secteur de la santé et souligne qu'en 2005, les fonds publics représentaient en moyenne 73 % des dépenses de santé dans les pays de l'OCDE, soit un taux inchangé depuis 1990. Il est vrai qu'en Grèce, au Mexique et aux États-Unis, le secteur public est minoritaire dans le financement des dépenses de santé mais, depuis quelques années, il augmente à nouveau. Aux États-Unis notamment, la part

du secteur public est passée de 40 % à 45 % entre 1990 et 2005.

Les dépenses de santé sont également en hausse pour les ménages et, en 2005, dans les deux tiers des pays de l'OCDE, les services de santé représentaient 13 % du panier de consommation de biens et services des ménages (contre 10 % en 1995). La France est le pays où les ménages constituent le plus faible financeur privé des soins de santé (7 %). Ceci s'explique par le fait que les assurances privées complémentaires financent la plus grande partie des dépenses non assurées par la Sécurité sociale.

Le notion de « *ratio* de dépendance du troisième âge », qui mesure le rapport entre le nombre de personnes âgées et la population en âge de travailler, permet d'anticiper l'évolution du secteur de la santé sur le moyen terme. Ce *ratio* est actuellement de 20 % dans les pays étudiés, mais l'OCDE anticipe un doublement de ce taux à l'horizon 2050, ce qui correspondrait à une personne retraitée pour deux personnes actives. Cette situation entraînerait donc d'im-

Part de la population âgée de 65 ans ou plus, en 1960 et 2005 (en %)



portantes conséquences sur la structure du système de santé, sur son financement, mais aussi sur la consommation de médicaments et de services médicaux personnalisés.

Cécile Désaunay

Sociologie des lieux d'achat en France

La part des magasins *maxi-discount* pour les achats de nourriture a presque doublé entre 2001 et 2006, passant de 7 % à 13 %. Ceci concerne surtout les ménages les plus modestes¹, qui y réalisent plus de 20 % de leurs achats, alors que les plus aisés² y dépensent seulement 5 % de leur budget alimentaire.

À l'inverse, ces derniers se fournissent plus fréquemment auprès des commerces de détail (18 % de leurs achats) et des marchés (9 %), voire directement auprès des producteurs.

Les Parisiens réalisent un quart de leurs dépenses alimentaires dans les commerces dits « de proximité » : boucheries, poissonneries, cavistes, épiceries spécialisées... Et alors que la part de ces commerces s'érode au niveau national, elle a augmenté légèrement à Paris ces dernières années. Ceci reflète le niveau de vie des Parisiens, sensiblement plus élevé qu'ailleurs.

La même tendance est à l'œuvre pour ce qui concerne les vêtements : les populations les moins aisées choisissent les grandes surfaces pour

s'habiller, tandis que les plus aisés réalisent leurs achats dans le petit commerce de détail spécialisé.

On observe donc la persistance d'une diversité sociale en matière de lieux de consommation. Le lieu où l'on fait ses courses deviendrait-il, peut-être autant que le contenu du panier, un marqueur social ?

Céline Laisney

Source : BELLAMY Vanessa, LÉVEILLÉ Laurent. « Consommation des ménages. Quels lieux d'achat pour quels produits ? » *INSEE Première*, n° 1165, novembre 2007, 4 p. Voir aussi RÉGNIER Faustine, LHUISSIER Anne, GOJARD Séverine. *Sociologie de l'alimentation*. Paris : La Découverte (coll. Repères), 2006, 121 p.

Pas de croissance sans inégalités

Un peu partout on lit que la croissance creuse les inégalités et c'est souvent présenté de telle manière que l'on est tenté de conclure : « supprimons la croissance, nous supprimerons du même coup les inégalités ». On sait très bien que présenté ainsi, le débat manque de sérieux. En revanche, on devrait avoir plusieurs éléments à l'esprit.

Pendant de longs siècles, la production a connu une croissance très faible. L'énergie était fournie par l'homme (les esclaves, serfs et autres « pauvres paysans »), le vent, quelques animaux de trait et l'eau. En dépit de progrès accomplis par périodes et par endroits, l'énergie fournie était insuffisante pour créer un surplus durable de richesse. Les familles ou les personnes, ou les régions et pays dont les ressources dépassaient de beaucoup la moyenne, le devaient certes à leur talent, mais

1. Les 20 % des ménages ayant le niveau de vie le plus faible.

2. Les 10 % des ménages ayant le niveau de vie le plus élevé.

assez largement aussi à des prélèvements abusifs. Le symbole de l'enrichissement n'était pas tant la capacité à innover, produire et vendre, que celle à accumuler de l'or ou des terres.

Il reste de cette époque l'affirmation de Proudhon : « la propriété, c'est le vol ». Dans un pays comme la France, où la formation économique de base est faible quand elle n'est pas une forme de désinformation, cette façon de juger est encore très répandue. Celui qui s'enrichit ne le devrait pas à son talent mais à un « système inégalitaire ».

Autre fait à rappeler, quand il y a beaucoup de pauvres, il y a peu d'inégalités puisque tout le monde, sauf quelques privilégiés, est logé à la même enseigne. C'est curieusement aussi ce à quoi a abouti le système « socialiste » à la soviétique : l'égalisation par le bas, avec une sécurité de surface dans la médiocrité, dont certains idéologues ont gardé la nostalgie. Mais en dehors des dictatures égalisatrices, le développement technique, avec de forts recours à l'énergie, favorise la démultiplication de la création de richesse.

Il est assez logique que les entrepreneurs qui la favorisent, et ceux et celles qui travaillent avec eux ou dans leur orbite en tirent plus vite bénéfice que les autres. D'où l'apparition de fortunes spectaculaires alors que la pauvreté règne encore largement (voir le XIX^e siècle à la Zola ou la Chine actuelle). Le but du système de marché et la condition de sa réussite ne sont pourtant pas l'accumulation par quelques-uns mais la diffusion progressive de la richesse créée au plus grand nombre.

Dans ce mouvement, souvent heurté mais réel, de progrès de ni-

veau de vie, des inégalités apparaissent effectivement entre les « locomotives » et les « wagons », et aussi entre ceux qui circulent en train et ceux qui continuent d'aller à pied. Il faut remarquer cependant que les pauvres des sociétés qui se sont organisées pour améliorer le niveau de vie sont relativement riches par rapport aux pauvres d'antan, et aussi que les pauvres de 2007, en France notamment, n'auraient pas été considérés comme tels en 1950, avec les yeux de l'époque.

Le problème n'est donc pas qu'il y ait des inégalités. Il est dans la modernisation du contrat social d'une société qui tienne compte des initiatives et des prises de risque sans lesquelles la richesse stagne et/ou la pauvreté se généralise. C'est bien un débat de ce type qui se déroule actuellement en France à propos des « régimes spéciaux » de retraite et, plus généralement, des revenus, avantages, garanties de travail, risques, y compris de chômage, différents selon les catégories sociales et les statuts.

Il ne faudrait pas que, faute d'évolutions positives, ce débat débouche sur la conclusion que le risque d'une coupure entre les Français protégés de la concurrence mondiale et les Français qui ne le sont pas ou peu, perdure. Car l'inégalité n'est pas seulement celle des revenus. Elle est aussi dans les différences de sécurité, d'emploi et de ressources.

Enfin, la recherche d'une certaine forme d'égalité dans la prospérité doit conduire à faire partager par le plus grand nombre la prise de conscience des enjeux d'une époque.

M.D.

Dans les fourgons du train pour le Tibet

Le 1^{er} juillet 2006, à Golmud (province de Qinghai au nord-ouest de la Chine), le président Hu Jintao inaugurerait la mise en service de la ligne ferroviaire Qinghai-Tibet. Commencée en juin 2001, la construction, d'un coût de plus de 4 milliards de dollars US, a nécessité des travaux colossaux à travers des régions parmi les plus inhospitalières du monde. Prouesse du génie civil chinois, cette « route céleste » s'étire sur 1 956 km, dont 960 km à plus de 4 000 mètres d'altitude, avec un point culminant au col Tanggula, à 5 072 mètres, qui en fait la voie ferrée la plus haute du monde. Le voyageur peut désormais se rendre de Pékin à Lhassa (4 064 km) en moins de 48 heures et pour moins de 50 dollars US (*hard seat*), dans un train aux wagons pressurisés, équipés de masques à oxygène et de vitres qui filtrent les rayons ultraviolets ¹.

Au-delà de la prouesse technique, ce projet ferroviaire est controversé. Pour les autorités chinoises, l'achèvement de la ligne a la même signification que la réalisation du chemin de fer transcontinental qui, en 1869, permit aux États-Unis de relier Atlantique et Pacifique, et qui révolutionna la situation économique et démographique de la puissance américaine. Pour de nombreux observateurs occidentaux et sympathisants de la cause tibétaine, la vraie raison d'être du train est l'achèvement de la sinisation du Tibet ².

1. Cf. « Entering Tibet via Qinghai-Tibet Railway », sur le site gouvernemental China Tibet Information Center, http://tibet.cn/en/newfeature/qtrailway/about/t20060629_127954.htm.

2. Alors que le Tibet constitue historiquement une zone-tampon entre l'Inde et la Chine, on

Un an après la mise en service de la ligne ferroviaire, Eve Cary, assistant-chercheur pour la Freeman Chair in China Studies, indique qu'il est désormais possible de discerner clairement les intentions chinoises et la stratégie mise en œuvre ³. Le chemin de fer s'inscrit dans un faisceau de projets convergents, tous destinés à accroître la sinisation du Tibet et à faciliter l'exploitation de ses ressources naturelles.

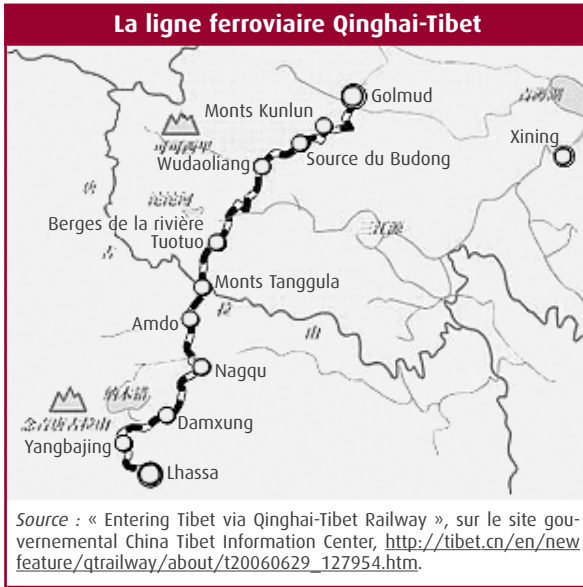
La région autonome du Tibet recèle d'importantes richesses minières (or, cuivre, fer...) qui expliquent les lourds investissements du gouvernement dans les infrastructures de transport. À côté de la ligne ferroviaire Qinghai-Tibet, d'autres projets sont en cours de réalisation : la construction de l'aéroport de Ngari (à l'ouest de la région autonome du Tibet), le plus haut du monde, ainsi que plusieurs lignes ferroviaires à partir de Lhassa.

Selon E. Cary, « l'identité culturelle et ethnique du Tibet s'est radicalement modifiée au cours des dernières années ; les politiques et les projets récemment mis en œuvre indiquent que la transformation est intentionnelle et que la construction de la ligne ferroviaire est une contribution à la réalisation de ces objectifs ».

Les statistiques concernant la composition ethnique de la région autonome du Tibet présentent d'impor-

relève dans les cercles stratégiques indiens que la ligne ferroviaire Qinghai-Tibet renforce la capacité de déploiement militaire rapide de la Chine contre l'Inde. Cf. CHELLANEY Brahma. « Sino-Indian Relations: Tibet is the Key ». New York : Human Rights in China, 2007, site Internet http://hrichina.org/public/PDFs/CRF.1.2007/CRF-2007-1_Indian.pdf.

3. Cf. CARY Eve. « The Mist Lifts over China's Sky-high Railway ». *Asia Times*, 29 août 2007.



tantes variations selon les sources. Qiangba Puncog, président du gouvernement de la région autonome du Tibet, indique que sur une population de 2,8 millions d'habitants, 92 % sont d'ethnie tibétaine, 5 % d'ethnie han (l'ethnie majoritaire en Chine) et 3 % d'une autre origine⁴. Mais en 2002, un officiel chinois, cité par E. Cary, admettait que sur les 200 000 habitants de Lhasa, seulement la moitié était d'ethnie tibétaine et que le nombre des Han devait encore s'accroître.

L'entreprise d'assimilation ethnique, à travers la facilitation du flux migratoire, se double d'une entreprise d'assimilation culturelle et du renforcement de la répression vis-à-vis des moines bouddhistes fidèles au dalaï-lama. Cela est particulièrement explicite à la lumière de la nomination, en mai 2006, de Zhang

Qingli au poste de secrétaire du parti communiste dans la région autonome du Tibet. Zhang Qingli était auparavant vice-président de la région du Xinjiang, où il a mis en œuvre des politiques destinées à l'assimilation des minorités ethniques musulmanes dont les Ouïgours, la plus importante, est en rébellion plus ou moins déclarée contre les Chinois. Zhang Qingli est également un proche du président Hu Jintao qui

avait lui-même été secrétaire du parti communiste au Tibet dans les années 1980.

Le développement économique est l'une des principales raisons qui ont officiellement justifié la construction de la ligne ferroviaire vers le Tibet. De ce point de vue, après un an de mise en service, les statistiques sont prometteuses : fin 2006, le produit intérieur brut du Tibet affichait une croissance de 13,4 %. Pourtant, cette croissance n'a pas bénéficié à la population d'ethnie tibétaine. Le revenu annuel moyen d'un paysan tibétain s'élève à 2 435 yuans pour une moyenne nationale de 4 000 yuans. La faiblesse de ces revenus restreint l'accès à l'éducation et à des emplois plus rémunérateurs. Sur le marché du travail, les Tibétains sont confrontés à une concurrence de plus en plus rude, qui aboutit à les marginaliser. Ils constituent ainsi la majorité des chômeurs de la région. Le décalage entre le montant des investissements consacrés aux infrastructures de

4. Cité in MINGXI Bi. « Tibet Official: Tibet Not to Be "Assimilated" by Han Amid Huge Investment ». *Xinhua*, 20 juin 2007.

transport et ceux qui concernent l'amélioration des conditions sociales et économiques de la population d'ethnie tibétaine n'indique que trop clairement le véritable agenda des autorités chinoises.

Selon E. Cary, les critiques dont font l'objet les politiques que la Chine met en œuvre au Tibet, ne sont pas susceptibles d'avoir un impact significatif sur les autorités chinoises. Le Tibet est reconnu par tous les gouvernements comme partie intégrante de la Chine et celle-ci est historiquement réfractaire à toute ingérence dans ses affaires intérieures.

Pourtant, indique E. Cary, à plus long terme, la politique de Pékin vis-à-vis du Tibet ne peut avoir qu'un impact négatif sur les intérêts chinois : « [...] une approche plus modérée et mesurée vis-à-vis du Tibet contribuerait à manifester l'engagement de Pékin envers des normes mondiales — incluant le respect des droits de l'homme, de la liberté religieuse et de la dignité de la personne — et à réaliser l'aspiration [de la Chine] à être reconnue comme une puissance responsable et constructive au sein de la communauté internationale ».

Yann Vinh

Sources :

– CARY Eve. « The Mist Lifts over China's Sky-high Railway ». *Asia Times*, 29 août 2007.

– « Le chemin de fer Qinghai-Tibet » sur le site gouvernemental chinois <http://french.china.org.cn/french/243614.htm>.

– CODY Edward. « Train 27, Now Arriving Tibet, in a 'Great Leap West' ». *The Washington Post*, 4 juillet 2006.

Voir également LAMBALLE Alain. « Franchir les montagnes en Asie du Sud. Amélioration des infrastructures de transport dans l'Himalaya, l'Hindu Kush et le Karakoram ». *Futuribles*, n° 323, octobre 2006, pp. 25-28 (NDLR).

Vers une *blue card* européenne ?

La Commission européenne a présenté en octobre 2007 un projet de directive pour faciliter les conditions d'entrée et de séjour des travailleurs hautement qualifiés venant de pays tiers. Ceux-ci recevraient un permis de séjour et de travail spécial, appelé « carte bleue européenne », leur accordant une série de droits socio-économiques et des conditions favorables en matière de regroupement familial.

Cette *blue card*, basée sur le modèle américain de la *green card* (carte de résident permanent aux États-Unis), aurait une validité limitée à deux ans, selon le projet de loi. Une procédure d'admission accélérée serait basée sur des critères communs à tous les pays de l'Union : le candidat devrait disposer d'un diplôme reconnu, de trois ans minimum d'expérience professionnelle et d'une offre d'emploi qui n'a pas pu être pourvue par un travailleur communautaire. De plus, son salaire minimum devrait être trois fois supérieur au salaire minimum en vigueur dans le pays d'accueil. Il reviendrait en revanche aux États de déterminer leur quota annuel de *blue cards*.

La Commission fait valoir le fait que les entreprises de l'Union européenne éprouvent de plus en plus de difficultés à pourvoir les postes vacants pour des emplois hautement qualifiés. La croissance de l'emploi est de 3 % par an dans les secteurs caractérisés par un niveau de formation élevé (contre 1 % dans les autres secteurs) et les travailleurs très qualifiés ont à la fois un taux d'emploi élevé (83,2 %) et un faible taux de chômage (4,8 %).

Dix États membres ont déjà mis en place des régimes spécifiques pour attirer les immigrants hautement qualifiés ¹, et de nombreux autres pays envisageraient de faire de même.

La Commission met l'accent également sur la difficulté qu'éprouve l'Union européenne à attirer cette catégorie de migrants : avec seulement 1,72 % de main-d'œuvre hautement qualifiée provenant des pays tiers sur l'ensemble de la population active occupée, l'Union européenne est à la traîne par rapport à l'ensemble des principaux pays d'immigration, tels que l'Australie (9,9 %), le Canada (7,3 %), les États-Unis (3,2 %) et la Suisse (5,3 %).

Pour répondre aux critiques qui ne manqueront pas de s'élever contre ce « pillage des cerveaux » des pays en développement, la Commission préconise des « normes de recrutement éthiques » limitant le recrutement de personnes en provenance des pays très touchés par cet exode.

Ce projet devrait être adopté durant la présidence française du Conseil de l'Union européenne, au second semestre 2008, mais peut-être dans une version édulcorée. Reste à savoir si l'Union évitera l'échec qu'a connu l'Allemagne avec sa *green card* : mis en place en 2000 pour les diplômés pouvant justifier d'un certain niveau de revenu, ce dispositif a été abandonné car le nombre de candidats s'est avéré trop bas.

C.L.

1. Dont la France avec la carte « Compétences et talents », dont les critères ont été arrêtés le 11 décembre 2007. L'objectif reste toutefois très modeste : 2 000 cartes par an. Voir « Compétences et talents, une carte pour une immigration haut de gamme ». *Le Monde*, 13 décembre 2007.

Sources : « Renforcer l'attractivité de l'Europe pour les migrants hautement qualifiés et améliorer la protection des migrants qui y résident et y travaillent légalement », et « Des conditions d'admission et de séjour attrayantes pour les immigrants hautement qualifiés ». Communiqués de presse de la Commission européenne, 23 octobre 2007, Bruxelles. Voir aussi WEIZSÄCKER Jakob (von). « Une *blue card* européenne ». *Horizons stratégiques*, n° 1, juillet 2006, pp. 72-81.

Biocarburants et prix agricoles

Dans un nouveau rapport, l'IFPRI (International Food Policy Research Institute) analyse les conséquences de l'essor des biocarburants sur une production agricole déjà saturée.

En 2006, la production mondiale de céréales s'est élevée à deux milliards de tonnes, soit 2,6 % de moins qu'en 2005. Parallèlement, entre 2000 et 2006, la demande mondiale de céréales a augmenté de 8 %, alors que les prix des céréales ont plus que doublé. Cette alliance entre une demande en hausse et une production en baisse a récemment entraîné une baisse des stocks mondiaux de céréales qui, en 2006, étaient à leur plus bas niveau depuis 1980 et ne devraient pas augmenter en 2007.

Or, la demande de produits agricoles devrait continuer à augmenter, sous les effets conjugués de la hausse de la population mondiale, du développement accéléré de la Chine et de l'Inde, et de l'essor des biocarburants.

La demande en céréales destinées à la fabrication de biocarburants a d'ores et déjà augmenté de 25 % depuis 2000. Le rapport souligne d'ailleurs que les variations des prix des céréales et de ceux de l'énergie sont

de plus en plus liées, comme au Brésil où le prix du sucre est largement dépendant de celui de l'éthanol. Dès à présent, compte tenu de l'augmentation récente du prix du pétrole, de plus en plus de biocarburants deviennent compétitifs dans certains pays.

L'IFPRI propose deux scénarios d'évolution possible du marché des biocarburants et leurs conséquences sur les prix de l'énergie et des produits agricoles. Dans le premier scénario, les biocarburants continuent à être développés par un nombre limité de pays correspondant à ceux qui ont déjà investi dans ce domaine. Dans le second scénario, la demande en biocarburants est deux fois plus importante et concerne un grand nombre de pays. En conséquence, dans le premier scénario, le prix du maïs augmente de 18 % entre 2005 et 2020, contre 72 % dans le deuxième scénario. Par ailleurs, l'augmentation de la compétitivité des biocarburants entraînera très probablement un déplacement des ressources (eau, terre, capitaux) utilisées pour l'agriculture destinée à leur production, et donc une hausse des prix des produits agricoles destinés à l'alimentation. C'est pourquoi le rapport recommande

d'augmenter aussi les investissements visant à améliorer la compétitivité de ces cultures et des aides spécifiques permettant aux populations les plus pauvres un accès suffisant aux produits agricoles qu'ils n'auront plus les moyens d'acheter.

Par ailleurs, le rapport souligne l'importance d'un développement de la production de biocarburants qui se fasse dans le respect de l'environnement, afin que leur coût n'excède pas leurs bénéfices. Il souligne néanmoins la difficulté de mesurer l'impact des biocarburants sur les prix agricoles. De leur côté, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) prévoient, entre 2007 et 2017, une augmentation du prix du blé de 20 %, et une hausse de 13 % des prix des oléagineux.

C.D.

Source : BRAUN Joachim (von). *The World Food Situation: New Driving Forces and Required Actions*. Washington, D.C. : IFPRI, 2007. Texte présenté à la conférence annuelle du CGIAR (Consultative Group on International Agricultural Research), tenue à Pékin le 4 décembre 2007.

ANALYSES CRITIQUES



SCHWEITZER Louis
Mes années Renault
Entre Billancourt et le marché mondial
 Paris : Gallimard (Le Débat), 2007, 304 p.

Voici un livre d'entretiens, agréable à lire, qui illustre la métamorphose industrielle de la fin du XX^e siècle. Le sous-titre est éloquent : « Entre Billancourt et le marché mondial ». Il est divisé en deux parties : l'évolution de Renault ; l'automobile et son avenir.

Renault s'est longtemps voulue « Automobile de France » et, après sa nationalisation, « modèle social ». Mais l'entreprise admettait mal la tutelle de l'État. Quand Georges Besse en prit la tête en 1985, il avait été frappé par l'absence d'autorité et par le fait que l'entreprise n'avait aucun sens de l'argent. Elle avait pu vivre dans un marché fermé à clientèle captive. Elle ne le pouvait plus dans un marché ouvert où les clients avaient le choix.

La CGT (Confédération générale du travail) disposait d'un pouvoir important mais après une grève à mi-1985, au Mans, Georges Besse s'imposa vraiment comme « patron ». Il commença un travail considérable d'adaptation aux nouvelles conditions du marché, avec un slogan : « un franc est un franc ». Il périt assas-

siné le 17 novembre 1986 par un commando d'Action directe. Raymond Lévy prit la suite en poursuivant la recherche de la compétitivité et en insistant sur la qualité. Les cadres et une majorité de salariés ont fini par comprendre qu'en cas de pertes — et il y en avait —, l'État ne pouvait rien pour la régie. L'échec d'un projet de fusion avec le suédois Volvo a contribué à cette prise de conscience, parce qu'il a été provoqué par l'idée, chez les Suédois, que Renault était sous la tutelle de l'État.

Progressivement, Renault a été en mesure de mener une stratégie d'ouverture, illustrée par trois initiatives dues à Louis Schweitzer (qui, entré chez Renault en 1986, en a assumé la direction de 1992 à 2005) : le rachat de Samsung en Corée du Sud et de Dacia ; le lancement de la Logan, fiable, d'un coût modéré ; enfin et surtout l'alliance avec le japonais Nissan.

La description de ces actions permet de mieux comprendre les données des marchés automobiles, les exigences d'une « croissance rentable » et aussi les obstacles à surmonter, notamment en matière

sociale (la fermeture de Vilvorde en Belgique). Elle permet également de tordre le cou à des idées reçues, par exemple la fin des chaînes de montage. Elles existent toujours mais au lieu d'être servies par des exécutants passifs, elles le sont par des professionnels qualifiés.

Le deuxième grand thème du livre est consacré à « l'objet automobile ». Un chapitre majeur traite de la conception et de la vente d'une automobile.

L'automobile n'est pas un objet global. En gros, 16 millions de véhicules sont vendus aux États-Unis tous les ans (sur 50 millions dans le monde en 2005), 16 millions en Europe, 6 millions au Japon, deux millions en Corée du Sud, le reste ailleurs. Le marché n'est pas vraiment mondial mais se divise en gros cercles de vente (le téléphone portable est beaucoup plus mondial).

L'automobile est une industrie qui exige de prendre des risques importants à chaque lancement de mo-

dèle, et des investissements lourds. Mais la réussite des modèles n'est pas seulement technique. Elle relève aussi de la sociologie (la rencontre d'un style et d'une demande).

Quant à l'avenir de l'industrie automobile, il dépend en grande partie de la prise en compte des exigences de développement durable. Louis Schweitzer est optimiste quant à la qualité des véhicules. La pollution de proximité provoquée par les véhicules se réduit. En revanche, il imagine difficilement un monde où le nombre des automobiles passerait d'un à huit milliards de véhicules. « Le problème qui est devant nous est celui des gaz à effet de serre ». On ne le maîtrisera qu'en agissant sur le long terme. Cela n'interdit pas de faire un effort tout de suite pour réduire le gaspillage énergétique. Mais que d'adaptations nécessaires et de défis à maîtriser !

Un témoignage vivant.

Michel Drancourt



DAHAN DALMEDICO Amy (sous la direction de)
Les Modèles du futur
Changement climatique et scénarios
économiques : enjeux scientifiques et politiques
Paris : La Découverte (coll. Recherches), 2007, 214 p.

Les livres qui rassemblent les contributions de nombreux auteurs défient le plus souvent l'analyse parce qu'ils juxtaposent des éléments disparates comme les pièces de couleur d'un patchwork. L'ouvrage élaboré sous la direction d'Amy Dahan Dalmedico fait exception. Il concilie clarté et rigueur dans la construction avec le

recours à des expertises nombreuses empruntées tant aux sciences de la nature et aux mathématiques qu'aux sciences sociales.

Le thème central est l'usage de la modélisation pour l'élaboration de visions du futur et, au-delà de ces visions, pour la maîtrise d'un avenir. Les textes s'organisent autour de

deux pôles : la modélisation globale de la société, qui débouche sur la question des limites de la croissance, et la modélisation numérique du climat qui répond au défi climatique. La seconde composante renvoie, comme le souligne Amy Dahan dans son introduction, « aux questions posées par l'épuisement des ressources et à la durabilité du développement, donc au débat sur la croissance », et la boucle d'interaction se trouve ainsi bouclée.

L'analyse du débat qui s'est développé dans les années 1970 à propos des limites de la croissance et du rapport au Club de Rome¹ forme la première partie de l'ouvrage. Le texte s'organise autour de deux aspects complémentaires : la discréditation du concept de limite de la croissance par les milieux de l'économie traditionnelle, et la confrontation de l'économie aux problèmes du long et du très long terme, avec l'émergence de la prospective et de la méthode des scénarios.

L'altération du climat forme le thème central de la seconde partie. Deux démarches de nature très différente s'y confrontent : d'une part la modélisation d'une entité physique, le fluide climatique en interaction avec la vie et avec l'activité humaine, et d'autre part l'analyse des réactions sociétales dont la maîtrise gouverne l'avenir.

Cette « fabrication des futurs » est le sujet de la troisième partie qui traite de la relation entre la construction intellectuelle et sa prise en compte par la société. Elle aborde les choix tacites de valeurs qui se dissimulent sous divers aspects de la dé-

marche économique et de la construction des modèles.

Une présentation exhaustive du riche contenu de ce livre excéderait largement le cadre de cette analyse. Pour rendre justice à sa qualité, le mieux est sans doute d'indiquer quelques réflexions auxquelles il engage. La confrontation du physique et du sociétal autour du problème climatique qui en forme une part essentielle met en évidence un problème central de la discipline économique : son interaction forte et directe avec le pouvoir politique, les horizons temporels limités que cette interaction impose la rendent-ils, dans sa pratique habituelle, inapte à appréhender ce qu'elle nomme le « très long terme » et qui n'est que le court terme de l'histoire ? Elle affronte un problème radicalement nouveau, la première rencontre avec les limites de la planète. Peut-elle y adapter les concepts dont elle use exclusivement : la monnaie, le marché, la productivité, sans imposer un conservatisme stérile ? Il va de soi que les contributions assemblées par Amy Dahan n'épuisent pas ce sujet, mais elles ouvrent des voies de réflexion et apportent d'utiles éclairages sur les errements passés.

Sans doute peut-on regretter que, dans la vision qu'elles présentent, la généralité du problème des limites planétaires soit quelque peu occultée par l'actualité climatique qui n'en est qu'un aspect parmi d'autres. C'est en somme le reflet de la situation actuelle dans laquelle cette composante du problème est la seule — avec, à un degré bien moindre, la question des ressources énergétiques — qui soit largement perçue par l'opinion publique. À une époque où l'effet de

1. Halte à la croissance ? Paris : Fayard, 1972 (dit rapport Meadows).

serre anthropique ne préoccupait que quelques rares scientifiques, les auteurs du rapport Meadows avaient su, avant que les économistes classiques ne les fassent rentrer dans le rang, prendre une vision plus synthétique des limites de la planète.

Le phénomène d'épuisement des ressources possède un caractère général : il traduit l'irréversibilité de certaines des altérations que l'homme impose aux composantes physiques et biologiques de la planète. En revanche, les interactions de chacune de ces altérations avec la société revêtent des aspects très divers qu'une modélisation globale doit intégrer. Il s'en faut que la modélisation sociétale ait atteint le degré d'aboutissement dont témoignent les modèles des composantes physiques de l'environnement. Les difficultés particulières que rencontre la prise en compte des pays en développement dans les modèles globaux font ainsi l'objet d'une présentation spécifique. Il n'est nullement certain, ni même probable, que l'écart entre les deux domaines tende à se combler dans

l'avenir. Le discrédit qui a frappé initialement les modèles sociétaux n'en est pas la seule source. L'absence, dans les modèles sociétaux, de cette base commune que les lois de la physique fournissent aux modèles environnementaux, fragilise leur construction. Le terme de « modélisation mathématique » dont on désigne les uns et les autres dissimule en fait une différence de nature.

Les dernières sections du livre apportent un éclairage sur deux aspects dont la volonté d'agir ne peut s'abstraire : la morale de l'action et les voies de la persuasion, les moyens de passer de la prise de conscience individuelle au comportement collectif.

Il n'est guère possible de rendre ici, à chacun des contributeurs, l'hommage qui lui serait dû, mais c'est peut-être la meilleure façon de reconnaître l'harmonie de cet ouvrage collectif que de dire qu'on ne ressent pas vraiment le besoin d'y distinguer la part de chacun.

André Lebeau



DUVAL Julien

Le Mythe du « trou de la Sécurité »

Paris : Liber (Raisons d'agir), 2007, 137 p.

Nous sommes tous aveuglés ; les médias relaient un mythe lui-même entretenu par le méchant patronat ; la vérité est ailleurs, c'est-à-dire probablement très très à gauche. Voici les leçons, stratégiques, que l'on peut tirer du bref ouvrage de Julien Duval. Chercheur au Centre national de la recherche

scientifique et membre de l'écurie post-Bourdieu, il « déconstruit » — comme on dit dans le sabir sociologisant — les idées reçues sur la Sécurité sociale et, plus globalement, sur la protection sociale en France. Reprenant, toutes les 10 pages environ, le couplet — particulièrement original — « la France vit depuis 30 ans une vague néolibérale », il introduit et il

conclut sur les « orientation libérales » qui « priment » ou qui « prévalent ». Il est extrêmement pertinent de le marteler quand on sait que les dépenses (publiques) de protection sociale sont passées en France, entre 1990 et 2003, de 26 % à plus de 29 % du produit intérieur brut.

Le solde négatif d'environ une dizaine de milliards d'euros du régime général (en moyenne chaque année pour 2005, 2006, 2007) n'est pas un mythe. Pour l'auteur, ouf !, ces milliards ne sont pas des constructions sociales. Ils sont simplement mal conceptualisés et mal présentés. Selon lui, le « déficit » (comme les méchants le disent) de la Sécurité sociale n'est en réalité qu'un « besoin de financement ». Comme on peut imaginer que les besoins sociaux sont infinis, on peut considérer que le déficit (pardon, le besoin de financement) doit pouvoir se creuser jusqu'à des profondeurs abyssales.

Pour expliquer que seuls quelques clairvoyants peuvent observer l'offensive idéologique libérale sur la Sécurité sociale (avec le succès que l'on sait), Julien Duval souligne, presque toutes les 10 pages également, combien les journalistes sont aveuglés. Les experts technocrates et les personnalités qualifiées sont quasi achetés par le grand capital. Heureusement que le sociologue est là pour nous ouvrir les yeux face à la « vision », l'« interprétation » ou bien encore la « pensée » dominante !

Les médias en général, ou bien certains d'entre eux, contribuent à cette entreprise idéologique de désinformation et d'aveuglement. La dramatisation, à laquelle contribuent les médias, se retrouve sur tous les supports. Le sociologue nous fait ainsi

frémir avec cette citation tirée du journal de 20 heures de TF1 (un des grands méchants en chef) : « Avec le vieillissement de la population, il faut réformer le système. » Tout le monde conviendra du danger et du caractère idéologiquement biaisé de ce type d'information saugrenue.

N'exagérons pas le caractère ironique de la recension. Il y a du vrai dans cet ensemble d'arguments, finalement moins jargonnant qu'on pourrait le craindre. Tout d'abord, il n'y a pas véritablement de fatalité démographique, même s'il convient de rappeler que certaines tendances sont inéluctables. Ensuite, et plus en lien direct avec le sujet, la Sécurité sociale n'est pas, il est vrai, un fardeau. C'est un investissement dans la cohésion et dans l'avenir. Son financement, par cotisation (mais aussi par impôt), n'est pas (seulement) une charge et un coût. C'est une dépense (généralement) utile. Tous les marxistes et sociaux-démocrates, mais aussi les libéraux (non intégristes) conviennent des formidables progrès sanitaires et sociaux qu'elle a accompagnés. Il est également incontestable que la Sécu, dans son contenu et dans son organisation, connaît de vraies dérives comptables et managériales qui confinent au grotesque quand seuls les ratios gestionnaires deviennent des indicateurs de performance. Enfin, J. Duval a bien raison de signaler que toutes les ambitions du projet de Sécurité sociale sont loin d'être atteintes (notamment la généralisation de la couverture assurantielle), et de rappeler l'incontestable permanence d'inégalités difficilement justifiables en termes de santé et face à la mort.

Mais l'outrance est-elle utile pour documenter ces constats et alimenter

ces analyses ? Tout n'est pas nécessairement idéologiquement orienté dans le souci de « rationalisation » en général, d'« activation » des dépenses d'assistance, d'évaluation du « service médical rendu », d'introduction d'un peu de « capitalisation », etc. On a mis entre guillemets quelques-uns des termes désignés comme des quasi-obscénités au fil des pages. À la lecture de cet ouvrage, on a l'impression que l'économie de la santé et, plus généralement, toute approche économique de la protection sociale constituent une déviation libérale, donc méchante et ne faisant que traduire les positions dominantes (cherchant toujours à faire du profit sur le dos des dominés). Cette argumentation est d'un autre âge. Tout doit pouvoir être dit de la pertinence et de l'efficacité de la dépense ! L'auteur n'a pas un mot sur les arbitrages souhaitables et possibles qui peuvent s'opérer entre risques et entre modalités de couverture de risque. À trop rejeter l'approche économique, il finit par ridiculiser son analyse.

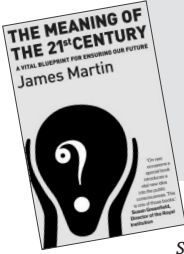
Au fond, cette tentative de pulvérisation d'une prétendue doxa — c'est-à-dire une opinion fautive et confuse — est un petit essai idéologiquement très marqué. On notera que l'histoire de la protection sociale, telle que résumée dans le livre, est l'histoire des relations de pouvoir entre « classes dominantes » (aujourd'hui entraînées par le patronat français et par tous les fonctionnaires et experts réformateurs) et les « groupes domi-

nés » (tous les gentils plus ou moins aveuglés, mais toujours spoliés).

On a l'impression de suivre, dans certains chapitres, une chasse aux sociaux-traîtres — au premier rang desquels on trouve la revue *Esprit*, la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et l'ex-maoïste François Ewald. Au-delà des coups de canif, on entend (au sens de « on lit ») sa dénonciation des théoriciens libéraux ; mais on a du mal à voir s'il faut revenir à Keynes, à Marx, voire plus. Le « violent rejet du marxisme » est dénoncé par notre auteur. Et s'il voit dans le parti communiste, la Confédération générale du travail (CGT), ATTAC (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyennes et citoyens) et la Ligue communiste révolutionnaire, des acteurs capables de s'opposer à la « doxa dominante » (sic), il les juge très timorés...

L'ouvrage, au final, se veut une pièce au dossier à charge du libéralisme (l'idéologie des méchants). Mais on est très loin de la réalité, qu'il s'agisse de la simple appréciation des performances et difficultés de la Sécurité sociale, de la comparaison entre la France et les États-Unis, et de l'ampleur des défis financiers. Le petit livre agite, avec une logorrhée typique, le chiffon rouge. Il incarne l'absurdité de la dénonciation anti-libérale et peut se lire comme un pastiche. À apprécier tout de même, comme la boisson quasi homonyme, avec modération.

Julien Damon



MARTIN James

***The Meaning of the 21st Century
A Vital Blueprint for Ensuring our Future***

Londres : Eden Project Books, 2007, 526 p.

Nombre de scientifiques sont tentés par la futurologie, peut-être parce que leur métier les met en contact avec la rapidité de l'évolution des techniques et parce qu'on ne peut guère, dans ce domaine, se dispenser, comme le font trop souvent les économistes, d'une connaissance approfondie du système technique.

James Martin est l'un de ceux qui, comme Ray Kurzweil ¹, ont vu leur carrière portée par le développement des techniques informationnelles et que les mécanismes du marché ont en outre dotés d'une grande fortune. Il était déjà l'auteur d'un best-seller, *Wired Society* ², sélectionné pour le prix Pulitzer, et l'heureux propriétaire, sur une petite île des Bermudes, d'une propriété construite à l'épreuve des ouragans et dotée d'une merveille écologique : une piscine d'eau de mer qui la chauffe en hiver et la tient fraîche en été. Il a fondé, dans le cadre de l'université d'Oxford, grâce à une donation de 100 millions de dollars US, la James Martin 21st Century School, dont la mission est « d'identifier les plus grands défis qui attendent l'humanité au XXI^e siècle et de leur trouver des solutions ».

À l'opposé de beaucoup d'auteurs qui bâtissent une vision de l'avenir sans se préoccuper des limites de l'habitat planétaire, J. Martin introduit les composantes écologiques du problème global dans tous les aspects de sa réflexion, construisant ainsi un curieux mélange de pessimisme objectif et d'optimisme volontariste, que parfois il peine à concilier. Il en résulte un écrit un peu bavard qui juxtapose les nombreuses composantes du problème global plus qu'il ne les incorpore dans une construction rigoureuse. Mais l'abstraction, on le sait, n'est pas le fort des auteurs anglo-saxons — ni peut-être de leur lectorat.

Cela dit, la gravité des problèmes n'est nullement occultée comme en témoignent les titres de certains chapitres : « Trop de monde » pour la démographie, « Catastrophe climatique » pour l'altération du climat, « Nations indigentes » pour les faillites de la gouvernance nationale, et « Le sens effrayant de ce siècle » pour une brève synthèse des défis du XXI^e siècle. L'auteur ne verse pas non plus dans l'optimisme béat de ceux qui pensent que « l'avalanche technologique » résoudra tous les problèmes qu'elle crée. Il propose une vision relativement sobre de l'évolution du système technique, sauf peut-être lorsqu'il aborde le secteur qui lui est le plus familier, celui des techniques informationnelles et de leur capacité future à transformer l'être humain et à instaurer une société posthumaine.

1. KURZWEIL Ray. *The Singularity is Near: When Humans Transcend Biology*. New York : Viking, 2005, 652 p. (voir l'analyse de cet ouvrage dans *Futuribles*, n° 319, mai 2006, pp. 99-101).

2. *Wired Society*. Upper Saddle River (New Jersey) : Prentice Hall, 1978, 300 p.

La réflexion de J. Martin vise non seulement à dessiner l'avenir mais aussi et surtout à le maîtriser, ce qui est inséparable d'un parti pris d'optimisme. L'optimisme est partout présent et se juxtapose au réalisme de la vision ; encore faut-il voir quels en sont les fondements. Comme l'observe l'auteur : « Il y a une différence profonde entre ce qu'il faudrait faire et ce qui a le plus de chances de se produire. » Pour agir sur le futur, il propose d'identifier ce qu'il nomme « effets de levier » (leverage factors), « de petites actions, politiquement réalisables, qui peuvent produire des effets puissants ». Il aborde ici et là les problèmes sociétaux qui surgiront quand la société s'engagera inéluctablement dans ce qu'il appelle le « canyon » — et que E.O. Wilson, avec une définition très semblable, nomme le « goulet » —, l'époque très proche où l'humanité comptera neuf milliards d'individus et où les contraintes planétaires pèseront durement sur les structures sociétales. Mais il ne nous donne aucune vision synthétique de ce que seront ces réactions sociétales, de « ce qui a le plus de chances de se produire », de la façon dont le jeu des leverage factors sera capable de faire dévier la société de sa trajectoire la plus probable et de l'état dans lequel l'humanité sortira, le cas échéant, du canyon. Aucun analogue ici de la vision de l'hyperdémocratie chère à Jacques Attali.

Cette relative indigence de la dimension sociologique dans les réflexions sur le futur de l'espèce humaine n'est pas propre à l'ouvrage de J. Martin. Elle reflète le peu d'intérêt que les sciences sociales portent à la trajectoire de l'espèce au-delà du passé historique, du présent et du futur très proche.

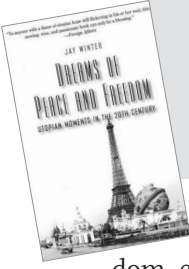
Le livre de J. Martin dissimule, sous une vision riche et complexe de la composante technique, des choix de valeurs qui ne sont pas explicités mais qui surgissent naïvement au détour d'une phrase. C'est ainsi qu'il écrit, au milieu d'un chapitre sur la transformation de l'être humain par la connexion directe du cerveau et de l'ordinateur : « Les maîtres de cette technologie amasseront de vastes quantités d'argent. » Bien qu'il ait analysé ailleurs l'inadéquation des outils dont se sert la démocratie de marché pour conduire sa démarche, et singulièrement l'ignorance du patrimoine par les outils de l'économie, il n'envisage pas qu'elle puisse subir une transformation radicale.

Cette absence d'une vision d'ensemble de la dimension sociétale n'exclut pas une vision réaliste des attitudes dommageables qui se manifestent dans toutes les catégories sociales, y compris dans la communauté scientifique. Il stigmatise ainsi, citant Ross Gelbspan, « les scientifiques douteux recrutés par les industries du charbon et du pétrole pour créer de la fausse science et nuire à la crédibilité des climatologues³ ».

Au total, le gros livre de James Martin mérite estime et attention. Il demande une lecture critique, mais il convient de saluer l'effort qu'il représente pour faire émerger à la conscience publique le caractère inéluctable des problèmes auxquels l'humanité est confrontée.

André Lebeau

3. GELBSPAN Ross. *Boiling Point: How Politicians, Big Oil and Coal, Journalists, and Activists Have Fueled the Climate Crisis — and What We Can Do to Avert Danger*. New York : Basic Books, 2004, p. 112.



WINTER Jay

***Dreams of Peace and Freedom
Utopian Moments in the 20th Century***

New Haven : Yale University Press, 2007, 261 p.

Dreams of Peace and Freedom aborde le thème de l'utopie par un biais assez inattendu. Jay Winter, historien de Yale University, choisit en effet de considérer que les major utopias, ces « projets de social engineering centrés sur l'État et qui se transforment presque toujours en cauchemars », ont été déshonorés par l'usage qu'en ont fait les « deux grands assassins » du XX^e siècle » (vous voyez qui est visé). Il a donc choisi de célébrer les minor utopias, qui cherchent non à bâtir une cité idéale, mais à réaliser des transformations partielles conduisant peu à peu à une société moins violente et moins injuste » (p. 208).

L'auteur a retenu six dates : 1900, 1919, 1937, 1948, 1968 et 1992. Deux d'entre elles (1900 et 1968) comportent plusieurs subdivisions qui les grossissent un peu artificiellement, et la dernière, titrée Global Citizenship, se révèle encore plus disparate.

La première date repère, 1900, correspond d'abord au projet d'« Archives de la planète » que conçut et finança le banquier Albert Kahn, et dont il confia la direction au géographe Jean Brunhes. Il s'agissait d'envoyer, dans une cinquantaine de pays, des cameramen et des photographes recueillant une vaste documentation filmique et iconographique, afin de servir la cause de la paix en aidant à la connaissance des cultures mondiales et de conserver l'image de modes de vie en train

de disparaître sous l'impact de la modernisation. 1900, c'est ensuite l'Exposition universelle de Paris, qui reçut 50 millions de visiteurs. Le message implicite de l'Exposition pourrait rétrospectivement se résumer par ces mots de Georges Duhamel : « Dans les premières années du siècle [...] l'idée d'une civilisation universelle, totale, à la fois éthique et scientifique, supposant un progrès en même temps spirituel et temporel, était à l'apogée de sa fortune, lorsqu'elle fut assaillie par la guerre ¹. »

La date suivante, 1919, correspond à la conférence de Paris (janvier 1919-août 1920) dans laquelle les vainqueurs de la Grande Guerre s'efforcèrent de reconstruire le monde. L'utopie mineure qui leur servit de source d'inspiration fut la notion wilsonienne d'autodétermination ou de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Jay Winter montre que cette norme fut appliquée de façon très discutable : pas d'autodétermination pour les Arabes installés dans la Palestine ex-ottomane, silence sur les travaux du Congrès panafricain

1. Scènes de la vie future, p. 115, cité par Thierry Paquot dans son livre *Utopies et utopistes* (Paris : La Découverte, 2007). On notera la troublante rencontre entre Duhamel (né en 1883) et Schumpeter (né en 1884) qui, peu avant sa mort, terminait ainsi son *Histoire de l'analyse économique* : « Ainsi la société capitaliste progressait-elle d'elle-même vers une civilisation nouvelle lorsqu'elle a été gagnée de vitesse par l'absurde catastrophe de 1914-1918 » (Paris : Gallimard, 1983, tome III, p. 510).

organisé à Paris à l'initiative du sociologue noir américain William Edward Burghardt DuBois, satisfaction donnée au Japon plutôt qu'à la Chine quant au transfert des concessions obtenues avant guerre (en Chine !) par l'Allemagne. L'auteur insiste beaucoup sur les contradictions, certes réelles, entre « envies démocratiques et aspirations impériales » (p. 72), mais il sous-estime les difficultés inhérentes au principe wilsonien appliqué à des territoires aux populations hétérogènes, comme dans les Balkans ou le Cachemire ².

Le troisième moment, 1937, est le symétrique de 1900 puisqu'il s'agit de l'Expo 37, dite « des arts et des techniques dans la vie moderne », qui se tint à Paris et accueillit 27 millions de visiteurs. Son objectif : illustrer « la symbiose de l'art et de la technologie », grâce notamment à la peinture murale gigantesque — 60 mètres de long sur 10 mètres de haut — intitulée « L'esprit de l'électricité », que Raoul Dufy réalisa sur 250 panneaux de bois. L'esprit pacifiste qui inspirait l'exposition fut brutalement contredit par la présence du « Guernica » de Picasso, réalisé pour le pavillon d'une Espagne en proie à la guerre civile.

Avec les trois dernières dates, nous arrivons à la partie la moins satisfaisante du livre. Pour 1948, cette insatisfaction tient au fait qu'au lieu de nous parler de la Déclaration universelle des droits de l'homme, on nous présente seulement une biographie résumée de René Cassin, personnage éminent s'il

en fut, prix Nobel de la paix en 1968, dont le dictionnaire Le Robert nous dit qu'il « fit adopter » ladite déclaration, mais nous ne voyons nullement la trace d'une telle action.

En ce qui concerne 1968, il est incontestable que cette année-là et, plus largement, les sixties ont été riches en mouvements sociaux qui se sont dressés contre des entités antipathiques (l'impérialisme, le capitalisme) ou contre des individus qui l'étaient tout autant, comme les anciens nazis (fit exception le Printemps de Prague, qui osa plaider pour un socialisme à visage humain). De plus, qu'il s'agisse de la théologie de la libération ou des agitations d'étudiants en France et en Allemagne, il n'y a pas eu de résultats tangibles. À noter, deux innovations remarquables qui auraient mérité quelques commentaires : la création d'Amnesty International en 1961 et de Médecins sans frontières en 1971. Mais ce sont des succès et on a l'impression que réussir n'est pas trop bien vu chez les utopistes : Solidarnosc en Pologne n'a droit à aucune mention. Quant à la chute du mur de Berlin, l'auteur l'estime « trop marquée par le triomphalisme occidental » pour qu'on en parle (p. 9).

À la place, l'auteur lui a substitué une autre date, 1992, mais sans dire pourquoi. Les exemples qu'il donne à l'appui laissent penser qu'il vise là les règles qui, d'ores et déjà, se mettent en place pour régir les relations internationales, et que François Heisbourg a synthétisées sous l'appellation d'« empire des normes ³ ». Cet em-

2. Robert Lansing, secrétaire d'État de Wilson, était d'ailleurs très critique à l'égard du principe de l'autodétermination, et il est dommage que Jay Winter n'en dise rien.

3. Voir son livre *L'Épaisseur du monde* (Paris : Stock, 2007), commenté dans *Futuribles*, n° 330, mai 2007, pp. 101-103.

pire va-t-il s'étendre au point que les États se videront à son profit de leur substance ? Jay Winter n'en demande pas tant : les minor utopians, dit-il, ne veulent pas se débarrasser de l'État mais le repenser. Mais quand il définit l'État comme « l'organisme qui a

le droit de faire la guerre et de dire qui est citoyen » (p. 209), il ne précise pas s'il s'agit de l'indispensable « cœur de métier » de l'État ou des attributs dont il faut absolument le dépouiller.

Bernard Cazes



DUMAS Anne

« Des labos au marché : en finir avec le gâchis français »

Amicus Curiae, juin 2007, 8 p., Paris (Institut Montaigne)

Ce bref papier de synthèse s'intéresse à ce qui est, à n'en pas douter, le vrai problème du système français de recherche et d'innovation, au-delà des questions de financement de la recherche publique et privée, à savoir la question de la valorisation de la recherche et ce long chemin qui permet de relier la recherche, la découverte, avec l'innovation, le marché et les besoins de la société.

Anne Dumas souligne le retard pris par la France dans ce domaine et l'absence flagrante de tout ce qui fait un bon écosystème d'innovation, à un point tel qu'elle considère qu'en termes de valorisation de la recherche, la France accuse un « retard de l'ordre de 7 à 10 ans par rapport à l'Allemagne, la Belgique ou la Grande-Bretagne, et d'une trentaine d'années par rapport aux États-Unis ou à Israël ».

Ce document souligne que l'innovation française subit un cadre institutionnel très défavorable, sans pilotage stratégique, sans choix : ainsi, pour les créations de postes d'enseignants-chercheurs, ce sont les étudiants qui décident en s'inscrivant en

plus ou moins grand nombre dans telle ou telle filière.

L'auteur de ce texte fustige aussi la politique française concernant l'incitation au dépôt de brevets, qui est extraordinairement mal orientée et dont l'impact, s'il était évalué, serait assez négatif. En effet, il ne sert à rien de déposer des brevets sans licence d'exploitation qui suit, de même que favoriser les dépôts de brevets « en copropriété » ne fait que rendre toute exploitation quasi impossible. Bien souvent, la recherche française va ainsi développer des brevets qui seront ensuite exploités par d'autres.

Autre point essentiel du propos : la faiblesse du soutien au développement des start-ups françaises, qui sont souvent abandonnées à elles-mêmes une fois qu'elles sont créées, donc dans la phase la plus critique, celle du développement. C'est un mal bien connu que les start-ups françaises ne grossissent presque jamais : elles meurent ou sont achetées, ce que l'auteur résume en une phrase bien sentie : « L'État français finance l'amorçage de start-ups qui deviendront... américaines, chinoises ou japonaises ».

Le réquisitoire est toujours, ou presque, doublé de propositions concrètes dans le texte. Ainsi, l'auteur considère que la valorisation de la recherche doit être l'affaire de professionnels, et elle va chercher des exemples étrangers (par exemple israélien, avec l'institut Weizman en Israël et sa filiale de valorisation Yeda, ou Imperial Innovations, la filiale de valorisation de l'Imperial College de Londres) pour proposer la création d'une institution privée de valorisation de la recherche, chargée également de réaliser une cartographie des sources de recherche, et d'améliorer la formation des chercheurs et universitaires aux ques-

tions de valorisation et de propriété intellectuelles.

Autres propositions : assister systématiquement les créateurs de start-ups dans les domaines du marketing et de la gestion, et en faire une condition du soutien public, prévoir des budgets de maturation et pas seulement d'amorçage, pour les start-ups à haut potentiel, augmenter le pourcentage de redevances perçues par les chercheurs sur la propriété intellectuelle en le portant à 50 % (contre 25 % actuellement), créer une sorte de droit de préemption sur les start-ups bénéficiant de fonds publics...

Geoffrey Delcroix



ATTIAS-DONFUT Claudine

(avec la collaboration de Philippe Daveau, Rémi Gallou, Alain Rozenkier, François-Charles Wolff)

L'Enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France

Paris : Armand Colin (coll. Sociétales), octobre 2006, 368 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage, par Hedva Sarfati, en page 57 de ce numéro.

COMPTES RENDUS



GALLAND Olivier / LEMEL Yannick

Valeurs et cultures en Europe

Paris : La Découverte (coll. Repères), 2007, 120 p.

Alors que les pays européens se construisent des règles politiques et économiques communes, les cultures européennes sont-elles aussi susceptibles d'uniformisation ? Non, répondent les sociologues Olivier Galland et Yannick Lemel, qui ont rassemblé dans ce bref ouvrage les connaissances sur la diversité des pratiques culturelles des Européens.

Le premier critère de différenciation culturelle entre les Européens demeure la religion, la division historique de l'Europe en trois grandes religions dominantes (catholique, protestante et orthodoxe) ayant perduré et étant désormais enrichie par la présence de religions mixtes (qui font cohabiter plusieurs croyances dans un même pays). Dans l'ensemble, la religion conserve une place importante dans la culture des Européens et son évolution se caractérise moins par la laïcisation que par une baisse des pratiques.

Les Européens se différencient également dans leur approche des valeurs de la vie quotidienne. Car s'ils sont d'accord pour reconnaître que les trois valeurs les plus importantes sont la famille (86 %), le travail (57 %) et les amis (47 %), la perception qu'ils en ont varie selon leur nationalité. Les auteurs soulignent notamment l'écart entre le Nord de l'Europe, plus individualiste, où les enfants quittent le domicile de leurs parents relativement tôt, et le Sud, où la famille est plus protectrice et le rôle de la femme plus lié à celui de mère.

Quant au travail, il apparaîtra plutôt comme une contrainte matérielle pour les habitants des pays les moins riches et plus comme une source de développement personnel pour les Européens les plus aisés.

Olivier Galland et Yannick Lemel soulignent par ailleurs que les cultures et les systèmes de valeurs sont très souvent transnationaux en Europe et se répartissent selon des aires culturelles (méditerranéenne, germanique...). Le cadre de l'État-nation, concluent-ils, ne permet donc pas d'analyser de manière pertinente la diversité des valeurs européennes.

Les Européens se divisent finalement selon leur adhésion à des valeurs dites plutôt modernes ou par leur attachement à des valeurs plus traditionnelles, même si la plupart des modèles combinent ces deux aspects. Et ces différences devraient se maintenir, concluent les auteurs, qui n'envisagent pas de convergence culturelle des États européens.

Cécile Désaunay



KEMPF Hervé

Comment les riches détruisent la planète

Paris : Seuil (coll. L'Histoire immédiate), 2007, 151 p.

Hervé Kempf, journaliste au quotidien *Le Monde*, tente depuis plus de 15 ans d'alerter l'opinion publique sur les crises écologiques en cours et à venir. Le ton de son dernier ouvrage se veut plus qu'alarmiste et son explication est largement argumentée.

La planète va mal et le changement climatique constitue avant tout la facette la plus visible (et la plus médiatisée) d'une seule et unique crise écologique engendrant également une baisse de la biodiversité et une pollution générale des écosystèmes. Or, souligne Hervé Kempf, les bouleversements à venir n'entraîneront peut-être pas de sursaut de la part de la communauté mondiale. Au contraire, explique-t-il, l'immobilisme sera de rigueur tant que le social restera l'impensé de l'écologie. Autrement dit, si aucune mesure d'urgence n'est prise pour lutter contre la dégradation de l'environnement, c'est parce que les plus puissants et les plus riches de la planète ont intérêt à maintenir le capitalisme et les inégalités sociales pour conserver leur statut, quitte à ignorer les menaces écologiques.

Pour comprendre l'impact des plus riches sur l'environnement, il faut, explique Hervé Kempf, utiliser la théorie de l'économiste Thorstein Veblen selon laquelle tous les individus adoptent un comportement de consommation calqué sur la classe sociale située juste au-dessus d'eux dans la hiérarchie sociale. En conséquence, les « hyperriches », qui mènent la danse de la consommation effrénée, entraînent l'humanité tout entière dans leur sillage et entretiennent ainsi la surexploitation des ressources naturelles.

Face à ce constat, l'auteur propose d'ajouter au principe écologiste « penser globalement, agir localement » celui exigeant de « consommer moins, répartir mieux ». Mais il reste à savoir, conclut-il, si les hyperriches seront prêts à donner l'exemple.

La vision d'Hervé Kempf, volontairement poussée à l'extrême, a le mérite de souligner qu'en matière d'écologie, tous les problèmes sont liés et que tous les membres de la « classe moyenne mondiale » ont un rôle à jouer. Surtout, il rappelle que la lutte contre les changements écologiques mondiaux ne pourra se faire sans une remise en cause radicale du capitalisme.

C.D.



PAPON Pierre

L'énergie à l'heure des choix

Paris : Belin (Pour la science), 2007, 288 p.

Partant d'une analyse scientifique et historique de la place de l'énergie dans les organisations humaines, et des grands événements qui ont jalonné son histoire, Pierre Papon présente un panorama très complet des données scientifiques (de Carnot à Einstein), économiques et géopolitiques de la question énergétique telle qu'elle peut être posée aujourd'hui.

L'auteur examine les limites et les ruptures nécessaires face au problème climatique, à la disponibilité des ressources naturelles (pétrole, gaz, charbon, nucléaire, hydraulique, so-

laire, biomasse, éolien...), et aux modes de développement démographique et économique (habitat, transports, électricité...). Il traite notamment des ruptures technologiques qui pourraient intervenir à plus long terme, telles que la fusion nucléaire et ou la biogénétique.

Dans l'immédiat, il dénonce le danger des scénarios énergétiques fondés sur les seuls mécanismes de rationalité économique, en décrivant des crises géopolitiques qui pourraient se produire dans les 20 ans : par exemple, le scénario d'un arrêt d'éoliennes au Danemark par vent violent qui entraîne une panne généralisée des réseaux électriques européens interconnectés et crée un incident grave dans un réacteur nucléaire en Belgique.

L'ouvrage se conclut par quelques recommandations pragmatiques visant à améliorer les rendements énergétiques (centrales électriques, moteurs), à limiter le recours aux énergies carbonées (taxes ou quotas d'émissions), à préparer « l'après-pétrole » (véhicules électriques, biocarburants), à développer l'électricité pour tous (petites unités décentralisées, maintien du nucléaire), moyennant les deux impératifs de régulation internationale et d'accélération de la recherche.

Olivier Paul-Dubois-Taine



PAQUOT Thierry
Utopies et utopistes

Paris : La Découverte, 2007, 121 p.

Thierry Paquot, qui avait déjà publié chez Hatier (Paris, 1996) un essai sur *L'Utopie, l'idéal piégé*, ainsi qu'une biographie de l'industriel fouriériste Godin — l'homme du poêle — (*Le Familistère Godin à Guise*.

Paris : éd. de La Villette, 1982), est revenu, dans un livre concis et plein d'érudition, sur la littérature et les expériences d'inspiration utopienne. Tout en évitant la lourdeur d'un plan chronologique, il tient quand même à distinguer trois phases dans le déroulement des utopies occidentales : les textes politiques (More, Campanella, Cyrano de Bergerac), les textes industrialistes (Saint-Simon, Fourier, Cabet, Bellamy, Morris, Wells, mais pas Huxley ni Orwell) et les textes écologiques (un simple encadré sur l'américain Kaltenbach). Le parti que l'auteur a adopté reprend finalement la sacro-sainte trinité travail, famille, patrie, mais dûment transfigurée par l'onction de l'utopie, ce qui pour le troisième élément, par exemple, revient à redéfinir en profondeur la place de l'architecture et de l'urbanisme dans le cadre de vie.

Par rapport à la typologie que j'ai utilisée dans *l'Histoire des futurs* (Paris : Seghers, 1986), on dira que l'utopie est étrangère à l'évolutionnisme social (à l'exception de l'Icarie d'Étienne Cabet). Elle appartient en revanche sans conteste aux deux figures du « progrès dirigé » et du « rétro-progrès », sauf bien sûr si elle se termine mal. Elle relève alors d'un autre genre, l'antiutopie ou dystopie, qui est malheureusement absent du livre de Thierry Paquot. Celui-ci consacre en revanche quelques pages à l'uchronie, en se conformant à la définition qu'en donnait le philosophe Renouvier (et si l'histoire avait tourné autrement ?), mais j'ai l'impression qu'il se laisse ensuite aller à qualifier d'uchroniques toutes les utopies se référant à une date précise, ce qui a la curieuse conséquence de réserver l'appellation d'utopies aux seules fictions que leur auteur a omis de dater !

Bernard Cazès

futuribles - no. 338 - February 2008

The Rise of Sovereign Wealth Funds: The New Geography of Wealth

Charles du Granrut

For some time now states have been "making a comeback" in the management of certain strategic areas of the economy, such as energy, as in the case of Russia that was covered in the January 2008 issue of *Futuribles*. Some emergent countries or countries whose main source of income is their oil revenues are also moving into strategic sectors through the financial markets, using so-called "sovereign" investment funds. Charles du Granrut describes what sovereign funds are, what they represent in terms of international economic relations and the investment strategies they apply etc.

He first recalls the substantial accumulation of trading surpluses that underlies these funds in the Asian countries and the oil-exporting nations. An accumulation of currency reserves ensues, conferring substantial power on these countries with regard to the management of exchange rates and the possibility of managing a part of these reserves dynamically through sovereign funds (funds for the international investment of national savings that come under the authority of the states or central banks of these countries). After giving an account of the main existing sovereign funds, their scope and their strategy, Charles du Granrut shows what the consequences of their development might be, particularly for the international monetary system: among other things, a lasting rise in exchange rates against the US dollar, generating a transfer of wealth from the United States to its creditor countries, foremost among them the emerging Asian nations and the oil exporting states.

Emilio Fontela: Foresight, a Way of Life

André Gabus

Emilio Fontela, whose intelligence and humility were equalled only by his great warm-heartedness, died from cancer on 27 July 2007 at the age of 69. He leaves a

large gap in the many organizations – universities, associations, think-tanks etc. – in which he was heavily involved. And not least in the *Futuribles* International association, of which he had been a trustee for many years, and in the journal *Futuribles*, to which he contributed as author and member of the steering committee. André Gabus, a friend and long-time collaborator, pays homage to him here, highlighting the contribution he made in economic matters, particularly his capacity judiciously to combine forecasting (particularly econometric models) and foresight approaches (particularly the scenarios method).

André Gabus shows how, alongside his distinctive analysis of relative prices, Emilio Fontela was able to deploy economic knowledge for the exploration of possible futures. He recalls the role played by Fontela in the analysis of globalization and of the unforeseen negative effects of free-market absolutism. Lastly, he describes how Emilio Fontela employed foresight studies in the service of the "mastery of societal destinies".

India, Europe, United States: What Strategic Partnerships?

Frédéric Grare

On 12 October 2007, a conference was held in Paris on the theme "India 2025: Possible Scenarios, and Issues for France and Europe". It was organized by the Institut des hautes études de défense nationale and the "Asia 21" group (*Futuribles* International). Among the ranges of questions considered were the geopolitical changes in India, which include the strategic partnerships made by India with the United States and with the European Union on the other. Frédéric Grare reprises here the analysis of the terms of these partnerships and their possible impact on Indian foreign policy and diplomacy which he presented at that conference.

After outlining the strategic vision of India in international affairs (making the distinction between its immediate neighbours, its extended neighbourhood and the international system as a whole), he shows how these strategic partnerships form part of a

process in which the promise of the Indian market is traded off against international recognition. He describes two major aspects of these partnerships in greater detail: the anti-terrorist struggle and the nuclear issue. As might be expected, he reminds us of the persistent presence of China in the relations that underlie the partnerships forged between India and the USA and between India and Europe, and he ends on the idea of the possible emergence of a new Asian geopolitical order in which India will have increased influence.

India, China and Japan: The Future of Asian Power

Isabelle Saint-Mézard

On 12 October 2007, a conference was held in Paris on the theme "India 2025: Possible Scenarios, and Issues for France and Europe". It was organized by the Institut des hautes études de défense nationale and the "Asia 21" group (Futuribles International). Among the ranges of questions considered were the geopolitical changes in India, which include the development of relations between that country and its two great Asian neighbours, China and Japan. Isabelle Saint-Mézard, who covered this issue in the "India 2025" conference, broadly restates here her analysis of the triangular relationship between India, China and Japan and of the prospective development of that relationship over the next 15-20 years.

After outlining the factors that make for increasing interdependence between these three countries (among them, openness to international trade, energy supply and security issues), she analyses the rapprochement between China and India that has been developing for some years and its potentially lasting character. She then studies relations between India and Japan, which are essentially economic and less developed than with China, but likely to strengthen, particularly at the political and geopolitical levels, most notably to counter their neighbour China, if that country were to assume too great an influence in Asia. As Isabelle Saint-Mézard stresses in conclusion, the relations between these three Asian giants will doubtless increase in complexity, including both competitive and cooperative aspects. Those relations will depend on each country's desire to maintain the regional status quo, the positioning of China being particularly significant in this regard.

The Life and Ageing of Immigrants in France: On Claudine Attias-Donfut's *L'Enracinement*

Hedva Sarfati

Late 2006 saw the publication of an important work on the life of immigrants in France, *L'Enracinement. Enquête sur le vieillissement des immigrés en France* (Paris: Armand Colin, October 2006), by Claudine Attias-Donfut, which describes the ageing and life-cycles of long-term foreign residents in France. Based on an extensive survey, the first of its kind in France, on immigrants entering retirement and on their life-courses (carried out by the National Retirement Insurance Authority), the book broaches many questions that are essential to grasping the situation of these populations and their integration, including economic activity, standard of living, occupational integration, social networks, health, inter-generational solidarities, religion, financial transfers etc.

Immigration is a developmental process and can be properly understood in detail only in historical perspective and over time – the time it takes for people to put down roots by starting a family, building a career and social networks etc. This is why this book is important, taking as it does a long-term view of France's immigrants. Hedva Sarfati draws the main lessons from a study which, at least partially, makes up for the painful lack of data in this area in France.

The Common Agricultural Policy and its Reform

Jean-François Drevet

This month, the European column is devoted to the Common Agricultural Policy (CAP), the oldest and most extensive of the European Union's common policies (dating from 1962 and accounting for 45% of the European budget). Apart from its initial objectives (increasing agricultural productivity, providing a fair standard of living for the agricultural population, stabilizing markets, guaranteeing security of supply and ensuring reasonable prices for consumers), the CAP today forms part of an approach involving respect for the environment and rural development. Nevertheless, as Jean-François Drevet reminds us here, the system that was set up in a climate of post-war shortages is not well-suited to present realities. Moreover, it is open to many criticisms regarding the size of its budget, the problems posed by enlargement and

the inequality of the assistance provided, which favours large landowners. After reviewing the reforms begun in 1992 and 1999, Jean-François Drevet outlines the changes

provided for in the Treaty of Lisbon and recommends taking advantage of the strong financial situation of the agricultural sector to carry through this reform. ■

Futuribles is a monthly independent transdisciplinary policy oriented journal (11 issues a year), also available in electronic form on the *Futuribles* website. Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

Chief Editor : Hugues de Jouvenel

Futuribles : 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France
Tel. : 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54
E-Mail : revue@futuribles.com - Website : www.futuribles.com